

R A P P O R T A N N U E L

2022



*aéma*  
G R O U P E

GROUPE  
MUTUALISTE  
DE PROTECTION

 **AESIO**  
MUTUELLE

 **MACIF**

 **abeille**  
ASSURANCES

 **Ofi invest**





S O M M A I R E

7

PRÉSENTATION  
ET HISTOIRE  
DU GROUPE

P. 4

2

ORGANIGRAMME

P. 8

3

PRÉSENTATION  
DES MARQUES

P. 9

4

FAITS  
MARQUANTS

P. 14

« **L'AMBITION DE BÂTIR UN GROUPE MUTUALISTE DE RÉFÉRENCE A PU, DURANT CETTE DEUXIÈME ANNÉE D'EXISTENCE POUR AÉMA GROUPE, SE RÉALISER PLEINEMENT.** »

Nous avons prouvé que la diversité de notre collectif, de nos composantes et de nos savoir-faire est une richesse précieuse. Notre complémentarité et notre unité sont nos forces motrices. Avec comme éthique de l'action la prévenance, nous affirmons notre identité mutualiste et portons encore plus loin les notions de protection, d'engagement et d'ouverture qui font la force du collectif depuis sa création. Et c'est sur ce modèle que nous allons continuer notre action pour les années à venir.

*Pascal Michard*  
PRÉSIDENT D'AÉMA GROUPE



*Adrien Courret*  
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AÉMA GROUPE

« **2022 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE ET DENSE MAIS, AVANT TOUTE CHOSE, UNE ANNÉE RÉUSSIE, ET CE MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE DIFFICILE.** »

Nous avons continué de bâtir un acteur de référence qui s'est imposé grâce à la complémentarité de ses expertises, et qui a su faire preuve de résilience et d'agilité face aux nombreux défis du secteur. Durant cette deuxième année d'existence, nous avons franchi un nouveau cap stratégique avec la création d'Ofi Invest notamment, mais aussi avec la réalisation de nouvelles synergies et l'accueil de nouveaux acteurs clés au sein de notre groupe. Cette année a véritablement attesté de notre solidité économique et financière et de notre capacité à faire bouger les lignes de notre secteur. Aéma Groupe a porté fièrement et avec détermination sa voix, ses valeurs, sa promesse au service de la société.

# UN GROUPE *mutualiste* DE RÉFÉRENCE EN FRANCE

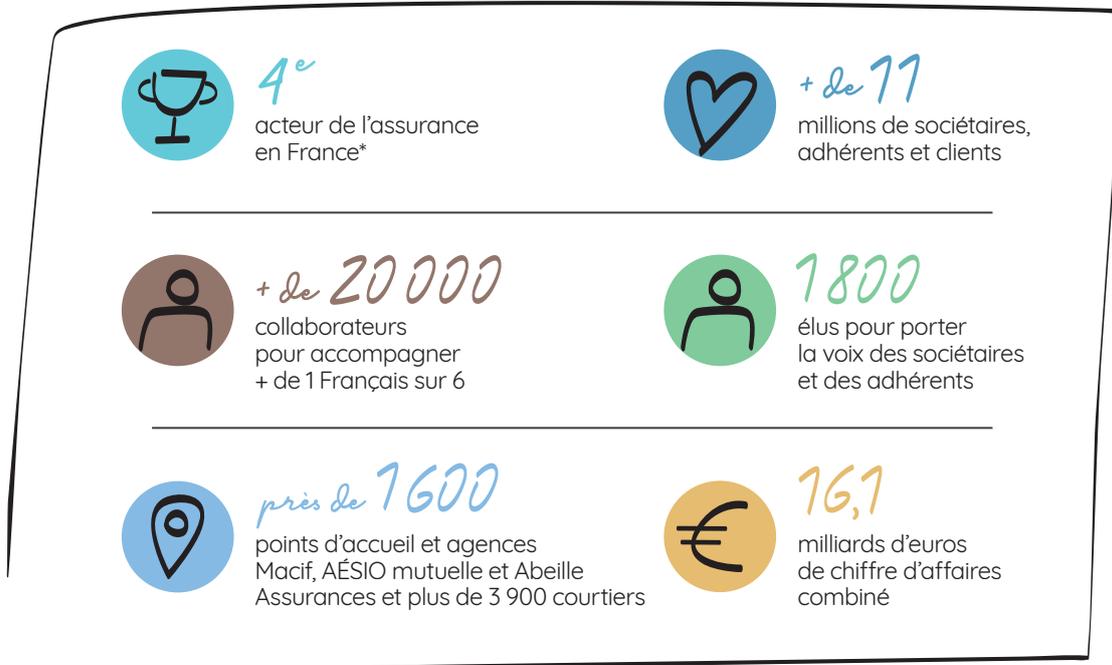
Si l'année 2021 a été celle d'un véritable changement de dimension pour Aéma Groupe, notamment avec l'intégration d'Abeille Assurances qui le hisse au quatrième rang des acteurs de l'assurance en France, **en 2022, Aéma Groupe renforce son installation et franchit une nouvelle étape stratégique.**

Avec l'annonce de la création d'Ofi Invest en septembre 2022, le groupe se place au cinquième rang des acteurs français de la gestion d'actifs et confirme son ambition de poursuivre la construction d'un acteur mutualiste de premier plan conciliant performance économique, performance sociale et performance environnementale. Aéma Groupe devient ainsi l'un des seuls acteurs mutualistes couvrant l'ensemble des besoins en assurance à travers l'étendue et la diversité de ses métiers. Grâce à la complémentarité de ses expertises (groupe multimarques, multiréseaux et multimétiers), Aéma Groupe renforce ainsi ses positions sur l'ensemble des métiers de la protection pour accompagner au mieux sa communauté de 11 millions d'assurés (particuliers,

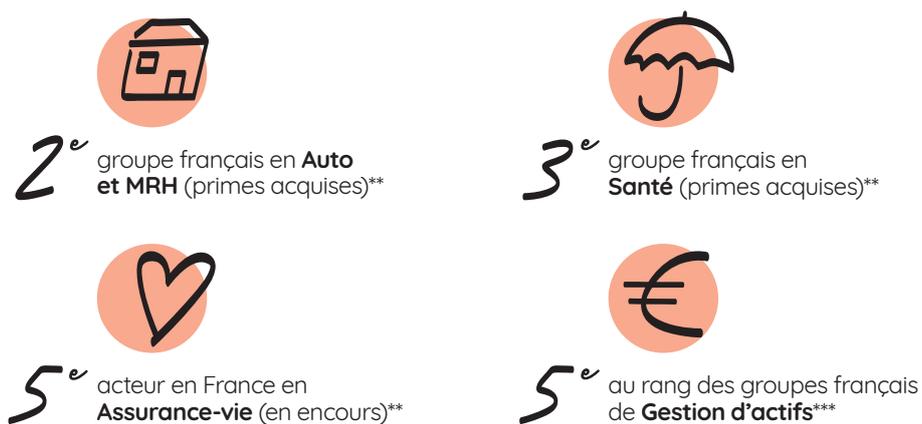
professionnels, indépendants, entreprises). Indépendant et résolument mutualiste, Aéma Groupe imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de son modèle. Face à l'ampleur des enjeux sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux, l'assurance est plus que jamais sollicitée. Dans ce contexte, le groupe constitue aujourd'hui un acteur de poids, solide et innovant, se positionnant au cœur du débat public sur les questions de protection des biens et des personnes. Il dispose de plus de moyens et de forces pour innover au service de ses assurés et construire la protection de demain.



UN GROUPE MUTUALISTE PRUDENTIEL  
DE PROTECTION



DES POSITIONS FORTES SUR SES MARCHÉS



Chiffres à fin décembre 2022.

\* Source : SFCR.

\*\* Réalisé en interne sur la base des classements de l'Argus de l'assurance (chiffres 2021).

\*\*\* Classement IPE à fin décembre 2021.

# UNE *organisation* ÉQUILIBRÉE ET PARTAGÉE

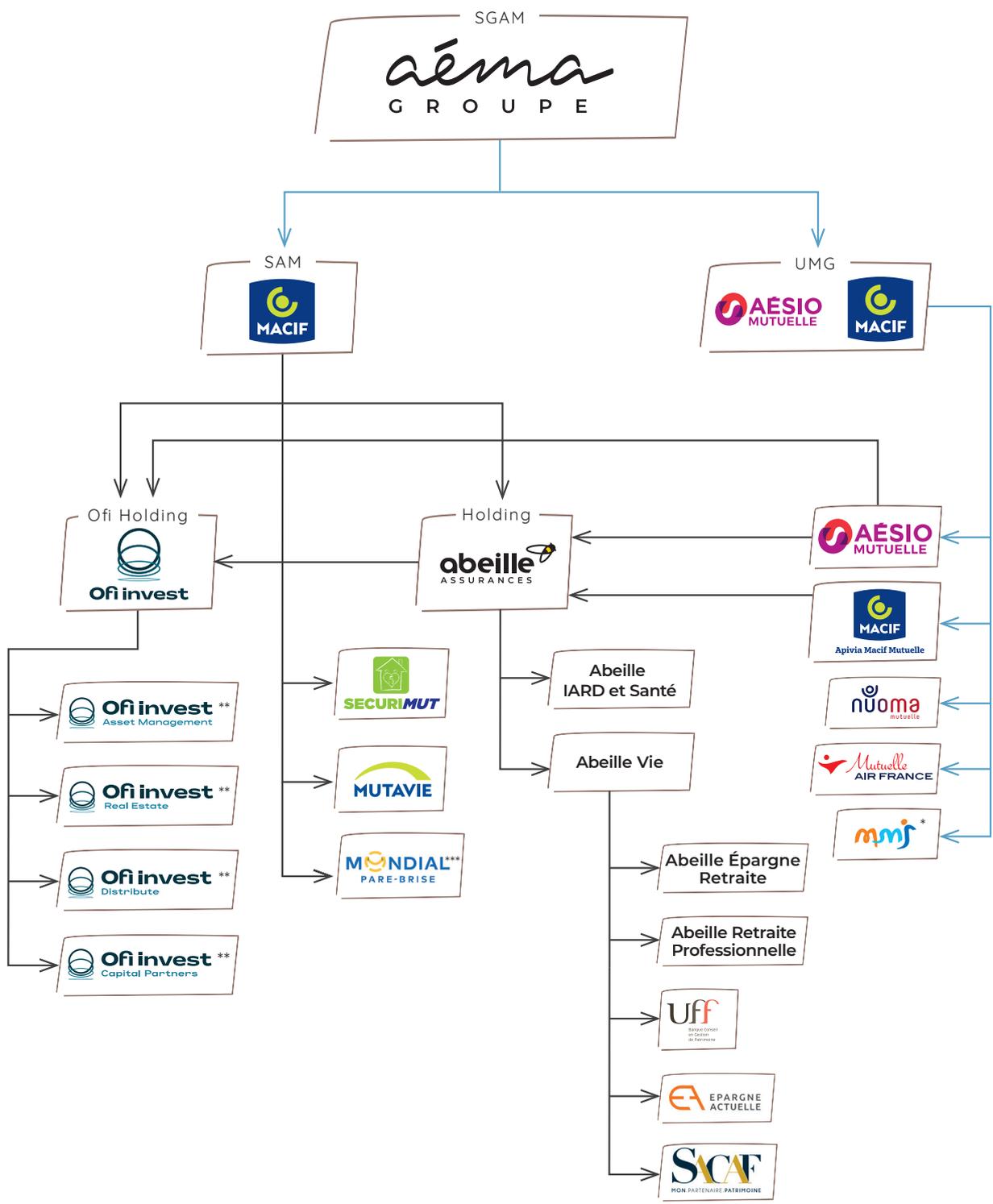
Aéma Groupe fonctionne sur un modèle d'entreprise inédit et ouvert, caractérisé par la diversité et la complémentarité des expertises de ses quatre marques : AÉSIO mutuelle, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest. Une vision de l'entreprise différente, qui permet une inscription dans le temps long en assurant la pérennité de l'ensemble. Aéma Groupe est aussi un groupe prudentiel qui s'articule autour de :

**la SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) Aéma Groupe**, tête de groupe garante du pilotage prudentiel et économique ainsi que de la définition, de l'impulsion et du déploiement des orientations stratégiques. À sa tête Pascal Michard (président) et Adrien Couret (directeur général) ;

**la SAM (Société d'Assurance Mutuelle) Macif**, pilote des métiers de l'Assurance dommages, de l'Épargne/Retraite, présidée par Philippe Perrault et dirigée par Jean-Philippe Dogneton ;

**l'UMG (Union Mutualiste de Groupe) AÉSIO Macif**, pilote des métiers de la Santé et de la Prévoyance individuelle et collective. Patrick Brothier en est le président et Olivier Brenza, le directeur général.





→ Liens de solidarité financière

→ Liens de capital

Organigramme simplifié au 31 décembre 2022

- > SGAM : Société de Groupe d'Assurance Mutuelle
- > SAM : Société d'Assurance Mutuelle
- > UMG : Union Mutualiste de Groupe
- > Ofi Invest : pôle de Gestion d'actifs

- \* Affiliée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- \*\* Dénominations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- \*\*\* Acquis le 10 février 2023

# CES *visages* QUI PILOTENT AÉMA GROUPE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 <b>PASCAL MICHARD</b> Président	 <b>MIREILLE DESSEMOND</b> Administratrice	 <b>YVES PERRIN</b> Administrateur
 <b>PATRICK BROTHIER</b> Vice-président	 <b>NATHALIE FERNANDEZ</b> Administratrice	 <b>DENIS PHILIPPE</b> Administrateur
 <b>PHILIPPE PERRAULT</b> Vice-président	 <b>CLARISSE GERARD</b> Administratrice	 <b>DOMINIQUE SAINTHUILLE</b> Administratrice
 <b>VIANNEY LEVEUGLE</b> Secrétaire	 <b>JEAN-LOUIS GROSSE</b> Administrateur	 <b>CLAUDE VERNE</b> Administrateur
 <b>BÉATRICE AUGIER</b> Administratrice	 <b>PASCAL HAURY</b> Administrateur	 <b>JEAN-PAUL LOUIS</b> Administrateur représentant des salariés
 <b>MARIE-FRANÇOISE BARABAS</b> Administratrice	 <b>FRANÇOISE LAREUR</b> Administratrice	 <b>CATHERINE NAVARRO</b> Administratrice représentante des salariés
 <b>MARC BERENGUEL</b> Administrateur	 <b>CATHERINE LE GAC</b> Administratrice	 <b>MANUEL PINTO</b> Administrateur représentant des salariés
 <b>RÉMI CERDAN</b> Administrateur	 <b>ALAIN LEBRUN</b> Administrateur	
 <b>ALAIN CHARTIER</b> Administrateur	 <b>BERTRAND MARTINEAU</b> Administrateur	
 <b>FLORENCE DEFIOLLES</b> Administratrice	 <b>NATHALIE MAYANCE</b> Administratrice	



OFFRIR UNE  
*réponse globale*  
ET PERFORMANTE  
À TOUS LES BESOINS  
DE PROTECTION



**La diversité des marques qui composent le groupe  
et leur complémentarité contribuent à faire d'Aéma Groupe  
l'un des acteurs majeurs de la protection en France,**

capable d'apporter une réponse moderne, complète et performante aux besoins des Français. Aéma Groupe couvre ainsi l'intégralité des besoins essentiels en assurance : Assurance dommages (automobile, deux-roues, habitation, loisirs), Santé/Prévoyance (individuelle et collective), Épargne/Retraite (crédit, épargne et assurance-vie) et enfin Gestion d'actifs (actifs financiers cotés et non cotés, actifs immobiliers). Rassemblées par des valeurs communes et une culture de l'engagement fortement ancrée dans leur histoire, les marques d'Aéma Groupe sont entièrement tournées vers la satisfaction de leurs assurés.

# MACIF, ENSEMBLE vers l'excellence RELATIONNELLE

5,849 milliards

D'EUROS DE  
CHIFFRE D'AFFAIRES\*

11 000

COLLABORATEURS\*\*

5,7 millions

DE SOCIÉTAIRES

1<sup>re</sup>  
d'assurance

AUTO EN FRANCE,  
EN NOMBRE DE CONTRATS  
AUTO EN 2021\*\*\*

Fondée en 1960, la Macif est une mutuelle d'assurance citoyenne et engagée dont le projet économique sert avant tout le projet humain.

Si l'Assurance dommages à destination des particuliers constitue son cœur de métier historique, la Macif a diversifié son activité au fil du temps.

Elle propose aujourd'hui des offres en Assurance dommages, en Épargne/Retraite et en Santé/Prévoyance. Cette stratégie de multi-équipement lui permet d'accompagner 5,7 millions de sociétaires tout au long de leur vie, avec des solutions adaptées, utiles et au juste prix.

En 2021, la Macif a ouvert un nouveau chapitre de son histoire avec le lancement de son plan stratégique 2021-2023, « Ma (P)référence, ensemble vers l'excellence relationnelle ».

En parfaite adéquation avec sa raison d'être, « Protéger le présent et permettre l'avenir, pour nous tous et les générations futures », il vise l'excellence relationnelle et se décline en quatre ambitions :

- être reconnu par ses sociétaires comme le n°1 de la relation client ;
- être reconnu par ses salariés comme un employeur de référence, responsable et digne de confiance ;
- être un acteur engagé dans trois grandes causes sociétales : la jeunesse, l'environnement et les publics fragiles ;
- devenir leader du monde mutualiste dans le cadre d'Aéma Groupe.

En 2022, la Macif a été élue Marque Préférée des Français\*\*\*\* dans la catégorie Compagnies d'assurance, devant 17 autres marques du secteur.



Chiffres à fin 2022, hors Abeille Assurances.

\* Chiffre d'affaires compilé de Macif SAM et de ses différentes filiales et participations (hormis Abeille Assurances) pour 2022.

\*\* Chiffre 2022, Macif, Apivia Macif Mutuelle et Macif Finance Épargne.

\*\*\* Classement de l'Argus de l'assurance paru le 5 mai 2022.

\*\*\*\* Étude réalisée du 12 au 13 janvier 2022 par La Marque Préférée des Français auprès de 1 022 répondants représentatifs de la population française - terrain réalisé par OpinionWay - dans la catégorie Compagnies d'assurance.

# AÉSIO MUTUELLE, *c'est ça, la mutuelle* D'AUJOURD'HUI

*+ de 2 milliards*

D'EUROS DE  
COTISATIONS BRUTES HT

*+ de 3 600*

COLLABORATEURS

*2,7 millions*

D'ADHÉRENTS

*3<sup>e</sup> mutuelle  
de France*

SPÉCIALISÉE DANS LA  
PROTECTION DE LA PERSONNE

Fruit de la fusion de ses trois mutuelles fondatrices (Adrée mutuelle, Apréva mutuelle et Eovi Mcd mutuelle) en janvier 2021, AÉSIO mutuelle est née d'un constat et d'une ambition.

Le constat de la pertinence du modèle mutualiste, non lucratif et démocratique, pour répondre aux besoins de protection et pour permettre un accès à des soins de qualité, partout et pour tous. Et la conviction que le mutualisme doit être réaffirmé et renforcé pour faire face aux défis du monde actuel.

Forte de son ancrage local, AÉSIO mutuelle agit au plus près des besoins de ses adhérents en proposant des solutions et un accompagnement adaptés à tous les moments de la vie : couverture Santé, Prévoyance, Épargne/Retraite et IARD.

Les activités assurantielles d'AÉSIO mutuelle et celles d'AÉSIO Santé en offres de soins et de services, au travers de plus de 200 établissements de santé, constituent une réponse globale aux enjeux majeurs du système de santé en France.

Après une fusion qui a servi de cap, la nouvelle signature de marque d'AÉSIO mutuelle révélée en août 2022, « C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui », exprime son ambition d'être une mutuelle nouvelle, au service de ses adhérents, à travers des aspirations affirmées :

- une affirmation de son expertise en Santé et en Prévoyance ;
- une capacité à se diversifier ;
- une organisation résolument centrée sur les besoins et les attentes de ses adhérents ;
- une entreprise moderne, humaine et digitale à la fois ;
- une entreprise dans laquelle chacun s'épanouit et comprend sa contribution, collaborateurs et élus ;
- des modes de fonctionnement et de collaboration modernes aux standards d'une entreprise de 3 600 collaborateurs.



ABEILLE ASSURANCES,  
*donner des ailes*  
À VOTRE AVENIR

*7 milliards*

D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
ACTIVITÉ ASSURANTIÈLE

*4 255*

COLLABORATEURS

*3,1 millions*

DE CLIENTS

*Top 3*

DES ACTEURS DE L'AGRICOLE  
EN FRANCE

*Top 5*

DES ACTEURS DE LA RETRAITE  
INDIVIDUELLE

Le 30 septembre 2021, Aviva France  
a rejoint Aéma Groupe.

Dès lors, Aviva France a changé de nom  
pour devenir Abeille Assurances, marque  
historique, patrimoniale, créée en 1856,  
enracinée depuis lors dans les mémoires  
et dont la notoriété a perduré au fil des ans.

Par ce choix, Abeille Assurances marque son attachement  
à son ancrage, à ses valeurs de responsabilité et  
d'engagement, pour continuer d'accompagner et de  
protéger ses clients individuels, agriculteurs, professionnels  
et artisans/commerçants. Abeille Assurances dispose  
d'une gamme étendue de produits et services  
d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite.  
Grâce à une stratégie multicanale unique, elle couvre  
plus de 3 millions de clients via un réseau de distribution  
implanté sur l'ensemble du territoire français (1 000 agents  
généralistes, 1 630 courtiers, 90 conseillers Épargne Actuelle),  
une banque patrimoniale (UFF) et une distribution via canal  
direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances est, par ailleurs, le partenaire  
historique de l'AFER, la première association d'épargnants  
en France (avec près de 754 000 adhérents).



O F I I N V E S T ,  
*une nouvelle dimension*  
P O U R L ' A V E N I R

**182,1**  
*milliards*

D'ENCOURS GÉRÉS

**600**

COLLABORATEURS

**5<sup>e</sup>**

GROUPE FRANÇAIS  
DE GESTION D'ACTIFS\*

Créé en septembre 2022, Ofi Invest est le pôle de Gestion d'actifs au sein d'Aéma Groupe. Il se positionne aujourd'hui au cinquième rang des groupes français de gestion d'actifs avec 182,1 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin décembre 2022. Issu du regroupement des activités du groupe Ofi, d'Abeille Asset Management, d'Abeille REIM et d'Aéma REIM, Ofi Invest constitue un acteur de référence en matière d'investissement socialement responsable (ISR) en France.

La richesse et la complémentarité des solutions d'investissement proposées à travers ce nouveau pôle répondent à la fois au besoin d'accompagner et de financer les grandes transitions sociales et environnementales, et de satisfaire la volonté croissante des investisseurs et des épargnants de concilier sens et performance pour leurs placements.

**Ofi Invest est organisé selon un modèle multi-expertises, répondant à l'ensemble des besoins des investisseurs à la fois sur les actifs financiers cotés et non cotés et sur les actifs immobiliers :**

- les gestions cœur de portefeuille d'Abeille Asset Management et d'Ofi AM sont regroupées sous la marque Ofi Invest Asset Management ;
- les gestions immobilières d'Ofi Pierre, d'Aéma REIM et d'Abeille REIM sont regroupées sous la marque Ofi Invest Real Estate ;
- les gestions de diversification sont connues sous les marques SWEN CP (private equity, dette mezzanine et infrastructures), Zencap AM (dette privée) et Syncicap AM (marchés émergents).

\* Source IPE, classement à fin décembre 2021.

# QUELQUES FAITS marquants 2022



## CRÉATION D'OFI INVEST

DEVENIR LEADER  
DE LA FINANCE RESPONSABLE

Aéma Groupe franchit une nouvelle étape stratégique, un an seulement après l'acquisition d'Abeille Assurances, et devient, avec la création d'Ofi Invest, le cinquième acteur français de la gestion d'actifs, leader de la finance responsable. Avec près de 200 milliards d'encours gérés et plus de 600 collaborateurs, Ofi Invest promet d'allier performance économique et responsabilité sociale et environnementale au service d'une finance utile pour la société et notre avenir collectif.



4<sup>e</sup> ACTEUR FRANÇAIS,  
TOP 20 AU CLASSEMENT  
MONDIAL DES ASSUREURS  
MUTUALISTES

S'AFFIRMER COMME  
UN GROUPE SOLIDE...

La Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance (ICMIF) a publié en septembre dernier son classement international, *Global 500*, mettant en lumière les plus grandes compagnies d'assurance mutuelles et coopératives dans le monde. Deux ans seulement après sa création, Aéma Groupe y figure au 22<sup>e</sup> rang, parmi les 500 acteurs retenus au classement. Aéma Groupe est en outre, depuis l'acquisition d'Abeille Assurances, 4<sup>e</sup> acteur de l'assurance en France.



## CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

S'ENGAGER EN FAVEUR  
DES TRANSITIONS JUSTES  
ET DURABLES

Le groupe a renforcé en 2022 sa stratégie en faveur du climat et de la biodiversité avec la concrétisation de nouveaux engagements environnementaux forts. En tant qu'acteur majeur de l'assurance mutualiste et investisseur responsable, Aéma Groupe est déterminé, avec ses marques, à agir pour la protection du climat et de la biodiversité, notamment avec son adhésion à la **Finance for Biodiversity Pledge (FFBP)**, preuve de son engagement à prendre des mesures ambitieuses en faveur de la protection des écosystèmes. Aéma Groupe a adhéré en septembre 2022 à la **Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA)** et est également signataire des **Principes d'Investissement Responsable (PRI)**. Le groupe figure en outre parmi les premiers signataires français de la lettre d'engagement des PRI, qui milite pour un plan mondial de la biodiversité (GBF) ambitieux aux côtés d'autres acteurs économiques internationaux. Aéma Groupe travaille à la cohérence des stratégies d'investissement liées à la biodiversité de ses entités, via la définition de politiques d'investissement et d'engagement en faveur de la lutte contre la déforestation.



AU PALMARÈS DES MEILLEURS  
EMPLOYEURS 2022

... ET ATTRACTIF

Aéma Groupe figure au palmarès annuel des Meilleurs employeurs 2022 réalisé par le magazine *Forbes*. Parmi les 800 entreprises retenues pour avoir reçu les meilleures recommandations des salariés, Aéma Groupe arrive ainsi en 3<sup>e</sup> position au classement mondial dans la catégorie Assurance et occupe la 166<sup>e</sup> place du classement toutes catégories d'entreprises confondues. Ce classement réalisé dans 57 pays a été établi sur la base de recommandations faites par un panel de 150 000 participants et sur les critères des actions de leurs entreprises en matière de responsabilité sociétale, de développement des talents et de politique d'égalité hommes-femmes. Et pour favoriser la mobilité de ses employés, le groupe a lancé en novembre dernier un portail d'offres d'emploi dédié à la mobilité intra-groupe. La plateforme propose également aux salariés d'être accompagnés dans leurs mobilités transverses. Une étape importante et emblématique de la construction d'une culture commune au sein d'Aéma Groupe.





## ACTEUR MAJEUR DE L'ESS

CONTRIBUER À LA  
VALORISATION DE L'ESS COMME  
MODÈLE ÉCONOMIQUE D'AVENIR

### Aéma Groupe a accueilli l'événement de rentrée d'ESS France

« Cinq ans au service du développement de l'ESS » : c'était le thème de l'événement de rentrée d'ESS France (structure qui fédère les familles de l'économie sociale et solidaire en France) qui s'est déroulé en septembre dernier au siège d'Aéma Groupe. Un événement introduit par Pascal Michard, président d'Aéma Groupe, durant lequel Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'ESS et de la Vie associative, a réaffirmé son soutien durable aux grands acteurs. Jérôme Saddier, président d'ESS France, a présenté les priorités du travail des grandes familles d'ESS France : transition écologique, économie de demain, écosystèmes territoriaux, rôle des acteurs de l'ESS dans la promotion des entreprises à impact, reconnaissance internationale de l'ESS, relations avec les pouvoirs publics.

« En cette période où l'assurance est plus que jamais sollicitée, et face aux nombreux nouveaux défis (sociaux, environnementaux, économiques), Aéma Groupe considère que le monde de l'ESS a un rôle clé à jouer en contribuant à revisiter les priorités économiques et en proposant une autre manière d'entreprendre. »



Pascal Michard  
PRÉSIDENT D'AÉMA GROUPE



Jérôme Saddier, président du Crédit Coopératif, d'ESS France, de Coop FR et de l'Avise, et Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative. © ESS France

### Aéma Groupe partenaire des Journées de l'Économie Autrement 2022

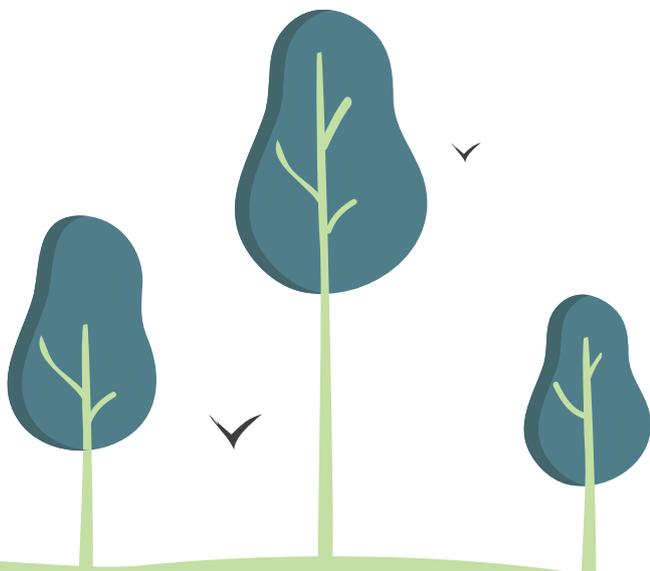
À l'occasion du mois de l'ESS, en novembre dernier, Aéma Groupe a soutenu l'événement des Journées de l'Économie Autrement (JEA 2022), qui se tenait durant deux jours à Dijon. Un événement organisé par Alternatives Économiques pour rassembler plus de 150 acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire déterminés à promouvoir ce modèle et sa contribution à la transformation de l'économie et de la société – la finalité de l'ESS s'inscrivant parfaitement dans notre projet mutualiste : servir l'intérêt général.

## PORTER LES VALEURS D'UN MUTUALISME ENGAGÉ



## AU SERVICE DE LA PERFORMANCE MUTUALISTE ET DE L'UTILITÉ SOCIALE

Durant l'année 2022, Aéma Groupe a renforcé ses prises de position en faveur de ses nombreux engagements forts au service de ses adhérents et plus largement des consommateurs, portés par l'ensemble de ses marques. Parmi eux, la libéralisation de la loi sur l'assurance emprunteur en faveur du pouvoir d'achat et d'une plus grande liberté de choix pour le consommateur. Ainsi, et après plus de quinze ans de combat politique, la résiliation à tout moment de l'assurance emprunteur entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Une victoire pour le groupe, engagé historiquement en faveur du pouvoir d'achat, qui illustre la capacité d'Aéma Groupe à porter un lobbying favorable aux consommateurs aux côtés de nombreux partenaires sur le sujet.







# RAPPORT DE GESTION

---

1.1	PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	19
1.2	GOUVERNANCE D'AEMA GROUPE	22
1.3	ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE 2022	27
1.4	FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022	31
1.5	ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE ET DE SES PRINCIPALES ENTITES	33
1.6	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	45
1.7	BILAN ET PERSPECTIVES	46

## 1.1 PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

### 1.1.1 PRESENTATION D'AEMA GROUPE

Le groupe Aéma Groupe est un groupe d'assurance mutualiste dont l'entreprise mère est la Sgam Aéma Groupe (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle), régie par le Code des assurances et à laquelle deux entités sont affiliées :

- Macif SAM, société d'assurance mutuelle régie par le Code des assurances, est en charge du pilotage, de la production, de la gestion et des performances des activités IARD produites par Macif SAM et Épargne/Retraite produites par Mutavie, Macif SAM est également en charge du pilotage de l'ensemble de la distribution sous la marque Macif. Macifilia et Thémis, sociétés anonymes filiales de Macif SAM, sont toutes deux également en charge des activités IARD. Abeille Assurances, filiale de Macif SAM, est en charge du pilotage et des performances des activités de ses filiales, sous le contrôle de ses actionnaires et de la tête de groupe prudentiel ;
- l'UMG Aésio Macif, union mutualiste de groupe régie par le Code de la mutualité, est en charge du pilotage, de la production, de la gestion et des

performances des activités Santé/Prévoyance. Elle regroupe les mutuelles suivantes : Aésio mutuelle, Apivia Macif Mutuelle, MNPAF et NUOMA.

La Sgam Aéma Groupe, en sa qualité d'entreprise mère du groupe a notamment pour objet :

- de définir les orientations stratégiques du Groupe ;
- de piloter le Groupe et notamment de suivre et de contrôler la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe et l'atteinte des objectifs stratégiques et de performance définis ;
- de s'assurer de la cohérence des orientations stratégiques des entreprises affiliées, des entreprises sous-affiliées et des autres entreprises du Groupe avec la stratégie du Groupe ;
- d'organiser la gouvernance et le pilotage du Groupe ;
- de coordonner la solidarité financière entre ses entreprises affiliées ;
- d'exercer un contrôle effectif des entreprises affiliées au travers des reportings, des audits et des fonctions clés.

## 1.1.2 PRESENTATION DES ACTIVITES DES ENTITES DU GROUPE

### 1.1.2.1 Secteur Dommages

#### MACIF SAM

Macif SAM est une société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances. Elle propose des contrats d'assurance Automobile, Habitation, Garantie Accident, des contrats dédiés aux professionnels et aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle assure par ailleurs le pilotage de l'ensemble de la distribution sous la marque Macif.

#### ABEILLE IARD & SANTE

Abeille IARD & Santé est une société d'assurances régie par le Code des assurances, filiale à 100 % d'Abeille Assurances Holding. Elle propose des solutions d'assurance par différents réseaux de distributions, en direct sous la marque « Eurofil », par son réseau d'agents et par ses courtiers partenaires.

### 1.1.2.2 Secteur Santé/Prévoyance

#### AÉSIO MUTUELLE

Aésio mutuelle est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité, qui propose des garanties d'assurance de la personne, axées sur les risques santé et prévoyance (maladie, accidents, obsèques), à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises. Aésio mutuelle est née de la fusion au 31 décembre 2020 des trois mutuelles Adrea Mutuelle, Apreva et Eovi-Mcd Mutuelle.

#### APIVIA MACIF MUTUELLE

Apivia Macif Mutuelle est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. Elle est agréée pour exercer sur les branches accidents, maladie, vie-décès, nuptialité-natalité et a pour activité la couverture en santé et en prévoyance des particuliers et des entreprises. Apivia Courtage et Apivia IARD, filiales d'Apivia Macif Mutuelle, diffusent par ailleurs sous la marque commune Apivia, une large gamme santé, prévoyance et IARD, auprès des intermédiaires d'assurance. La mutuelle substitue la mutuelle MATH et la MNFCT.

#### GROUPE INTER MUTUELLES ASSISTANCE (IMA)

IMA est un groupe d'assistance, composé d'entités implantées sur le continent européen et au Maroc, toutes rattachées à IMA SA, société holding du groupe, dont Macif SAM est actionnaire à hauteur de 29,57 %. Sa filiale Inter Mutuelle Habitat (IMH) assure également des prestations d'expertise et de réparation en nature dans le domaine de l'habitation.

#### INTER MUTUELLES ENTREPRISES (IME)

IME, Société Anonyme (SA) régie par le Code des assurances, est une structure destinée à apporter une réponse assurantielle complète en Responsabilité Civile (RC) et Dommages aux biens sur le marché des professionnels et des entreprises. Macif SAM détient 40 % du capital d'IME.

#### NUOMA

NUOMA issue de la fusion entre IBAMEO et MMEI en 2021, est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité, agréée pour pratiquer les opérations relevant des branches d'assurance 1 et 2. Les deux mutuelles avaient historiquement pour vocation de couvrir principalement les frais de santé des personnels des entreprises dont elles étaient issues, IBM et BULL. Aujourd'hui NUOMA propose une gamme de couvertures étendue, tant à destination des entreprises, notamment celles relevant du Syntec, que des particuliers et accompagne des collectivités dans le cadre de la mise en place de leurs mutuelles communales.

#### MUTUELLE NATIONALE DES PERSONNELS AIR FRANCE (MNPAF)

La MNPAF est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité, dédiée à la couverture des frais de santé des salariés ou retraités de tous types d'entreprises du domaine de l'aérien, de la mobilité et du voyage en général, et principalement des compagnies aériennes en majorité du groupe Air France, au travers de contrats collectifs (salariés) ou de contrats individuels (conjoints, retraités).

## 1.1.2.3 Secteur Épargne/Retraite

### ABEILLE VIE

Abeille Vie est une société d'assurance mixte constituée sous forme de SA et régie par le Code des assurances, filiale à 100 % d'Abeille Assurances Holding. Elle distribue principalement des produits d'épargne, de retraite et de prévoyance, dont le produit AFER qu'elle co-assure à 50 % avec Abeille Épargne Retraite. Abeille Vie détient des participations dans un certain nombre d'entreprises liées, dont les plus importantes sont Abeille Épargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle, Union Financière de France Banque et Épargne Actuelle.

### ABEILLE ÉPARGNE RETRAITE (AER)

AER est une SA, filiale à 100 % d'Abeille Vie. Elle co-assure, à 50 % avec Abeille Vie, le contrat AFER, qui constitue l'intégralité de ses encours d'assurance.

### ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE (ARP)

ARP est une SA régie par le Code des assurances, filiale à 100 % d'Abeille Vie. ARP qui est un Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) a été créée en novembre 2018 après obtention de l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Il s'agit d'une nouvelle catégorie d'organismes dédiés à l'activité de retraite professionnelle prévue par la loi Sapin II.

### UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (UFF)

UFF, détenue à détenue directement et indirectement à 79,75 % par Abeille Assurances Holding, dispose d'un

agrément d'établissement de crédit et est habilitée en qualité de Prestataire de Services d'Investissement (PSI) pour exercer les services de conseil en investissements, Réception-Transmission d'Ordres (RTO), de placement non garanti et de la tenue de comptes.

### ÉPARGNE ACTUELLE

Épargne Actuelle est une société de courtage immatriculée à l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (Orias), filiale à 100 % d'Abeille Vie qui distribue principalement des contrats AFER.

### MUTAVIE

Mutavie est une Société Européenne (SE) régie par le Code des assurances, exerçant son activité en assurance-vie, principalement sous forme de contrats d'épargne individuelle, en euros ou multisupports. De façon plus marginale, Mutavie couvre également des contrats de retraite collective et des garanties de prévoyance (couverture de prêts notamment). Mutavie est détenue par Macif SAM à 98,47 %.

### SOCRAM BANQUE

Socram Banque est une SA, établissement financier, immatriculée à l'Orias, qui porte les activités de crédit à la consommation et les activités bancaires (comptes à vue et produits d'épargne bancaire) distribuées par ses actionnaires mutualistes auprès de leurs sociétaires. Macif SAM est actionnaire à hauteur de 33,72 %.

## 1.1.2.4 Secteur Gestion d'actifs

### OFI INVEST

Le 19 septembre 2022, Aéma Groupe annonçait la création d'Ofi Invest, son pôle de gestion d'actifs issu du regroupement des activités de gestion d'Abeille Assurances Holding, d'Aéma REIM et du groupe Ofi. À l'issue de cette recomposition Ofi Invest est désormais

détenue par Macif SAM à 51 %, Abeille Assurances Holding à 43 % et Aésio mutuelle à 6%.

Ofi Invest rassemble l'ensemble des métiers liés à la gestion d'actifs (actifs financiers cotés et non cotés, actifs immobiliers) au sein d'un même pôle.

## 1.2 GOUVERNANCE D'AEMA GROUPE

### 1.2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Sgam Aéma Groupe est administrée par un conseil d'administration qui se compose au 31 décembre 2022 de :

- Vingt-quatre administrateurs élus par l'assemblée générale sur candidatures proposées par chaque entité affiliée parmi ses propres administrateurs ;
- Trois administrateurs représentant les salariés désignés par une instance intersyndicale.

Un conseiller du conseil d'administration participe aux réunions du conseil. Il a la qualité d'invité et n'a pas voix délibérative.

Au 31 décembre 2022, 42 % des administrateurs élus par l'assemblée générale sont des femmes.

Nom et prénom des membres du conseil d'administration	Date de naissance	Date de début de mandat ou renouvellement	Echéance de fin du mandat (date de l'assemblée)
AUGIER Béatrice	01/04/1968	07/01/2021	2027
BARABAS Marie-Françoise	15/10/1955	07/01/2021	2025
BERENGUEL Marc	14/05/1963	07/01/2021	2027
BROTHIER Patrick	22/01/1963	07/01/2021	2027
CERDAN Rémi	05/03/1963	12/05/2022	2023
CHARTIER Alain	29/11/1950	07/01/2021	2023
DEFIOLLES Florence	14/05/1962	07/01/2021	2027
DESSEMOND Mireille	07/08/1953	07/01/2021	2023
FERNANDEZ Nathalie	20/08/1968	19/05/2021	2023
GERARD Clarisse	28/12/1957	07/01/2021	2025
GROSSE Jean-Louis	13/09/1961	07/01/2021	2027
HAURY Pascal	11/05/1966	07/01/2021	2027
LAREUR Françoise	06/10/1961	07/01/2021	2027
LE GAC Catherine	18/05/1959	07/01/2021	2025
LEBRUN Alain	25/05/1965	07/01/2021	2027
LEVEUGLE Vianney	14/04/1960	07/01/2021	2025
MARTINEAU Bertrand	26/12/1957	07/01/2021	2025
MAYANCE Nathalie	05/09/1963	12/05/2022	2023
MICHARD Pascal	16/04/1954	07/01/2021	2023
PERRAULT Philippe	23/11/1955	07/01/2021	2023
PERRIN Yves	17/06/1952	07/01/2021	2023
PHILIPPE Denis	29/04/1957	07/01/2021	2025
SAINTHUILLE Dominique	04/03/1964	07/01/2021	2027
VERNE Claude	03/07/1960	07/01/2021	2025
LOUIS Jean-Paul*	05/02/1968	01/05/2022	2024
NAVARRO Catherine*	11/10/1966	15/05/2021	2024
PINTO Manuel*	24/09/1965	07/01/2021	2024

\*Administrateurs représentant les salariés.

Les mandats des administrateurs font l'objet d'un suivi dans le cadre des obligations réglementaires relatives aux règles de cumul.

La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de six années. Compte tenu du renouvellement par tiers prévu par les statuts et validé par le conseil d'administration du 22 avril 2021, les administrateurs auront un premier mandat d'une durée ramenée à deux ans pour un tiers d'entre eux, jusqu'en 2023, quatre ans pour le deuxième tiers, à échéance 2025 et de six ans pour le dernier tiers, jusqu'en 2027.

La durée du mandat des administrateurs représentant les salariés est de trois ans.

La Sgam Aéma Groupe exerce réglementairement une influence dominante sur les entités affiliées et sous-affiliées.

En ce sens, le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques et s'assure de leur mise en œuvre. Il veille à la cohérence de la stratégie des entreprises affiliées à Aéma Groupe avec les orientations stratégiques du groupe, y compris dans le domaine financier, et dispose à cet égard de pouvoirs de contrôle et de sanction.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, il se saisit de

toutes questions intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il veille notamment au respect des droits et obligations nés des conventions d'affiliation et des statuts. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

En 2022, il s'est réuni à huit reprises et le registre fait apparaître un taux de présence de 92 %.

Conformément à la charte de gouvernance d'Aéma Groupe et au règlement intérieur du conseil d'administration, celui-ci s'appuie, pour prendre des décisions, sur les travaux de son bureau, du comité exécutif, des comités spécialisés, des commissions politiques « Influence, lobbying & affaires publiques » et « Engagements, rôle des élus dans le cycle des affaires et RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises » et du groupe de travail sur l'économie sociale et solidaire.

## 1.2.2 LES COMITES SPECIALISES

Les comités spécialisés du conseil d'administration d'Aéma Groupe ont vocation à lui apporter assistance et conseil en amont de ses prises de décisions, sur des domaines relevant exclusivement de la compétence décisionnelle du conseil. Ils interviennent en qualité de comités d'Aéma Groupe sur le périmètre du groupe.

Leurs présidents rendent compte au conseil d'administration d'Aéma Groupe des travaux réalisés.

Aussi, dans certains cas, ils peuvent également émettre des avis pour éclairer les décisions des conseils d'administration ou de surveillance des entités du groupe.

### LE COMITÉ D'AUDIT GROUPE

Le périmètre de contrôle du comité d'audit groupe porte sur l'ensemble des entités du groupe. Le comité émet un avis ou, dans certains cas, une recommandation au conseil d'administration d'Aéma Groupe, partagés le cas échéant aux conseils d'administration ou de surveillance des entités du groupe sur :

- L'information financière de l'ensemble des entités du groupe et la fiabilité des comptes notamment les comptes combinés du groupe ;
- Les conventions réglementées de l'ensemble du groupe ;
- Le respect du processus de sélection et d'indépendance des commissaires aux comptes conformément à la procédure du groupe (l'appel d'offre est piloté au niveau du groupe afin de respecter la présence d'au moins un co-commissaire aux comptes au sein de chacune des entités du groupe) ;
- L'efficacité du système de contrôle périodique et permanent (avec validation du plan d'audit annuel et le budget afférent) d'Aéma Groupe en s'appuyant sur les avis transmis par les comités d'audit des affiliés.

Le comité est informé :

### LE BUREAU

Le bureau est une émanation du conseil d'administration. Il travaille par délégation du conseil d'administration et sous son contrôle. Il est composé de dix membres dont le président, cinq administrateurs proposés par Macif SAM et quatre administrateurs proposés par Aésio mutuelle

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est une instance de gouvernance mixte, associant dirigeants, élus et salariés, visant à renforcer l'efficacité du conseil d'administration et de la direction générale, et la cohésion au sein du groupe.

Il est composé des membres du bureau du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués, ainsi que du directeur de cabinet du président. D'autres personnes peuvent, le cas échéant, être invitées au comité exécutif.

- Des avis des commissaires aux comptes sur les éléments financiers des principales entités du groupe ;
- De l'efficacité du système de contrôle interne, de la conformité et de l'audit des entités affiliées.

En outre, le comité d'audit du groupe informe les comités d'audit des entités affiliées de toute information concernant les entités affiliées et sous-affiliées traitées par le comité d'audit groupe.

Au cours de l'année 2022, il s'est réuni à huit reprises et a été sollicité une fois par mail. Le registre fait apparaître un taux de présence de 91 %.

### LE COMITÉ DES RISQUES GROUPE

Conformément à la directive Solvabilité II, ce comité exerce des missions complémentaires à celles du comité d'audit groupe.

Le périmètre de contrôle du comité des risques groupe porte sur l'ensemble des entités du groupe.

Il a pour mission de produire des avis ou, dans certains cas, des recommandations au conseil d'administration d'Aéma Groupe, partagés le cas échéant aux conseils d'administration ou de surveillance des entités du groupe sur les éléments suivants :

- Le pilotage des enjeux stratégiques du groupe via l'examen :
  - de l'Own Risk and Solvency Assessment (ORSA) annuel et de l'ORSA ad hoc qui peut être déclenché lors de la survenance d'événements importants, qui entraînent une modification substantielle du profil de risque ou du niveau de ressources financières disponibles ;
  - des études d'impacts des projets portant sur une nouvelle affiliation, en lien avec les entités concernées ;
  - de toutes études d'impacts relatives aux projets stratégiques ou transverses groupe ;

- de l'adéquation entre la stratégie et la maîtrise des risques du groupe (stratégiques, financiers, assurantiels et opérationnels) ;
- de la stratégie de développement et des opérations financières susceptibles d'impacter la solvabilité du groupe ;
- des stress tests et de l'allocation stratégique des fonds propres du groupe ;
- L'étude des profils de risque au plan des entités du périmètre groupe ;
- Le système de gestion des risques via l'examen :
- de l'ensemble des politiques écrites du groupe incluant les éventuelles spécificités ;
- des rapports réglementaires Solvabilité II et des rapports des fonctions clés actuarielle, gestion des risques et vérification de la conformité réalisés au niveau groupe ;
- Les rapports réglementaires des principales entités du groupe afin de donner un avis sur la cohérence d'ensemble.

Le comité veille, en lien avec les comités des risques des entités affiliées du groupe, au respect par l'ensemble des entités du groupe des orientations communes en matière de politique des risques ; dans ce cadre, le comité des risques d'Aéma Groupe est habilité à se voir communiquer tous les éléments utiles lui permettant d'opérer les vérifications nécessaires le cas échéant.

Au cours de l'année 2022, il s'est réuni à dix reprises. Le registre fait apparaître un taux de présence de 84 %.

### LE COMITÉ DES SÉLECTIONS

Ce comité a en charge de produire des avis ou recommandations au conseil d'administration d'Aéma Groupe, partagés aux conseils d'administration ou conseils de surveillance des entités du groupe sur :

- Les critères définis par le groupe en matière de cadrage du dispositif compétence et honorabilité du groupe applicable à l'ensemble des entités du groupe ;
- Les critères à respecter au niveau du groupe et par chacune des entités du groupe en matière de compétence et honorabilité ;
- La politique groupe en matière de « sélection » et nomination des mandataires sociaux et dirigeants effectifs, prenant notamment en compte les axes définis dans le cadre de la plateforme politique ;

- La conformité du déploiement du dispositif compétence et honorabilité en lien avec l'ensemble des comités des sélections des entités du groupe ;
- Le respect du programme de formation des administrateurs d'Aéma Groupe ;
- Le comité participe à définir et à suivre la politique d'accompagnement des mandats telle que définie par la plateforme politique.

Ce comité a compétence sur l'ensemble des entreprises affiliées, sous affiliées, et de leurs filiales le cas échéant, dans le respect des prérogatives des conseils d'administration ainsi que des comités ou processus de sélections des entités du groupe qui en sont dotées.

Au cours de l'année 2022, il s'est réuni à sept reprises et a été sollicité une fois par mail. Le registre fait apparaître un taux de présence de 90 %.

### LE COMITE DES REMUNERATIONS

Ce comité a en charge de produire des avis ou recommandations au conseil d'administration d'Aéma Groupe, partagés aux conseils d'administration ou conseils de surveillance des entités du groupe sur :

- La rémunération des mandataires sociaux et dirigeants effectifs d'Aéma Groupe et sur les modalités de leur contrat de travail s'il s'agit de dirigeants salariés d'Aéma Groupe ;
- Les éléments de communication relatifs aux rémunérations, indemnisations et remboursements de frais figurant dans les rapports de gestion ou de gouvernance ;
- La proposition d'une politique de rémunération ou d'indemnisation et de remboursement des frais des mandataires sociaux et des dirigeants effectifs, adaptée et cohérente au sein du groupe prenant notamment en compte les axes définis dans le cadre de la plateforme politique.

Ce comité a compétence sur l'ensemble des entreprises affiliées, sous-affiliées, et de leurs filiales le cas échéant, dans le respect des prérogatives des conseils d'administration ainsi que des comités ou processus de rémunération des entités du groupe qui en sont dotées.

Au cours de l'année 2022, il s'est réuni à cinq reprises. Le registre fait apparaître un taux de présence de 90 %.

## 1.2.3 LA COMITOLOGIE ISSUE DE LA PLATEFORME POLITIQUE

### LA COMMISSION INFLUENCE, LOBBYING & AFFAIRES PUBLIQUES DU GROUPE

Cette commission est destinée à faire valoir les intérêts du groupe auprès des pouvoirs publics, organismes professionnels et tous interlocuteurs nationaux et internationaux adéquats et susceptibles d'être sensibles aux messages et sujets d'influence élaborés par cette commission.

Elle contribue à positionner le groupe en tant que leader français de la protection, pesant dans le débat public et la société. Elle vient renforcer la capacité du groupe à défendre, d'une part, les intérêts de ses sociétaires et adhérents et de ses mutuelles, et d'autre part, ses intérêts économiques, réglementaires, politiques, de réputation et plus généralement la pertinence et la spécificité de son modèle.

La commission a pour rôle de proposer les orientations stratégiques et un plan d'action consolidé groupe en matière d'influence et de lobbying.

Après validation par le conseil d'administration, elle coordonne le déploiement de ces orientations politiques en lien avec les entreprises affiliées.

Elle capitalise sur la capacité d'influence des délégués et élus territoriaux, innove en explorant des alternatives aux moyens traditionnels d'influence.

En lien avec la direction des affaires publiques d'Aéma Groupe et de chacune des entreprises affiliées, elle s'assure de l'adéquation des moyens et expertises pour accomplir les objectifs définis. Elle privilégie l'inclusion et les rencontres à tous les niveaux.

Au cours de l'année 2022, elle s'est réunie à quatre reprises. Le registre fait apparaître un taux de présence de 84 %.

### LA COMMISSION ENGAGEMENTS, RÔLE DES ÉLUS DANS LE CYCLE DES AFFAIRES ET RSE DU GROUPE

Cette commission est chargée d'élaborer la réflexion stratégique sur les sujets de l'engagement, du rôle des élus dans le cycle des affaires et de la responsabilité sociale,

sociétale et environnementale du groupe, de l'investissement responsable du groupe et de coordonner la mise en œuvre en lien avec les affiliées sous le contrôle du conseil d'administration.

Afin de répondre à l'ambition mutualiste du groupe, cette commission a la responsabilité de formaliser et coordonner la réflexion autour des feuilles de route des affiliées, avec les administrateurs des entreprises affiliées et de facto membres du conseil d'administration d'Aéma Groupe, sur les trois thèmes évoqués ci-dessus. Elle est ainsi chargée de développer un engagement transversal au groupe, de favoriser l'accompagnement des élus dans le développement économique du groupe, et de soutenir le groupe dans la réalisation de son projet mutualiste.

La commission a ainsi pour objectif de guider les réalisations mutualistes et de favoriser le développement économique du groupe, tout en lui assurant d'avoir un impact social, sociétal et environnemental correspondant à son modèle.

Au cours de l'année 2022, elle s'est réunie à cinq reprises. Le registre fait apparaître un taux de présence de 75 %.

### LE GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Ce groupe de travail formalise l'ambition du groupe d'identifier et de coordonner les actions menées par le groupe et par chacune de ses entités dans l'économie sociale et solidaire.

Ce groupe de travail encourage également les initiatives et partenariats sur les territoires, permettant ainsi au groupe de s'insérer utilement auprès des acteurs de l'ESS.

De plus, il assure la transposition des engagements ESS du groupe en actions concrètes, ce qui lui permet de répondre aux besoins émergents de ses sociétaires et adhérents, et plus largement à la société.

Il porte ainsi un enjeu de coordination des initiatives des entités sur le champ de l'ESS, tout en étant respectueux de leurs histoires, de leurs identités et de leur autonomie d'action, source de richesse et d'innovation.

## 1.2.4 GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aéma Groupe a mis en place une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.

Cette politique doit permettre la mise en œuvre d'un processus visant à identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts potentiels ou avérés. À ce titre, elle doit comprendre a minima :

- Les circonstances qui donnent lieu ou peuvent donner lieu à un conflit d'intérêt risquant de porter atteinte aux intérêts du groupe ;

- Les mesures et procédures visant à prévenir les conflits d'intérêts ;
- Les procédures à suivre et les mesures à prendre en vue de gérer de tels conflits et de les empêcher de nuire aux intérêts du groupe.

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités et opérations du groupe.

### 1.2.5 DIRECTION GENERALE – DIRIGEANTS EFFECTIFS

M. Adrien Couret est le directeur général d'Aéma Groupe depuis sa nomination le 7 janvier 2021 par le conseil d'administration. Conformément à l'article 26 des statuts, il assure, sous l'autorité et la surveillance du conseil d'administration, la direction générale d'Aéma Groupe qu'il représente dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom d'Aéma Groupe pour assurer sa gestion et son administration, dans le cadre des orientations et des limitations de pouvoirs fixées par le conseil d'administration. Il exerce ses fonctions dans la limite de la réglementation en vigueur, des statuts et sous réserve des pouvoirs dévolus à l'assemblée générale et au conseil d'administration.

Dans l'exercice de ses responsabilités stratégiques, opérationnelles et managériales, le directeur général s'appuie sur des instances techniques placées sous son autorité. Sous l'impulsion et le contrôle du conseil d'administration, il instruit la stratégie du groupe qu'il soumet au conseil d'administration.

MM. Jean-Philippe Dogneton et Olivier Brenza sont les deux directeurs généraux délégués d'Aéma Groupe depuis leur

nomination par le conseil d'administration respectivement le 7 janvier 2021 et le 14 décembre 2022 :

- M. Jean-Philippe Dogneton, directeur général délégué IARD et Vie et président du conseil d'administration d'Abeille Assurances Holding, a pour mission de porter les ambitions stratégiques du groupe au sein de Macif SAM, de Mutavie, d'Abeille Assurances Holding de leurs filiales et de contribuer auprès du directeur général au bon pilotage et fonctionnement du groupe ;
- M. Olivier Brenza, directeur général délégué Santé Prévoyance, a pour mission de porter les ambitions stratégiques du groupe au sein de l'UMG Aésio Macif et de contribuer auprès du directeur général au bon pilotage et fonctionnement du groupe.

Le directeur général, les directeurs généraux délégués et le directeur général adjoint Finance et Risques groupe, M. François Bonnin, sont dirigeants effectifs d'Aéma Groupe.

Le nombre de dirigeants effectifs permet d'organiser des remplacements en cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs dirigeants, afin de garantir la continuité de la direction effective.

### 1.2.6 POLITIQUE DE REMUNERATION

Applicable à Aéma Groupe et à l'ensemble de ses entreprises affiliées, les entreprises sous-affiliées et leurs filiales (hors Abeille Assurances Holding), la politique de rémunération Aéma Groupe privilégie une gestion saine et efficace des risques, en prenant en compte les intérêts à long terme du groupe et de ses entités tels que les perspectives de croissance durable et est adaptée aux activités des entreprises du groupe.

Cette politique permet sur le long terme :

- De garantir l'engagement et la fidélisation des collaborateurs en assurant une gestion appropriée des risques et de la conformité ;
- De reconnaître, pour les dirigeants, la mise en œuvre de la stratégie du groupe.

Conformément aux dispositions du Code des assurances, et notamment l'article R. 322-55-1 qui rappelle que les fonctions d'administrateur sont gratuites, le conseil

d'administration est autorisé à allouer des indemnités dans les limites fixées par l'assemblée générale. Cette possibilité est expressément inscrite dans les statuts d'Aéma Groupe (article 24).

L'assemblée générale est informée chaque année du montant des indemnités effectivement allouées et des frais remboursés aux administrateurs. Pour ce faire, le conseil d'administration s'appuie principalement sur l'avis du comité des rémunérations d'Aéma Groupe.

Lors de la séance du 18 juin 2022, l'assemblée générale, conformément à l'article R. 322-55-1 du Code des assurances et à l'article 24 des statuts, a décidé que le montant des indemnités versées aux administrateurs, au titre de l'année 2022, sera limité à un montant maximum global de 2 % du montant annuel du budget de fonctionnement de la Sgam Aéma Groupe au titre de l'exercice 2022.

## 1.3 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE 2022

### 1.3.1 CONJONCTURE MONDIALE, LA GUERRE AUX PORTES DE L'EUROPE

Le 24 février, la Russie a lancé une invasion en Ukraine. Rapidement, des sanctions européennes et américaines de nature économique ont été annoncées, comme l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international (SWIFT).

En réaction à cette attaque, le prix du baril de pétrole a flambé, dépassant les 100 dollars pour la première fois depuis 8 ans. Quant au gaz, son prix a également bondi au moment de l'offensive, or l'Europe est très dépendante de la Russie puisque cette dernière fournit près de 40 % du gaz consommé par les européens.

Ce conflit a ainsi fragilisé l'Europe et l'a poussée à s'interroger sur son indépendance énergétique. Il a également pesé sur l'activité économique européenne.

Le conflit s'est enlisé et est venu ajouter, tout au long de l'année, une inconnue dans l'exercice des Banques centrales, dont la sortie des politiques monétaires très expansionnistes était tout juste tracée. En effet, avec ce conflit, l'inflation semblait encore moins sous contrôle, notamment en Europe.

Après plusieurs années de politiques monétaires expansionnistes, mises en place notamment pour soutenir les économies au sortir de la crise sanitaire, les Banques centrales ont dû basculer très rapidement vers des politiques monétaires restrictives. En effet, la forte inflation de 2022, jamais vue depuis plus de 40 ans, a poussé les Banques centrales à durcir les conditions monétaires.

En mars, la Fed a augmenté son principal taux directeur d'un quart de point, pour la première fois depuis 2018. Dans le même temps, la BCE annonçait un resserrement plus rapide qu'anticipé de sa politique monétaire.

L'inflation continuant de progresser, la Fed a poursuivi ses hausses de taux : 50 points de base supplémentaires en mai puis 75 points de base en juin, ce qui constituait sa plus forte hausse depuis 1994. Par la suite, la Fed a maintenu le rythme de hausse de 75 points de base à chacune de ses réunions de politique monétaire jusqu'en octobre. L'Institution estimait que sa priorité absolue était l'inflation et que, pour lutter contre cette dernière, une dégradation

de l'activité économique et du marché du travail entraînée par une hausse des taux semblait nécessaire.

De son côté, la BCE faisant face elle aussi à un niveau d'inflation de plus en plus insoutenable, a procédé en juillet à sa première remontée de taux directeurs depuis 2011. Ils ont été augmentés de 50 points de base, mettant ainsi fin à la période de taux nuls voir négatifs pour la zone euro débutée en 2014.

En septembre, la BCE a annoncé une hausse de 75 points de base, une première dans l'histoire de la zone euro. Elle a été suivie en octobre par une nouvelle hausse de même ampleur puis la Fed et la BCE ont annoncé une hausse de taux de 50 points de base en décembre. Les Banques centrales ont ainsi conservé une position prudente, l'inflation demeurant à des niveaux élevés et leurs nouvelles prévisions d'inflation pour 2023 ayant été revues à la hausse.

En l'espace d'une année, les taux directeurs de la Fed sont passés de 0 % à une fourchette comprise entre 4,25 % et 4,50 %. De son côté, le principal taux directeur de la BCE est passé de 0 % à 2,50 %.

Après une année 2021 marquée par un rebond de la croissance économique et des marchés actions euphoriques, l'année 2022 aura été beaucoup plus délicate. Dans un contexte inflationniste et de resserrement monétaire, la croissance économique a ralenti en 2022 et les perspectives sur 2023 ont été nettement revues à la baisse.

Au cours du printemps, la Commission européenne a abaissé fortement ses prévisions économiques pour la zone euro : 2,7 % pour 2022, contre 4 % espéré avant l'invasion de l'Ukraine et la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, en Chine, la situation sanitaire et la poursuite de la stratégie zéro Covid ont entraîné un ralentissement de la croissance.

C'est ainsi qu'au niveau mondial, la croissance devrait s'établir à 3,1 % en 2022, après un rebond économique soutenu en 2021 (5,9 %). La croissance en zone euro devrait quant à elle s'établir à 3,3 % en 2022.

### 1.3.2 MARCHÉS FINANCIERS, UNE CHUTE GÉNÉRALISÉE

Les marchés actions ont commencé les premiers jours de l'année 2022 en hausse, le CAC 40 signant le 4 janvier un nouveau record historique en s'établissant à 7 314 points. Les marchés étaient rassurés par l'apaisement des inquiétudes sur le variant Omicron.

Mais très vite, les perspectives d'une politique monétaire plus agressive de la part de la Fed pour lutter contre l'inflation ont pesé sur la tendance puis les marchés actions ont plongé suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Toutefois, fin juillet, le redémarrage de l'approvisionnement en gaz russe et la publication de bons résultats d'entreprises ont rassuré. De plus, outre-Atlantique, l'inflation a commencé à baisser, permettant d'espérer un durcissement moins fort de la politique monétaire de la Fed. Les marchés actions ont ainsi connu une courte accalmie au milieu de l'été.

Cependant, fin août, Jerome Powell, le président de la Fed, a clairement affirmé lors de la réunion annuelle des banquiers centraux sa détermination à poursuivre sa politique monétaire restrictive mise en place pour contrer l'inflation galopante. Cette déclaration a mis fin à l'embellie estivale des marchés actions.

L'année s'est clôturée sur des performances négatives pour les indices actions. En France, le CAC 40 a baissé de -9,5 %, du jamais vu depuis 2011. Au niveau européen, l'Euro Stoxx 50 a reculé de -11,7 %.

Outre-Atlantique, le S&P 500, indice de référence du marché américain, a terminé l'année à -19,4 %. Il s'agit de sa plus mauvaise performance depuis la crise financière de 2008. De son côté, le Nasdaq, indice à forte coloration technologique, a plongé de -33,1 %.

Sur les marchés obligataires, l'année 2022 aura été celle de la remontée très rapide des taux d'intérêt dans un environnement volatil, ce qui a entraîné une forte baisse des valorisations des obligations.

Dès le début de l'année, les taux de rendement obligataires ont progressé, dans un contexte de tensions inflationnistes et de changement de ton des Banques centrales. C'est ainsi que fin janvier, le taux 10 ans allemand est repassé en territoire positif pour la première fois depuis mai 2019. Le 23 septembre, il a même dépassé les 2 %, une première depuis 10 ans.

Le taux 10 ans français a franchi pour sa part la barre de 1 % le 28 mars, celle des 2 % le 13 juin et celle des 3 % le 20 octobre. Il a terminé l'année à 3,02 %, soit en progression de 292 points de base sur l'année 2022. Il a retrouvé un plus haut niveau depuis 10 ans. Son homologue allemand a progressé de 275 points de base et a franchi la barre des 2,50 % en fin d'année.

Tout au long de l'année, les cours du pétrole ont connu une forte volatilité, sur fond de crise énergétique liée à la guerre en Ukraine.

Fin février, en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le prix du baril de pétrole a flambé, dépassant les 100 dollars pour la première fois depuis 8 ans, la Russie étant le troisième producteur mondial de pétrole. Cette flambée des prix s'est poursuivie jusqu'au début du mois de mars où le cours du baril de pétrole Brent a touché un pic à 139 dollars.

Fin mai, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a annoncé une augmentation de sa production pour juillet et août afin de compenser une diminution de l'offre qui résultait des sanctions envers la Russie. Par conséquent, les cours du pétrole ont baissé, repassant sous les 100 dollars. Cette baisse s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année, dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale et de craintes de récession.

Malgré une remontée en décembre, le pétrole a terminé l'année 2022 avec des cours proches de ceux de la fin d'année 2021.

### 1.3.3 PERSPECTIVES 2023, FAIBLE CROISSANCE ET FORTE INFLATION

En 2023, l'environnement économique devrait rester morose avec une croissance mondiale en ralentissement et une inflation toujours élevée.

La dernière prévision de l'OCDE, datant de novembre, table sur une croissance mondiale en 2023 à 2,2 %. En zone euro et aux États-Unis, la croissance pourrait se situer aux alentours de 0,5 %.

De son côté, l'inflation devrait refluer mais rester néanmoins à un niveau élevé. L'OCDE anticipe une inflation en zone euro de 6,8 % en 2023 après 8,3 % en 2022.

Dans ce contexte, les Banques centrales ne mettront pas fin à leurs politiques monétaires restrictives, même si le rythme des hausses de taux directeurs devrait diminuer.

C'est ainsi qu'après avoir connu une remontée spectaculaire en 2022, dans un contexte inflationniste et de resserrement des politiques monétaires, les taux d'intérêt devraient se stabiliser sur 2023 dans un environnement malgré tout volatil.

Avec la dégradation de l'activité économique, la progression des bénéfices des entreprises devrait ralentir. Par ailleurs, l'effet TINA (There Is No Alternative) n'est plus d'actualité compte tenu des rendements offerts par les obligations face au rendement du dividende actions.

Dans ce contexte, les éléments de volatilité vont perdurer sur les marchés actions.

## 1.3.4 MARCHÉ DE L'ASSURANCE

### 1.3.4.1 Assurance de biens et de responsabilité

Le marché de l'assurance a été fortement impacté par la conjoncture mondiale. Les difficultés d'approvisionnement de l'industrie et l'inflation soutenue sur l'énergie et les matières premières ont semé le trouble sur la plupart des marchés, conduisant à une réduction des flux d'immatriculations et une diminution des mises en construction.

Le marché français de l'automobile enregistre une baisse de 7,8% des ventes de voitures particulières neuves par rapport à 2021, conduisant à un plus bas historique depuis 50 ans. Après un premier semestre placé sous le signe des pénuries de semi-conducteurs, de l'inflation et des problèmes de livraison, le marché du neuf a retrouvé un certain rebond à partir du mois d'août, tout en finissant l'année en léger repli, montrant le caractère fragile de cette reprise.

Après une année record en 2021, le marché français de l'occasion s'est replié de 13 % en 2022. Cette baisse s'explique par une pénurie de modèles récents et la flambée des prix. Il faut remonter à 2009 pour retrouver une volumétrie si basse.

Sur le marché immobilier, la situation n'est guère meilleure avec un recul des mises en chantier de l'ordre de 3 %, en lien avec le durcissement des conditions de crédit, les difficultés d'approvisionnement et l'augmentation des coûts de la construction. Pour autant, le marché immobilier retrouve une dynamique positive en matière de permis de construire, avec 5,6 % de logements supplémentaires autorisés à la construction sur douze mois glissants.

Cette raréfaction de la matière assurable a conduit à une progression plus modérée de l'effet volume sur les cotisations, en particulier pour l'automobile dont les

cotisations progressent de +2,9 % sur l'ensemble de la branche et de +2,1 % pour les véhicules de 1ère catégorie ; la croissance du parc étant limitée à +0,4 % après +1,4 % à fin 2021. En dommages aux biens des particuliers, la croissance des cotisations en 2022 dépasse celle de 2021 (+4,2 % vs +3,9 %). La tendance est similaire pour les cotisations MRH, contrairement au nombre de contrats qui ralentit légèrement (+1,8 % après +2,2 %).

Sur le front de la sinistralité, l'année a été profondément marquée par les nombreux épisodes climatiques qui ont balayé et émaillé la France. Les tempêtes de début d'année et les orages de grêle qui se sont succédés de mi-mai à début septembre ont généré un volume conséquent de dossiers de sorte que les fréquences globales ressortent en forte hausse.

En Automobile, la sinistralité globale progresse de +6,1 % sur un an ; elle est plus importante que celle des principales garanties (+1,5 %), du fait des « autres garanties » notamment climatiques, fortement impactées durant l'année. Les fréquences liées à la responsabilité civile finissent l'année en légère baisse, tandis que les vols et les dommages tous accidents sont en hausse significative.

Le constat est similaire en Habitation, avec une sinistralité qui s'est détériorée de +3,5 % sur l'année. Cette progression dissimule des évolutions contrastées au sein des différentes garanties. L'année 2022 se conclut sur une hausse importante de la fréquence TGN (+109,8 %), suivie dans une moindre mesure par celles des vols (+6,1 %) et des incendies (+4,2 %). A contrario, les fréquences portant sur les garanties dégâts des eaux et RC sont en retrait (-10,5 % et -7,7 % respectivement).

### 1.3.4.2 Santé/Prévoyance

Le marché de l'assurance santé observe des équilibres techniques tendus, avec une hausse des prestations qui se poursuit face à une pression des pouvoirs publics et de l'opinion pour ne pas augmenter les tarifs.

L'équilibre économique des Organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM) est bousculé par plusieurs facteurs :

- Un contexte inflationniste pesant sur les frais d'exploitation ;
- Un marché de l'assurance santé-prévoyance ultra concurrentiel ;

### 1.3.4.3 Épargne/Retraite

Le contexte international et économique exposé précédemment a eu des conséquences profondes sur l'ensemble du tissu économique français, et notamment sur l'activité d'assurance-vie.

En effet, en 2022, le taux d'épargne des Français et les flux de placements financiers sont en recul par rapport à 2020 et 2021. La hausse de l'inflation a eu pour effet collatéral l'augmentation de la rémunération de l'épargne

- Une augmentation constante de la Consommation de soins et biens médicaux (CSBM) depuis 30 ans ;
- Des réformes impactant directement l'activité comme le 100 % santé sur les postes dentaire, audiologie et optique, ou la prise en charge des consultations de psychologue.

réglementée. Ainsi le livret A a vu son taux relevé de 0,5 % à 1 % en février 2022 puis à 2 % en août 2022.

En cumul depuis le début de l'année, les cotisations des contrats d'assurance vie et de capitalisation sont en baisse de 3 %, à 144,4 milliards d'euros.

Les versements sur les supports en unités de compte sont en très légère baisse (-0,3 %, à 57,7 milliards d'euros) tandis que

ceux sur les supports euros sont en net retrait (-5%, à 86,7 milliards d'euros). La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations s'établit à 40% pour l'année 2022 (contre 39 % en 2021).

En cumul depuis le début de l'année, la collecte nette s'établit à +14,3 milliards d'euros. Elle est positive pour les supports en unités de compte (+34,6 milliards d'euros) et négative pour les supports euros (-20,3 milliards d'euros).

La pression concurrentielle s'est accrue sur la fin de l'année entre les différents supports d'épargne, tout

particulièrement à l'été 2022. Dans un contexte de forte incertitude, les épargnants ont recherché la liquidité et la sécurité d'un placement à l'abri de la volatilité des marchés. Le livret A et l'épargne réglementée en général, ont bénéficié de ce mouvement. Leur encours cumulé a dépassé la barre symbolique des 500 milliards d'euros à fin novembre 2022.

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation est estimé à 1 842 milliards d'euros à fin décembre 2022, en légère baisse de 2 % sur un an (-32 milliards d'euros).

## 1.4 FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022

### 1.4.1 UNE SINISTRALITE CLIMATIQUE EXCEPTIONNELLE

L'année 2022 a connu une sinistralité climatique exceptionnelle qui conduit à une charge inégalée, en dehors de 1999 avec les tempêtes Lothar et Martin. Dix événements majeurs ont émaillé la métropole, avec une activité particulièrement marquée entre mi-mai et début septembre, période sur laquelle sept épisodes d'orages et de grêles intenses se sont abattus sur la France. En début

d'année, la partie Nord de la France a essuyé plusieurs tempêtes, dont Eunice et Franklin qui se sont succédées entre le 18 et le 21 février. En dehors d'un ultime épisode de grêle sur les Hauts-de-France les 23 et 24 octobre, la fin d'année s'est avérée plutôt clémente, sans événement d'ampleur à déplorer.

### 1.4.2 CREATION D'OFI INVEST

Le 19 septembre dernier, Aéma Groupe a franchi une nouvelle étape stratégique avec la naissance de la marque Ofi Invest. Quatrième pilier du groupe, Ofi Invest regroupe les activités d'Abeille Asset Management, d'Abeille REIM, d'Aéma REIM et des sociétés du groupe Ofi.

Fort de ce positionnement sur un secteur en pleine mutation (développement de la finance durable, nouvelle donne sur les marchés de taux, poids croissant des actifs privés non cotés et de diversification...), Aéma Groupe a souhaité rassembler et réorganiser les différentes forces et expertises complémentaires au sein d'un seul et même pôle dédié à la gestion d'actifs. Ce pôle composé de plus de 600 collaborateurs est organisé autour d'un modèle multi-expertises :

- Les gestions cœur de portefeuille (Core) sous la marque Ofi Invest Asset Management : intégrant l'allocation d'actifs, et les solutions d'investissement. Cette activité est principalement composée des

équipes d'Ofi Asset Management et d'une partie des équipes d'Abeille Asset Management. Cette activité totalise un encours de 159 milliards d'euros sous gestion ;

- Les gestions de diversification : intégrant notamment SWEN CP (private equity, dette mezzanine et infrastructures), ZENCAP AM (dette privée), Syncicap AM (marchés émergents) et Ofi Pierre (immobilier régulé), cette activité représente un encours de 16 milliards d'euros sous gestion ;
- Les gestions immobilières (uniquement non régulées) sous la marque Ofi Invest Real Estate : intégrant les équipes d'Abeille REIM et Aéma REIM, cette activité totalise un actif géré de 8 milliards d'euros.

S'appuyant sur des marques fortes et engagées historiquement dans la finance responsable, Ofi Invest constitue un acteur de référence en matière d'investissement socialement responsable (ISR).

### 1.4.3 EMISSION DE DETTE SUBORDONNEE

Le 5 septembre 2022, Aéma Groupe a annoncé le succès de l'émission de 500 millions d'euros de dette obligataire subordonnée émise par Abeille Vie. Cette émission marque la confiance renouvelée des investisseurs dans le crédit du Groupe et de ses entités.

L'émission a été structurée dans un format « Sustainable », c'est-à-dire que le Groupe s'est engagé à investir un

montant équivalent aux fonds reçus dans des actifs verts et sociaux.

Cette levée de fonds permet au Groupe de préparer l'arrivée à échéance prochaine de ses titres subordonnés anciennement émis tout en conservant une bonne flexibilité financière.

### 1.4.4 DES ENGAGEMENTS POUR REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

En 2022, le groupe Aéma Groupe renforce sa politique de sobriété énergétique et met en œuvre un plan d'action pour réduire sa consommation d'énergie au-delà de l'objectif affiché du gouvernement. Son ambition est de réduire de 15 % sa consommation d'énergie à fin 2023 par rapport à 2019.

Un enjeu d'importance dans le contexte de forte tension du système énergétique actuel, et en cohérence avec ses engagements en faveur de la protection de l'environnement. Les collaborateurs du groupe ont été sensibilisés et encouragés à être acteur, à réduire leur consommation d'électricité au travers de bonnes pratiques

(limitation de la température de chauffage et de climatisation, réduction ou ajustement de l'éclairage...). Leur mobilisation a déjà permis une baisse significative de

la consommation d'énergie. Le Groupe a ainsi enregistré une baisse de plus de 10 % par rapport à l'année 2019 avec une diminution significative sur les 2 derniers mois de 2022.

## 1.5 ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE ET DE SES PRINCIPALES ENTITES

L'exercice 2022 est marqué par une très forte croissance des indicateurs et agrégats présentés dans le compte de résultat.

Cette progression s'appuie sur la croissance intrinsèque du groupe, mais également pour une large part sur la prise en compte en 2022 d'une année complète de résultat pour les entités du sous-ensemble Abeille Assurances.

### 1.5.1 ACTIVITES

Les cotisations acquises du groupe Aéma Groupe s'établissent à 16 085 millions d'euros en 2022, en hausse de 5 052 millions d'euros.

Cette forte croissance s'appuie sur les variations de périmètre (prise en compte du sous-ensemble Abeille

Rappelons qu'Abeille Assurances et ses filiales sont entrées dans le périmètre de combinaison le 30 septembre 2021, date de prise de contrôle par le groupe Aéma Groupe. Le compte de résultat 2021 n'intègre donc, pour les entités Abeille Assurances, que le résultat du dernier trimestre 2021.

Assurances en année pleine) pour 5 026 millions d'euros et sur la croissance interne à hauteur de 26 millions d'euros.

À périmètre constant, la progression ressort à 0,2 %.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
<b>Dommages</b>	<b>5 473 577</b>	<b>34 %</b>	<b>3 946 507</b>	<b>36 %</b>	<b>1 527 070</b>	<b>39 %</b>
Automobile	2 949 987		2 346 494		603 493	
Habitation	1 256 994		1 014 727		242 267	
Autres	1 266 595		585 286		681 310	
<b>Épargne/Retraite</b>	<b>7 371 223</b>	<b>46 %</b>	<b>3 930 495</b>	<b>36 %</b>	<b>3 440 729</b>	<b>88 %</b>
Supports en euros	4 652 755		2 963 685		1 689 071	
Supports en Unités de compte (UC)	2 466 954		926 708		1 540 246	
Autres	251 514		40 102		211 412	
<b>Santé/Prévoyance</b>	<b>3 239 882</b>	<b>20 %</b>	<b>3 155 546</b>	<b>29 %</b>	<b>84 336</b>	<b>3 %</b>
Santé	2 975 385		2 905 767		69 618	
Prévoyance	264 497		249 779		14 718	
<b>Cotisations acquises</b>	<b>16 084 682</b>	<b>100 %</b>	<b>11 032 548</b>	<b>100 %</b>	<b>5 052 134</b>	<b>46 %</b>

**En Dommages :** les cotisations acquises s'élèvent à 5 474 millions d'euros, en hausse de 39 % sur l'exercice (4,2 % à périmètre comparable).

Les cotisations Automobile représentent l'essentiel du stock avec un volume de cotisations acquises de 2 950 millions d'euros, en hausse de 26 %. Cette évolution repose principalement sur l'apport d'activité d'Abeille IARD & Santé (503 millions d'euros) et sur la forte croissance du portefeuille de contrats Macif SAM (+69 600 contrats).

L'Habitation représente, avec 23 %, le second poste des cotisations acquises du secteur Dommages. L'apport d'activité d'Abeille IARDS (199 millions d'euros) conjugué à la croissance du portefeuille de contrats historiques (+59 000 contrats) explique une évolution de 24 % des cotisations.

Enfin, la catégorie « Autres » représente un montant de cotisations de 1 267 millions d'euros. Elle regroupe un ensemble de contrats parmi lesquels les contrats Garantie Accident de la vie, les contrats spécifiques pour des publics dédiés (professionnels, acteurs de l'ESS, loisirs, chasse, etc.) et les couvertures complémentaires en extension des principaux produits. La croissance enregistrée sur ce segment s'appuie principalement sur les contrats en garantie des accidents de la vie et ceux concernant le dommage aux biens des professionnels.

**En Épargne/Retraite :** Le groupe Aéma Groupe a réalisé un encaissement brut de 7 371 millions d'euros, en hausse de 88 % sur l'exercice. Cette croissance se répartit de la manière suivante : -6 % sur le portefeuille historique de Mutavie et +93 % sur les entités vie du sous-ensemble Abeille Assurances.

Tous produits confondus, la collecte en euros représente 63 % de la collecte contre 33 % pour la collecte UC. Cette répartition est fortement influencée par l'entrée dans le groupe des entités du sous-ensemble Abeille Assurances, ces dernières ayant une proportion de près de 52 % dans leurs portefeuilles contrats. Le montant de l'épargne gérée s'élève à 112,6 milliards d'euros, dont 28,3 milliards d'euros en unités de comptes.

**En Santé/Prévoyance :** les cotisations acquises atteignent 3 240 millions d'euros, en hausse de 3 % par rapport à 2021. Cette croissance s'appuie à hauteur de 86 millions d'euros sur la santé collective, la santé individuelle enregistrant a contrario un léger repli sur la période.

En prévoyance, les contrats individuels portent l'essentiel des cotisations en stocks et en flux.

Pour le groupe Aéma Groupe, le détail des cotisations acquises par entité juridique s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Dommages	5 473 577	34 %	3 946 507	36 %	1 527 069	39 %
Macif SAM	3 627 639		3 507 575	0 %	120 064	
Abeille IARD et Santé	1 844 536		437 574		1 406 962	
Macifilia	1		12		-11	
Thémis	1 401		1 346		55	
Épargne/Retraite	7 371 223	46 %	3 930 495	36 %	3 440 729	88 %
Mutavie	2 190 990		2 408 723		-217 733	
Abeille Vie	3 080 201		856 935		2 223 266	
Abeille Épargne Retraite	1 213 213		295 930		917 283	
Abeille Retraite Professionnelle	886 819		368 906		517 913	
Santé/Prévoyance	3 239 882	20 %	3 155 546	29 %	84 336	3 %
Aésio mutuelle	2 074 085		2 010 019		64 066	
Apivia Macif Mutuelle	1 006 387		983 115		23 272	
NUOMA	52 552		53 569		-1 017	
MNPAF	106 858		104 269		2 589	
PAM	-		4 574		-4 574	
<b>Cotisations acquises</b>	<b>16 084 682</b>	<b>100 %</b>	<b>11 032 548</b>	<b>100 %</b>	<b>5 052 134</b>	<b>46 %</b>

## 1.5.2 RESULTATS

Au 31 décembre 2022, le groupe Aéma Groupe enregistre un résultat net - part du groupe de 122 millions d'euros contre 104 millions d'euros en 2021.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Cotisations acquises	16 084 682	11 032 548	5 052 134	
Charges des prestations*	-14 352 620	-9 634 414	-4 718 206	
Marge brute	1 732 062	1 398 134	333 928	
Charges/produits nets des cessions en réassurance	367 855	-94 681	462 535	
Marge nette	2 099 916	1 303 453	796 463	
Charges de gestion	-2 306 269	-1 485 630	-820 640	
Autres charges et produits opérationnels courants	117 498	19 272	98 226	
<b>Marge technique</b>	<b>-88 855</b>	<b>-162 905</b>	<b>74 050</b>	<b>-45 %</b>
Revenus des placements	1 810 038	854 041	955 997	
Charges des placements	-228 187	-137 010	-91 177	
Plus et moins-values de cessions	-889 255	216 294	-1 105 549	
Variation des dépréciations sur placements	-276 855	-36 678	-240 177	
Participation aux résultats	-115 201	-528 844	413 643	
<b>Marge financière</b>	<b>300 539</b>	<b>367 803</b>	<b>-67 263</b>	<b>-18 %</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>211 684</b>	<b>204 898</b>	<b>6 786</b>	<b>3 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-7 228	-7 228	-	
Autres produits nets non techniques	-26 790	-32 730	5 940	-18 %
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>177 666</b>	<b>164 939</b>	<b>12 726</b>	<b>8 %</b>
Résultat exceptionnel	17 146	9 661	7 485	77 %
Impôts sur les résultats	-63 743	-53 677	-10 066	19 %
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>131 069</b>	<b>120 923</b>	<b>10 145</b>	<b>8 %</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	4 195	7 502	-3 307	-44 %
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>135 263</b>	<b>128 425</b>	<b>6 838</b>	<b>5 %</b>
Intérêts minoritaires	13 348	24 895	-11 546	-46 %
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>121 915</b>	<b>103 531</b>	<b>18 384</b>	<b>18 %</b>

\*Inclus les ajustements ACAV.

## RAPPORT DE GESTION

Les principaux soldes contributifs aux résultats du groupe Aéma Groupe sont les suivants :

**La marge technique** s'établit à -89 millions d'euros, contre -163 millions d'euros l'exercice précédent. Ce déficit traduit un contexte technique marqué par une recrudescence de la sinistralité (notamment climatique) qui n'est que partiellement couverte par la réassurance. Les charges de

gestion sont globalement bien maîtrisées, la progression affichée reposant principalement sur la prise en compte en année complète de la contribution des entités du sous-ensemble Abeilles Assurances.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Cotisations acquises	16 084 682	11 032 548	5 052 134	
Charges des prestations	-14 352 620	-9 634 414	-4 718 206	
Charges/produits nets des cessions en réassurance	367 855	-94 681	462 535	
Charges de gestion	-2 306 269	-1 485 630	-820 640	
Autres charges et produits opérationnels courants	117 498	19 272	98 226	
<b>Marge technique</b>	<b>-88 855</b>	<b>-162 905</b>	<b>74 050</b>	<b>-45 %</b>

**La marge financière** s'élève à 301 millions d'euros, en repli de 67 millions d'euros sur l'exercice. Les produits financiers courants progressent logiquement en lien avec la prise en compte d'une année complète pour les entités du sous-ensemble Abeille Assurances. A contrario, les plus-values de cessions sont en forte diminution suite à la réalisation de

programmes de cessions obligatoires destinées à repositionner les portefeuilles. Les dépréciations des placements progressent dans un contexte de baisse des marchés actions en fin d'année. Ces éléments conduisent à ramener la participation aux résultats constatée de 529 millions d'euros à 115 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Produits des placements	1 810 038	854 041	955 997	
Charges des placements	-228 187	-137 010	-91 177	
Plus et moins-values de cessions nettes d'amortissements	-889 255	216 294	-1 105 549	
Variation des dépréciations sur placements	-276 855	-36 678	-240 177	
Participation aux résultats	-115 201	-528 844	413 643	
<b>Marge financière</b>	<b>300 539</b>	<b>367 803</b>	<b>-67 263</b>	<b>-18 %</b>

**Le résultat de l'exploitation courante** traduit les niveaux des marges technique et financière. Il ressort à 212 millions d'euros, en hausse de 7 millions d'euros sur l'exercice.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
<b>Marge technique</b>	<b>-88 855</b>	<b>-162 905</b>	<b>74 050</b>	<b>-45 %</b>
<b>Marge financière</b>	<b>300 539</b>	<b>367 803</b>	<b>-67 263</b>	<b>-18 %</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>211 684</b>	<b>204 898</b>	<b>6 786</b>	<b>3 %</b>

**Le résultat exceptionnel** ressort à +17 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2021. Il bénéficie à hauteur de 18 millions d'euros de l'impact des entrées dans le périmètre de combinaison des 3 entités du pôle gestion d'actifs

(Aéma Reim, Ofi Pierre, Zencap). Les autres mouvements sont globalement neutres, ils concernent principalement le dénouement de contrôles fiscaux déjà provisionnés l'exercice précédent.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Produits sur cessions d'actifs	47 559	29 108	18 451	
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	43 662	21 840	21 822	
Autres produits exceptionnels	3 177	15 428	-12 251	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>94 398</b>	<b>66 376</b>	<b>28 022</b>	<b>42 %</b>
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-48 354	-28 637	-19 718	
Dotation aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	-6 496	-4 774	-1 722	
Autres charges exceptionnelles	-22 401	-23 304	903	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-77 252</b>	<b>-56 715</b>	<b>-20 537</b>	<b>36 %</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 146</b>	<b>9 661</b>	<b>7 485</b>	<b>77 %</b>

**Les impôts sur les résultats** représentent une charge de 64 millions d'euros contre une charge de 54 millions d'euros en 2021. Elle regroupe les impôts exigibles comptabilisés dans les comptes sociaux et les impôts différés constatés dans les comptes combinés.

La charge d'impôts exigibles est de 23 millions d'euros, en diminution sur la période, principalement en lien avec un

contexte de forte baisse de la taxation des plus-values latentes sur OPC.

L'impact des impôts différés représente une charge d'impôts qui ressort à 41 millions d'euros en 2022. Elle traduit principalement la baisse des impôts différés actifs liée à la neutralisation de la taxation des plus values latentes sur OPC.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Impôts exigibles	-22 573	-71 361	48 788	
Impôts différés	-41 170	17 684	-58 854	
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>-63 743</b>	<b>-53 677</b>	<b>-10 066</b>	<b>19 %</b>

**La quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence** ressort à 4 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2021. Elle se caractérise par un repli de la contribution d'IME dans un contexte de dégradation des

sinsitres graves en Responsabilité civile et incendie. Les contributions des autres entités sont en ligne avec celles observées les exercices précédents.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Inter Mutuelles Assistance (IMA)	3 677	3 365	312	
Axe France	1 987	2 117	-130	
Socram Banque	574	-	574	
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	-2 043	2 019	-4 062	
<b>Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence</b>	<b>4 195</b>	<b>7 502</b>	<b>-3 306</b>	<b>NS</b>

NS : non significatif.

**La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition** représente une charge de 7 millions d'euros. Elle reste stable dans son montant et sa répartition.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Apivia Courtage	-1 755	-1 755	-	
Groupe Ofi	-2 541	-2 541	-	
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	-2 932	-2 932	-	
<b>Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition</b>	<b>-7 228</b>	<b>-7 228</b>	<b>-</b>	<b>0 %</b>

**Le résultat net - part du groupe** s'établit à 122 millions d'euros, contre 104 millions d'euros en 2021.

Les intérêts minoritaires s'établissent à 13 millions d'euros. Ils sont principalement constitués sur les entités UFF Banque et

Ofi Invest (ex Ofi Holding). Les opérations de montée au capital intervenues en fin d'année 2022 et début 2023 devraient contribuer à fortement réduire les intérêts minoritaires issus de ces deux sous-ensembles.

# RAPPORT DE GESTION

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	211 684	204 898	6 786	3 %
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-7 228	-7 228	-	
Autres produits nets non techniques	-26 790	-32 730	5 940	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	177 666	164 939	12 726	8 %
Résultat exceptionnel	17 146	9 661	7 485	
Impôts sur les résultats	-63 743	-53 677	-10 066	
Résultat net des entités intégrées	131 069	120 923	10 145	8 %
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	4 195	7 502	-3 307	
Résultat net de l'ensemble combiné	135 263	128 425	6 838	5 %
Intérêts minoritaires	13 348	24 895	-11 546	
Résultat net - part du groupe	121 915	103 531	18 384	18 %

L'analyse sectorielle du compte de résultat permet de mettre en évidence la contribution de chaque secteur d'activité au résultat net - part du groupe.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022				31 déc. 2021	
	Dommages	Épargne/Retraite	Santé/Prévoyance	Gestion d'actifs	Total	Total
Coifications acquises	5 473 577	7 371 223	3 239 882	-	16 084 682	11 032 548
Charges des prestations*	-4 986 001	-6 639 545	-2 727 074	-	-14 352 620	-9 634 414
Marge brute	487 575	731 678	512 808	-	1 732 062	1 398 134
Charges/produits nets des cessions en réassurance	385 379	-5 017	-12 507	-	367 855	-94 681
Marge nette	872 954	726 661	500 300	-	2 099 916	1 303 453
Charges de gestion	-1 024 808	-749 660	-531 801	-	-2 306 269	-1 485 630
Autres charges et produits opérationnels	-50 744	183 359	-70 332	55 215	117 498	19 272
Marge technique	-202 598	160 360	-101 833	55 215	-88 855	-162 905
Revenus des placements	223 457	1 489 043	64 643	32 895	1 810 038	854 041
Charges des placements	-64 036	-157 572	-4 251	-2 328	-228 187	-137 010
Plus et moins-values de cessions	45 765	-959 449	9 910	14 519	-889 255	216 294
Variation des dépréciations sur placements	-19 232	-235 744	-16 360	-5 519	-276 855	-36 678
Participation aux résultats	-	-116 096	894	-	-115 201	-528 844
Marge financière	185 953	20 183	54 836	39 567	300 539	367 803
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-16 645	180 543	-46 997	94 782	211 684	204 898
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-2 932	-	-1 755	-2 541	-7 228	-7 228
Autres produits nets non techniques	-12 541	-1 520	-12 729	-	-26 790	-32 730
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-32 118	179 023	-61 481	92 241	177 666	164 939
Résultat exceptionnel	303	-1 394	-6	18 244	17 146	9 661
Impôts sur les résultats	-2 436	-42 378	-4 911	-14 018	-63 743	-53 677
Résultat net des entités intégrées	-34 252	135 250	-66 397	96 467	131 069	120 923
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	1 634	2 561	-	-	4 195	7 502
Résultat net de l'ensemble combiné	-32 618	137 811	-66 397	96 467	135 263	128 425
Intérêts minoritaires	285	956	-	12 108	13 348	24 895
Résultat net - part du groupe	-32 903	136 855	-66 397	84 359	121 915	103 531

\* Inklus les ajustements ACAV.

En Dommages, la marge technique s'établit à -203 millions d'euros contre -124 millions d'euros en 2021. Elle est marquée par une sinistralité climatique historique. Elle est également pénalisée par une nouvelle progression des coûts moyens constatée sur le segment Auto.

Le solde de réassurance ressort logiquement positif à 385 millions d'euros principalement porté par la cession d'une partie de l'impact brut de la sinistralité climatique. Le ratio de sinistres sur primes passe de 91 % avant réassurance à 84 % après réassurance.

Le taux de frais généraux est en hausse en lien principalement avec la progression des frais de personnel et des coûts immobiliers. Tous contrats confondus, le ratio

combiné net ressort à 103 % (contre 101,9 % l'exercice précédent).

La marge financière s'établit à 186 millions d'euros en 2022 contre 170 millions d'euros en 2021. Elle s'appuie simultanément sur la progression des revenus courants et des plus-values de cessions. Les dépréciations d'actifs restent à un niveau modeste à 19 millions d'euros.

La contribution au résultat net - part du groupe ressort à -33 millions d'euros en 2022, contre 17 millions d'euros en 2021.

En Épargne/Retraite, la marge technique s'établit à 160 millions d'euros. Elle est dotée des prélèvements de frais de gestion sur les souscriptions et sur l'épargne gérée, desquels

sont déduits les frais généraux nécessaires à la distribution et à la gestion des contrats. Sur l'année 2022, les ressources issues des contrats progressent, en corrélation avec la croissance des encours et des versements. Les frais généraux augmentent principalement par la revalorisation des frais de personnel et les frais de transformation induit par l'arrimage des entités Abeille Assurances au groupe Aéma Groupe en année pleine pour 2022.

La marge financière ressort à 20 millions d'euros. Elle traduit une forte progression des moins-values réalisées dans le cadre de programme de cessions destinés à repositionner les portefeuilles obligataires. Elle est également pénalisée par une hausse des dépréciations en lien avec la baisse intervenue en fin d'année sur les marchés actions. L'ajustement de la participation aux résultats ne compensent que partiellement ces évolutions.

La contribution au résultat net - part du groupe s'élève à 137 millions d'euros, contre 84 millions d'euros en 2021.

**En Santé/Prévoyance**, la charge des prestations enregistre une forte progression, en rebond après un exercice 2021 atypique en termes de consommation de soins. Ce rebond traduit à la fois le développement du 100 % santé et le rattrapage des consommations médicales reportées suite aux confinements successifs survenus lors des exercices antérieurs. Les frais généraux sont en hausse à 23,2 % des primes acquises contre 22,2 % en 2021. Le ratio combiné

passé de 104,4 % à 103 %. La marge technique s'établit à -102 millions d'euros.

La marge financière ressort à 55 millions d'euros. Les produits financiers courants sont orientés à la hausse. A contrario, le solde net des plus et moins-values de cessions est positif à 10 millions d'euros mais en net repli sur l'exercice (réalisation de moins-values obligataires en 2022 et présence en 2021 de plus-values exceptionnelles sur titres de participation)

La contribution au résultat net - part du groupe s'élève à -66 millions d'euros, contre -44 millions d'euros en 2021.

**Pour le secteur Gestion d'actifs**, la marge technique s'établit à 55 millions d'euros en hausse de 23 millions d'euros. Cette évolution s'appuie sur l'apport de marge des entités du sous-ensemble Abeille Assurances (en année pleine en 2022 contre seulement le 4<sup>e</sup> trimestre en 2021). Les encours sous gestion s'élève à 182,1 milliards d'euros.

La marge financière s'établit à 40 millions d'euros, en repli de 20 millions d'euros par rapport à 2021 (ce dernier exercice ayant bénéficié d'une plus-value sur titres de participation de 33 millions d'euros).

Le résultat exceptionnel de 18 millions d'euros s'appuie essentiellement sur l'impact de l'entrée dans le périmètre de 3 entités (Aéma Reim, Ofi Pierre, Zencap).

La contribution au résultat net - part du groupe est de 84 millions d'euros contre 47 millions d'euros l'exercice précédent.

### 1.5.3 ÉLÉMENTS BILANTIELS

Au 31 décembre 2022, le total du bilan du groupe Aéma Groupe s'élève à 141 546 millions d'euros contre 141 885 millions d'euros en 2021.

Ce léger repli traduit la compensation partielle opérée entre les mouvements suivants :

- la baisse de la valeur de marché des provisions en unités de compte ;
- la progression des provisions pour sinistres à payer non vie générée par la sinistralité climatique ;
- et l'émission d'un nouveau passif subordonné.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Placements des entités d'assurance	104 106 706	74 %	104 321 957	74 %	-215 251	
Autres actifs	37 439 238	26 %	4 478 522	3 %	32 960 716	
<b>Total actif</b>	<b>141 545 944</b>	<b>100 %</b>	<b>141 884 577</b>	<b>77 %</b>	<b>-338 633</b>	<b>0 %</b>
Capitaux propres du groupe	5 099 496	4 %	4 976 649	4 %	122 847	
Provisions techniques € et UC	126 862 712	90 %	129 311 089	91 %	-2 448 377	
Dettes de financement	3 007 858	2 %	2 506 676	2 %	501 181	
Autres passifs	6 575 878	5 %	5 090 163	4 %	1 485 716	
<b>Total passif</b>	<b>141 545 944</b>	<b>100 %</b>	<b>141 884 577</b>	<b>100 %</b>	<b>-338 633</b>	<b>0 %</b>

À l'actif, la valeur au bilan des placements financiers des entreprises d'assurance (hors UC) s'établit à 104 107 millions d'euros soit près de 74 % du total du bilan. La structure des encours de placements est largement orientée vers les placements obligataires, avec en 2022 un renforcement

de la parts des OPC obligataires. Les produits de taux détenus en direct et par le biais d'OPC représentent 82 % du total des placements assurance. Les placements en actions sont en léger retrait, au profit des placements immobiliers.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Placements immobiliers	6 603 161	6 %	6 164 725	4 %	438 436	
Actions et titres à revenus variables	1 418 231	1 %	1 263 997	2 %	154 234	
Parts d'OPC actions	8 421 492	8 %	8 833 850	9 %	-412 359	
Parts d'OPC obligataires	12 848 994	12 %	12 378 887	10 %	470 108	
Obligations et autres titres à revenus fixes	72 627 477	70 %	73 559 749	72 %	-932 273	
Autres placements	2 187 351	2 %	2 120 748	3 %	66 603	
<b>Placements des entreprises d'assurance - valeurs nettes</b>	<b>104 106 706</b>	<b>100 %</b>	<b>104 321 957</b>	<b>100 %</b>	<b>-215 251</b>	<b>0 %</b>

Les plus et moins-values latentes ressortent à -9 423 millions d'euros, en repli de 12 621 millions d'euros. Cette tendance traduit principalement l'impact de la hausse des taux. Elle génère une forte diminution des plus-values latentes sur les

portefeuilles obligataires. La diminution des indices actions contribue également à orienter à la baisse les plus-values latentes actions. Les plus values latentes des autres classes d'actifs sont orientées à la hausse.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Placements immobiliers	894 394	-9 %	822 763	26 %	71 631	
Actions et titres à revenus variables	253 779	-3 %	458 856	14 %	-205 077	
Parts d'OPC actions	748 846	-8 %	889 598	28 %	-140 752	
Parts d'OPC obligataires	-577 889	6 %	33 430	1 %	-611 319	
Obligations et autres titres à revenus fixes	-10 876 036	115 %	991 756	31 %	-11 867 792	
Autres placements	133 798	-1 %	1 480	0 %	132 318	
<b>Placements des entreprises d'assurance - plus-values latentes</b>	<b>-9 423 108</b>	<b>100 %</b>	<b>3 197 883</b>	<b>100 %</b>	<b>-12 620 991</b>	<b>-395 %</b>

**Au passif**, les provisions techniques brutes en euros s'élèvent à 98 612 millions d'euros, soit près de 70 % du total du bilan au 31 décembre 2022.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Provisions techniques vie	84 554 179	86 143 297	-1 589 118	
Provisions techniques non-vie	14 057 383	13 273 495	783 888	
<b>Provisions techniques brutes en euros</b>	<b>98 611 562</b>	<b>99 416 792</b>	<b>-805 230</b>	<b>-1 %</b>
Provisions techniques en UC	28 251 150	29 894 297	-1 643 147	NS

NS : non significatif.

Les provisions en lien avec l'assurance-vie représentent l'essentiel du stock des provisions techniques. La variation sur l'exercice est fortement impactée, comme l'ensemble du marché, par une collecte nette négative pour les contrats en euros et positive pour les contrats en UC. Les provisions pour participation aux bénéfices sont également orientées à la baisse (solde progressif des participations aux bénéfices différées constatées lors de l'acquisition Abeille et rattachées à des actifs cédés dans l'année).

Pour les secteurs non-vie (principalement Dommages et Santé/Prévoyance), l'exercice est marqué par la progression des provisions pour sinistres à payer (756 millions d'euros) en lien avec les niveaux exceptionnels de sinistralité climatique observés sur l'exercice. Les variations des provisions pour primes non acquises et des autres provisions sont en ligne avec la progression du portefeuille de contrats.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	Non-vie	Vie	Non-vie	Vie	Non-vie	Vie
Provisions pour cotisations non acquises	1 593 718	-	1 548 236	-	45 482	-
Provisions pour sinistres à payer	9 911 125	801 909	9 154 825	724 626	756 300	77 283
Provisions d'assurance-vie	-	76 885 177	-	77 464 933	-	-579 756
Provisions pour participation aux bénéfices	131 316	6 841 986	143 852	7 923 617	-12 536	-1 081 631
Provisions pour égalisation	32 828	432	77 445	312	-44 617	120
Autres provisions techniques	2 388 397	24 675	2 349 137	29 809	39 260	-5 134
<b>Provisions techniques brutes en euros</b>	<b>14 057 383</b>	<b>84 554 179</b>	<b>13 273 495</b>	<b>86 143 296</b>	<b>783 888</b>	<b>-1 589 117</b>

## 1.5.4 SOLVABILITE

Les **capitaux propres du groupe** s'élèvent à près de 5 099 millions d'euros, en progression de 2 % sur l'exercice. Ils ne prennent en compte aucun passif subordonné.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	%
Capital social et fonds équivalents	883 217	881 656	1 561	
Réserves	4 155 398	4 010 527	144 871	
Résultat net - part du groupe	121 915	103 531	18 384	
Autres	-61 034	-19 065	-41 968	
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>5 099 496</b>	<b>4 976 649</b>	<b>122 848</b>	<b>2 %</b>

La variation des capitaux propres du groupe s'élève à 123 millions d'euros fin 2022.

Elle s'appuie principalement sur le résultat net de l'exercice à hauteur de 122 millions d'euros.

Les autres mouvements n'ont pas d'impact significatif sur les fonds propres du groupe.

# RAPPORT DE GESTION

(en milliers d'euros)	Capital social et fonds équivalents	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2020</b>	<b>271 056</b>	<b>2 979 013</b>	<b>97 479</b>	<b>1 011</b>	<b>3 348 559</b>
Droits d'adhésion	1 367	-	-	-	1 367
Variations de périmètre	607 399	920 135	-	-4 515	1 523 019
Affectation du résultat N-1	-	112 204	-97 479	-14 725	-
Autres variations	1 834	-824	-	-836	174
Résultat net	-	-	103 531	-	103 531
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2021</b>	<b>881 656</b>	<b>4 010 528</b>	<b>103 531</b>	<b>-19 065</b>	<b>4 976 649</b>
Droits d'adhésion	1 332	-229	-	835	1 938
Variations de périmètre	-	-664	-	-	-664
Affectation du résultat N-1	-	146 342	-103 531	-42 811	-
Autres variations	229	-579	-	7	-343
Résultat net	-	-	121 915	-	121 915
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2022</b>	<b>883 217</b>	<b>4 155 398</b>	<b>121 915</b>	<b>-61 034</b>	<b>5 099 496</b>

Au 31 décembre 2022, **les dettes de financement** s'élèvent à 3 008 millions d'euros, contre 2 507 millions d'euros fin 2021.

Les passifs subordonnés sont en forte progression suite à l'émission en septembre 2022 de 500 millions de titres subordonnés. La dette subordonnée représente, avec 2 815 millions d'euros, l'essentiel des dettes de financement du groupe Aéma Groupe (94 % du total).

Les dettes envers les établissements du secteur bancaire sont en baisse à 193 millions d'euros contre 202 millions traduisant le remboursement des emprunts bancaires.

Globalement, rapportées aux fonds propres du groupe, les dettes de financement représentent un ratio de 59 %, contre 50 % en 2021.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Passifs subordonnés	2 814 773	94 %	2 305 097	92 %	509 675	22 %
Dettes envers les entités du secteur bancaire	193 085	6 %	201 579	8 %	-8 494	-4 %
<b>Dettes de financement</b>	<b>3 007 858</b>	<b>100 %</b>	<b>2 506 676</b>	<b>100 %</b>	<b>501 181</b>	<b>20 %</b>
Capitaux propres du groupe	5 099 496		4 976 649		122 847	
<b>Ratio (dettes de financement/capitaux propres du groupe)</b>		<b>59 %</b>		<b>50 %</b>		

En matière de solvabilité, Aéma Groupe est soumis, depuis le 1er janvier 2016, à la réglementation européenne **Solvabilité II**. Cette réglementation définit un ensemble de règles prudentielles qui vise à protéger les intérêts des assurés. Elle impose notamment, tant au niveau social pour chacune des entreprises européennes ayant une activité assurance, qu'au niveau consolidé pour le groupe, l'évaluation de la solvabilité réglementaire à respecter (Solvency Capital Requirement ou SCR) et celle des fonds propres Solvabilité II. Ces évaluations sont réalisées tous les

trois mois, et communiquées à l'ACPR. Elles ne sont pas auditées par les commissaires aux comptes.

Au 31 décembre 2022, pour le groupe Aéma Groupe, le SCR s'élève à 6 149 millions d'euros, contre 7 062 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les fonds propres Solvabilité II du groupe Aéma Groupe au 31 décembre 2022 sont de 11 566 millions d'euros, dont 2 488 millions d'euros de passifs subordonnés (en valorisation Solvabilité II). Le taux de couverture est de 188 % contre 155 % au 31 décembre 2021.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
SCR groupe	6 148 851		7 061 863		-913 011	
<b>Fonds propres Solvabilité II</b>	<b>11 565 948</b>	<b>188 %</b>	<b>10 919 911</b>	<b>155 %</b>	<b>646 038</b>	<b>33 pts</b>
Fonds propres Solvabilité II, hors passifs subordonnés externes	9 077 851		8 621 692		456 159	
Passifs subordonnés externes	2 488 098		2 298 219		189 879	

## 1.5.5 PRESENTATION DES RESULTATS DES PRINCIPALES ENTITES DU GROUPE

Ces résultats reprennent les éléments sociaux des principales entités du groupe Aéma Groupe.

### 1.5.5.1 Secteur Dommages

**Abeille IARD & Santé** réalise 1,8 milliard d'euros de chiffres d'affaires à fin 2022, en progression de 5,7 % par rapport à 2021. Le résultat net de l'exercice 2022 est déficitaire de 127 millions d'euros contre un déficit de 224 millions d'euros en 2021 (la commutation d'un traité de réassurance avait engendré un coût de 123 M€ en 2021).

**Macif SAM** compte au 31 décembre 2022, 5 370 millions de sociétaires, soit 56 000 sociétaires supplémentaires par rapport au 31 décembre 2021 (+1,2 %) pour un portefeuille de 15,6 millions de contrats. Le chiffre d'affaires s'élève à 3 656 millions d'euros (+3,4 %) et se décline de la manière suivante sur les principaux contrats :

- 2 232 millions d'euros pour l'automobile (+3,0 %) ;
- 989 millions d'euros pour l'habitation (+3,4 %) ;

- 348 millions d'euros pour la Garantie Accident (+5,1 %).

Le résultat net de Macif SAM s'élève à 45 millions d'euros.

En 2022, les produits d'exploitation courants du Groupe **IMA** atteignent 1 004 millions d'euros contre 877 millions d'euros en 2021, en augmentation de 14,4 %. Le résultat consolidé du groupe IMA (résultat net part du groupe) s'élève à 11 millions d'euros en 2022.

Pour **IME**, les cotisations acquises de l'exercice 2022 s'élèvent à 66 millions d'euros, contre 63 millions d'euros à fin 2021 (+4,8 %). Le résultat net est déficitaire de 2,5 millions d'euros.

### 1.5.5.2 Secteur Santé/Prévoyance

**Aésio mutuelle** compte près de 2,7 millions personnes protégées à fin 2022. Son chiffre d'affaires s'établit à 2 milliards d'euros, en progression de 3,2 % par rapport à 2021. Le résultat net de l'exercice 2022 est déficitaire à hauteur de 70 millions d'euros contre un déficit de 44,7 millions d'euros en 2021.

**Apivia Macif Mutuelle** compte, au 31 décembre 2022, 1,2 million de personnes protégées en santé et 987 000 en prévoyance.

Le chiffre d'affaires (affaires directes et acceptations) atteint 1 044 millions d'euros en 2022 et se répartit de la manière suivante :

- 679 millions d'euros en santé des particuliers ;
- 197 millions d'euros en prévoyance des particuliers ;
- 118 millions d'euros en santé des entreprises ;
- 50 millions d'euros en prévoyance des entreprises.

Pour l'exercice 2022, Apivia Macif Mutuelle présente un résultat net bénéficiaire de 7,8 millions d'euros.

**NUOMA** compte près de 44 000 personnes protégées. Le montant des cotisations acquises s'établit à 53 millions d'euros en 2022, et réparti dans les contrats collectifs et individuels santé (50,1 millions d'euros) ainsi que dans les contrats de prévoyance (2,8 millions d'euros).

La **MNPAF** compte 153 591 personnes protégées dans le cadre de contrats santé individuels et collectifs. Le montant des cotisations acquises s'établit à 107 millions d'euros en 2022, en hausse de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent. La MNPAF présente un résultat net 2022 excédentaire de 2,8 millions d'euros.

## 1.5.5.3 Secteur Épargne/Retraite

**Abeille Vie** réalise un peu plus de 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires à fin 2022, un niveau stable par rapport à 2021. Le résultat net comptable est de 230 millions d'euros contre 78 millions d'euros en 2021.

**ARP** réalise 0,9 milliard d'euros de chiffres d'affaires à fin 2022, en baisse de 12 % par rapport à 2021. Le résultat net de l'exercice 2022 est déficitaire à hauteur de 4,5 millions d'euros contre un déficit de 31,5 millions d'euros en 2021.

**AER** réalise 1,2 milliard d'euros de chiffres d'affaires à fin 2022, en progression de 5,9 % par rapport à 2021. L'exercice 2022 se traduit par un résultat net comptable de 60 millions d'euros, contre 20 millions d'euros en 2021.

**Mutavie** compte 1 375 251 clients et gère plus de 25 milliards d'euros de provisions techniques au 31 décembre 2022, en progression de 1% par rapport à 2021. La collecte brute est en diminution de 9,3 % par rapport à 2021 et atteint 2 191 millions d'euros. La collecte des multisupports s'élève à 939 millions d'euros, soit -7,9 % par rapport à 2021.

## 1.5.5.4 Gestion d'actifs

**Groupe OFI** réalise un résultat net de 48 millions d'euros en 2022, soit une baisse de -13 millions d'euros par rapport à 2021.

**Abeille AM** et **Abeille REIM** réalisent un résultat net cumulé de 35 millions d'euros en 2022, en baisse de 25 % par rapport à 2021.

L'exercice 2022 se traduit par un résultat net comptable de 42 millions d'euros en hausse de 22 % par rapport à 2021.

**Epargne actuelle** réalise un résultat net de 13 millions d'euros en 2022, en baisse de 21 % par rapport à 2021.

**UFF Banque** réalise un résultat net de 4,4 millions d'euros en 2022 (avant intégration dans les comptes d'Abeille Vie qui détient 74,99 % d'UFF), en baisse de 7,3 millions d'euros par rapport à 2021.

**Socram Banque** compte au 31 décembre 2022 les montants d'encours suivants :

- 1 231 millions d'euros pour les crédits (+4,9 % sur un an) ;
- 1 142 millions d'euros sur les comptes à vue et épargne bancaire (-0,1 % sur un an).

Au 31 décembre 2022, Socram Banque compte près de 132 832 clients bancarisés parmi les sociétaires de Macif SAM. Le résultat net consolidé de l'exercice ressort à 2,7 million d'euros en 2022.

**Aéma REIM**, entrée dans le périmètre de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2022, réalise un résultat net de 3 millions d'euros à fin 2022.

## 1.5.6 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Au 31 décembre 2022, le solde des factures reçues non réglées est nul. Celui des factures émises non réglées dont le terme est échu, atteint 1,02 milliers d'euros.

(en milliers d'euros et TTC)	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues, non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures concernées	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	-	-	-	-	-	-
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code du commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours date de facture					

(en milliers d'euros et TTC)	Article D. 441 I.-2° : Factures émises, non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	1	-	-	-	-	2
Montant total des factures concernées	6,71	-	1,02	-	-	1,02
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,01%	-	-	-	-	-
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code du commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : 30 jours fin de mois <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

## 1.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

### 1.6.1 OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT DE LA SOCIÉTÉ UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE

Le 28 novembre 2022, Abeille Assurances Holding, qui détenait directement ou indirectement 74,99 % du capital de la société UFF Banque, a annoncé son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire sur les actions UFF Banque au prix de 21 euros par action.

Le prix proposé valorise 100% des titres UFF Banque à 341 millions d'euros et fait ressortir une prime de 51 % par rapport au dernier cours coté de l'action UFF et une prime de 55 % sur le cours moyen pondéré par les volumes de l'action UFF au cours des 60 derniers jours de bourse.

L'offre est motivée par la volonté d'Abeille Assurances Holding de i) renforcer ses liens avec UFF et soutenir au mieux son projet stratégique, ii) favoriser le développement d'UFF notamment via la modernisation de ses systèmes d'information, iii) simplifier le fonctionnement d'Abeille Assurances Holding et ses filiales et iv) supprimer les coûts

récurrents et contraintes inhérentes à l'inscription de la société à la cote sur un marché réglementé.

A l'issue de l'offre, Abeille Assurances Holding a l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions UFF si les conditions légales et réglementaires sont réunies. Le retrait obligatoire se ferait moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre.

Au cours du mois de décembre 2022, Abeille Assurances Holding a procédé au rachat de 773 243 parts portant sa détention (directe ou indirecte) à 79,75 % du capital d'UFF au 31 décembre 2022. Ces rachats génèrent la constatation d'un écart d'acquisition de 7,9 millions d'euros dans les comptes combinés de la Sgam Aéma Groupe.

L'opération publique d'achat simplifiée a été ouverte le 26 janvier 2023 et sera clôturée le 15 février 2023.

### 1.6.2 PARTENARIAT AVEC LA MUTUELLE DES MÉTIERS DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ (MMJ)

L'affiliation de la MMJ à l'UMG Aésio Macif et à l'UGM « Fonctions Publiques », au 1<sup>er</sup> janvier 2023, vise à favoriser la formation d'une alliance mutualiste élargie dans le champ de la fonction publique au sein de l'UGM Aésio Fonction Publiques et de permettre à la MMJ de rejoindre par son affiliation à l'UMG Aésio Macif un groupe prudentiel ouvert favorable aux développements des ambitions de ses membres.

MMJ et Aésio mutuelle souhaitent pouvoir répondre aux évolutions de leur environnement, notamment dans le cadre de la réforme de la protection sociale de la fonction publique.

La MMJ en chiffres, c'est :

- 120 000 personnes protégées ;
- 100 collaborateurs ;
- 66 millions d'euros de cotisations acquises.

### 1.6.3 ACQUISITION DE MONDIAL PAREBRISÉ

Macif SAM a réalisé, le 10 février 2023, l'acquisition de Mondial Pare-Brise, spécialiste du remplacement et de la réparation de pare-brises, troisième acteur sur le marché français. Cette acquisition vise à renforcer le

positionnement de Macif SAM dans l'écosystème de la mobilité, via une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur sur son cœur de métier, dans un domaine marqué par des coûts de réparation en forte augmentation.

### 1.6.4 FAILLITE DE LA SILICON VALLEY BANK

Le 10 mars 2023 marque le jour de la faillite de la Silicon Valley Bank, la banque spécialisée dans le financement de start-up du secteur des nouvelles technologies. Quelques jours plus tard, les autorités suisses ont été contraintes d'afficher leur soutien à Credit Suisse qui avait vu son cours chuter jusqu'à 30 %. Les premières études menées sur ces deux événements révèlent une absence d'impact direct sur le groupe Aéma Groupe. Nous restons toutefois en vigilance quant à l'évolution de la situation.

## 1.7 BILAN ET PERSPECTIVES

### 1.7.1 BILAN

2022 marque la deuxième année d'existence du groupe Aéma Groupe, qui a continué à construire pour conquérir dans le cadre de son plan stratégique. En effet l'année a été consacrée à la poursuite de l'installation et de la consolidation du groupe, et a permis de démontrer sa solidité économique et financière. L'année 2022 a également été très positive pour les marques du groupe : le sous-ensemble Abeille Assurances a réussi son arrimage au sein du groupe Aéma Groupe, Macif SAM a amplifié sa dynamique de développement, Aésio mutuelle a poursuivi sa transformation, et enfin, la création d'OFI Invest a été finalisée. Enfin, le groupe a poursuivi en 2022 l'ancrage de son rayonnement mutualiste mais aussi démontré sa capacité à faire bouger les lignes du secteur.

#### MISE EN PLACE D'UN MODELE DE COOPERATION AU SEIN DU GROUPE

L'année 2022 a permis une synchronisation des modes de fonctionnement et un déploiement de dynamiques transverses au sein du groupe, dans sa nouvelle configuration de groupe ouvert, aux modèles multi-marques, multi-réseaux et multi-métiers.

Le groupe Aéma Groupe a souhaité impulser une dynamique autour de ses métiers, au service de ses sociétaires, adhérents et clients à travers la création de comités métiers IARD, Vie et Santé-Prévoyance, avec pour ambition d'adresser plusieurs enjeux :

- Développer la transversalité métiers afin de renforcer les synergies de compétences et d'expertises, ainsi que les complémentarités de savoir-faire tout en garantissant la préservation des spécificités des marques ;
- Identifier et prioriser les champs de coopération métiers dans le respect des plans stratégiques et des projets structurants en cours au sein des marques du groupe.

Le lancement de ces comités a permis en 2022 d'installer une dynamique d'échange positive entre les marques du groupe, de faciliter une compréhension réciproque des enjeux, modèles d'activité et organisations respectives et de concrétiser de premières collaborations métiers entre les marques du groupe (choix d'un opérateur de Tiers-payant commun, entrée d'Abeille IARD&Santé au sein de l'ARCAM, ...).

Par ailleurs, le déploiement des communautés transverses autour des fonctions support et régaliennes du groupe s'est poursuivi et s'est traduit par de premières réalisations emblématiques (lancement d'un portail d'offre d'emploi intra-groupe, ouvert à tous les collaborateurs du groupe et devant faciliter les mobilités inter-entités, réalisations de synergies en matière d'achats, ...).

#### ARRIMAGE D'ABEILLE ASSURANCES HOLDING AU SEIN D'AEMA GROUPE

Abeille Assurances a défini un plan d'actions à 18 mois (« Perspectives 2024 »), phase de transition nécessaire pour permettre sa sortie du groupe Aviva Plc et lui donner la capacité d'être une entreprise d'assurance de plein exercice, avec une nouvelle identité et une renaissance de sa marque historique.

Ce plan d'action s'articule autour de 4 objectifs :

- Mettre en œuvre une stratégie de croissance durable et rentable de l'activité dommage
- Être un acteur incontournable en assurances de personnes
- Maximiser nos capacités de distribution et faire croître la satisfaction clients
- Faire d'Abeille Assurances un vecteur d'engagement et de fierté

Abeille Assurances se construit et se développe au sein d'Aéma Groupe. Avec cette acquisition, Aéma Groupe est devenu le 4<sup>ème</sup> groupe d'assurance en France et l'ambition d'Abeille Assurances est de contribuer pleinement, en tant que marque du groupe, à maintenir voire améliorer cette position sur le long terme.

Depuis l'acquisition le 30 septembre 2021, Abeille Assurances a réalisé de nombreux projets de cette feuille de route à 18 mois visant à transformer l'entreprise et à la préparer à un plan stratégique 2024-2026, dans un contexte économique, géopolitique, financier et climatique particulièrement imprévisible, volatil et adverse sur l'année 2022.

Après l'installation d'une nouvelle gouvernance, Abeille Assurances a achevé la phase de transition, internalisé l'ensemble des services et fonctionne désormais de manière autonome.

Le changement de marque a été également un projet d'envergure, avec reconstruction des sites internet et intranet, revue intégrale de la documentation contractuelle et commerciale, changement d'enseignes sur l'ensemble du réseau d'agents, gestion du changement auprès des fournisseurs et partenaires et campagnes de communication associées pour installer durablement la notoriété de la marque.

Signe de son intégration dans un nouveau groupe, Abeille Assurances a pu travailler en collaboration avec ses différentes parties prenantes pour redéfinir sa raison d'être qui a été adoptée en décembre dernier par le conseil d'administration d'Abeille Assurances Holding et qui sera soumis à l'assemblée générale de ladite société en juin prochain.

Enfin, Abeille Assurances a pu clore avec succès, l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a lancé en novembre 2022 sur UFF et qui s'est soldé le 1<sup>er</sup> mars 2023 par un retrait obligatoire sur 100 % des titres et un retrait de la cotation pour UFF.

# R A P P O R T D E G E S T I O N

Abeille poursuit le développement de son portefeuille en Vie, notamment avec son partenaire historique l'AFER (Association Française d'Épargne et de Retraite), avec des performances commerciales satisfaisantes en épargne en 2022.

En 2022, les performances commerciales en IARD & santé marquent une hausse de 5,5 % par rapport à 2021 avec 1,85 milliards d'euros de primes émises, tirées par le dynamisme du réseau d'agents généraux. En revanche, la sinistralité de l'activité a été dégradée, sous la conjonction de 3 facteurs principaux : un phénomène extrême de grêle entre mai et août 2022, une sinistralité grave exceptionnelle en intensité et en montant et un contexte économique défavorable avec une forte inflation des coûts moyens. En 2023, la priorité restera la mise en œuvre du redressement de l'activité. Les autres priorités seront l'amélioration de la qualité de service, la modernisation de notre offre et la recherche d'optimisations et synergies au sein du groupe.

Abeille Assurances a renforcé ses engagements RSE avec des engagements forts pour la préservation du Climat et la biodiversité (publication des Politiques exclusion hydrocarbures et biodiversité) et l'accompagnement des initiatives à impact positif (édition 6 La Fabrique Abeille Assurances, Alliance Impact Investing France, Alliance for Impact Ventures).

## **POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE MACIF MA (P)REFERENCE**

Dans le cadre du plan stratégique 2021-2023 "Ma Préférence", et de ses quatre ambitions (i) devenir N°1 de la relation client, (ii) être Employeur de référence, (iii) rester engagé dans les grandes causes sociétales, (iv) devenir leader du monde mutualiste dans le cadre du groupe Aéma Groupe, l'année 2022 a été riche en réalisations pour Macif SAM.

De nombreux projets ont ainsi été menés au service de l'excellence relationnelle : le déploiement de rendez-vous en visio-conférence, la mise en place d'un numéro de téléphone unique, le déploiement de nouveaux outils en gestion de sinistres pour simplifier et fluidifier le parcours de nos sociétaires, des jalons importants dans le cadre de la transformation de nos systèmes d'information, ou encore le déploiement de nouvelles offres en santé et dans le domaine de la mobilité et le développement de l'épargne retraite individuelle.

Employeur de référence et de confiance, Macif SAM a maintenu ses recrutements et soutenu l'accès à l'emploi via une politique volontariste en matière d'alternance.

Assureur mutualiste engagé, Macif SAM s'est particulièrement impliqué en 2022 pour l'environnement, afin d'accompagner les grandes transitions imposées par les évolutions du climat. A ce titre, Macif a soutenu l'université de la Terre organisée en novembre à l'Unesco. Cet engagement se traduit aussi, depuis de nombreuses années, par des investissements dans la transition écologique pour soutenir la mutation des économies et le financement de solutions concrètes. Ces engagements ont malheureusement raisonné de manière particulière, avec une année 2022 marquée par un niveau historique d'événements climatiques.

Malgré un contexte de marché difficile, Macif SAM a su maintenir une dynamique de développement positive : la barre symbolique des 15,5 millions de contrats IARD a été franchie, le montant de l'épargne gérée atteint près de 24 milliards d'euros en assurance vie, et le nombre de contrats santé est en augmentation de plus de 5 %.

Ces projets, ces réalisations et ces engagements traduisent la force du collectif et de la marque Macif, élue en 2022 marque préférée des Français.

## **UN NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE POUR AESIO MUTUELLE**

Aésio mutuelle s'est engagée en 2022 dans la construction d'un nouveau projet d'entreprise.

Une revue stratégique menée au 1er semestre 2022 a mis en évidence la dégradation très significative du compte de résultat et plus particulièrement l'absence de rentabilité dans plusieurs domaines d'activité de la mutuelle.

La mutuelle a engagé la construction d'un nouveau projet d'entreprise pour permettre, à l'horizon 2025, à Aésio mutuelle de retrouver le chemin de la croissance rentable et de renouer avec la performance économique en transformant son modèle opérationnel avec la fierté d'être au rendez-vous de la promesse faite à ses adhérents en termes d'expérience client. Dans le même temps, des travaux sont engagés pour identifier de nouveaux axes de développement complémentaires, créateurs de valeur dans des domaines en lien avec son positionnement de mutuelle engagée de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans un environnement en mouvement, Aésio mutuelle prend ses responsabilités pour assurer son avenir et mieux servir les intérêts de ses adhérents.

## **CREATION D'OFI INVEST**

Aéma Groupe a finalisé en 2022 la création d'Ofi Invest, issu du regroupement des activités d'Abeille Asset Management, d'Abeille REIM, d'Aéma REIM et des sociétés du groupe Ofi. Avec 182,1 milliards d'encours gérés, Ofi Invest se positionne au 5ème rang des groupes français de gestion d'actifs.

Ainsi, Ofi Invest, qui voit le jour 18 mois après la création du groupe Aéma Groupe et un an après l'acquisition d'Abeille Assurances Holding, témoigne de l'ambition du groupe de poursuivre la construction d'un acteur mutualiste de premier plan conciliant performance économique, sociale et environnementale. La richesse et la complémentarité des solutions d'investissement proposées, à travers ce nouveau pôle, répondent à la fois au besoin d'accompagner et de financer les grandes transitions sociales et environnementales, et de satisfaire la volonté croissante des investisseurs et des épargnants de concilier sens et performance pour leurs placements.

## **ENGAGEMENT ET INFLUENCE**

Après avoir construit un groupe mutualiste de référence, acteur engagé de l'économie sociale et solidaire fidèlement à notre ADN mutualiste, 2022 aura été une année marquante pour le groupe Aéma Groupe en matière d'engagements grâce au travail de nos trois

commissions du Conseil d'administration, à savoir la Commission influence, lobbying et affaires publiques ; la Commission engagements, rôle des élus dans le cycle des affaires et RSE et le Groupe travail Economie Sociale et Solidaire (ESS).

#### **Engagement dans la société :**

Acteur économique conscient de sa place au cœur de la vie économique et sociale et de son rôle sociétal et environnemental, Aéma Groupe s'est attelé en 2022 à déployer un plan d'action RSE ambitieux. Aéma Groupe a coordonné et harmonisé pour la première fois la production des Déclarations de performance extra-financière des entités, permettant ainsi une lecture claire et transparente de leurs engagements, puis a déployé fin 2022 un plan de sobriété énergétique significatif. 2022 a également été marquée par la co-construction et l'adoption d'une Ambition en matière d'investissements socialement responsable (ISR) commune à toutes les entités du groupe. Celle-ci a été suivie d'adhésions à des engagements de place le positionnant comme investisseur actif, déployant avec ses entités une stratégie d'investissement visant la neutralité carbone et une politique de protection de la biodiversité.

#### **Engagement au service de la protection, au plus proche de ses adhérents, sociétaires et clients :**

Soucieux de mesurer et anticiper les attentes et les besoins des Français pour se sentir protégés, Aéma Groupe a lancé l'Observatoire de la protection. Cet outil vise à accompagner nos réflexions pour toujours mieux protéger celles et ceux qui font confiance aux entités du groupe.

#### **Engagement dans les territoires :**

Autre fait marquant, la construction d'une démarche au service de la proximité sur les territoires pour favoriser les dynamiques territoriales croisées entre les fondateurs comme l'action Silver Geek à la Cité des Aînés d'Aésio Santé en mars 2022. Silver Geek est un programme qui a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être des seniors, tout en développant les liens sociaux intergénérationnels et en réduisant la fracture numérique.

#### **Engagement comme acteur de l'ESS :**

Aéma Groupe s'est positionné en 2022 comme leader inspirant par son modèle économique ouvert, pluriel, tout en affirmant son ancrage dans l'Économie sociale et solidaire. Le groupe a ainsi pu faire rayonner sa vision par le biais des partenariats nationaux avec ESS France, représentant les organisations de l'ESS, lors de son événement annuel de rentrée, ou bien à l'occasion des Journées de l'Économie autrement de Dijon ayant rassemblé plus de 1 700 participants. Le groupe déploie ainsi la feuille de route ESS commune co-construite par les élus de ses entités en charge de l'Économie sociale et solidaire au service d'un modèle mutualiste conciliant performance sociale et économique.

#### **Engagement pour promouvoir les intérêts de celles et ceux qui nous font confiance :**

En déclinaison du Pacte Fondateur d'Aéma Groupe, notre stratégie se structure autour de trois axes : la promotion de notre exigence mutualiste, la défense des intérêts d'assuré du Groupe et la défense des consommateurs. A cet effet, 2022 a permis la consolidation de cette influence afin d'ancrer le groupe Aéma Groupe dans le paysage politique et institutionnel français et européen, mais aussi dans l'écosystème des assureurs en défendant notre vision différenciante de nos métiers d'assurance. Cela s'est traduit, entre autres, en interne par l'animation de la Commission Influence, Lobbying et Affaires publiques et par la création et l'animation de trois Cercles d'affaires publiques métiers (IARD, Finance/Épargne et Santé/Prévoyance) regroupant en communauté des professionnels de chacune des entités concernées du groupe. La commission et les Cercles Affaires publiques métiers ont permis la constitution du livret "Nos propositions 2022" contribuant au débat public lors des élections présidentielle et législatives, ainsi qu'une participation accrue aux travaux des instances de place en France et à Bruxelles.

## 1.7.2 PERSPECTIVES

Le groupe est entré dans un cycle inédit marqué par de multiples et profondes transitions, qu'elles soient sociales, économiques ou environnementales, il sera alors nécessaire en 2023 de concentrer les efforts sur l'essentiel, notamment la solidification de nos fondamentaux de rentabilité technique et économique, et la poursuite des transformations nécessaires au sein de nos marques afin qu'elles atteignent leur plein potentiel.

Pour accompagner ces objectifs, 2023 devra voir se poursuivre la matérialisation de synergies au sein du groupe comme cela a débuté depuis 2022 autour de la gestion d'actifs, de réseau de soin, du tiers payant, des achats et de la réassurance, afin de renforcer nos marques dans un environnement très concurrentiel.

Enfin, 2023 devra permettre de parachever l'installation du groupe et préparer sa projection vers la prochaine décennie.

En l'espace de deux ans, le groupe Aéma Groupe a changé de dimension et a vu son envergure amplifiée via, notamment, l'acquisition d'Abeille Assurances Holding et, plus récemment avec la création d'Ofi Invest. Avec un modèle d'entreprise unique sur son marché, caractérisé par la diversité et la complémentarité des expertises de ses quatre marques (Aésio mutuelle, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest), le groupe Aéma Groupe entend renforcer ses fondamentaux et poursuivre sa dynamique de développement ambitieuse au travers du programme "Aéma 2030". Structuré autour de 3 chantiers clés, le programme "Aéma 2030" vise à affirmer l'identité de Aéma Groupe, construire son prochain plan stratégique (2024/2026), et à adapter sa structure à ses ambitions.



Z.



# COMPTES COMBINES EN NORMES FRANÇAISES

---

2.1	COMPTES COMBINES	53
2.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES	98

## 2.1 COMPTES COMBINES

## 2.1.1 BILAN

## ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Notes</b>			
1	Actifs incorporels	599 491	274 366
2	dont écarts d'acquisition	89 009	19 993
3	Placements des entités d'assurance	104 106 706	104 321 957
	<i>Terrains et constructions</i>	6 603 161	6 164 725
	<i>Placements dans les entités liées et dans les entités avec lesquelles existe un lien de participation</i>	576 235	583 280
	<i>Autres placements</i>	96 927 310	97 573 952
4	Placements représentant les engagements en UC	28 277 870	29 799 025
	Placements des entités du secteur bancaire	-	-
	<i>Placements dans les entités liées et dans les entités avec lesquelles existe un lien de participation</i>	-	-
	<i>Autres placements</i>	-	-
5	Placements des autres entités	291 467	309 332
6	Titres mis en équivalence	222 328	187 016
7	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	2 547 684	1 922 403
8	Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	2 109 248	1 933 780
	Créances sur la clientèle des entités du secteur bancaire	-	-
9	Créances sur les entités du secteur bancaire	733 480	775 635
10	Autres créances	1 125 129	1 100 785
11	Autres actifs	203 965	185 360
	<i>Immobilisations corporelles</i>	202 971	185 342
	<i>Autres</i>	994	18
12	Comptes de régularisation - actif	1 328 577	1 074 919
	<i>Frais d'acquisition reportés</i>	452 956	261 935
	<i>Autres</i>	875 621	812 984
	Différences de conversion	-	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>141 545 944</b>	<b>141 884 577</b>

**PASSIF**

(en milliers d'euros)		31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Notes</b>			
13	Capitaux propres du groupe	5 099 496	4 976 649
	Capital social ou fonds équivalents	883 217	881 656
	Primes	-0	-
	Réserves et résultat combinés	4 277 313	4 114 058
	Autres	-61 034	-19 065
14	Intérêts minoritaires	71 169	134 082
15	Passifs subordonnés	2 814 773	2 305 097
16	Provisions techniques brutes	98 611 562	99 416 792
	Provisions techniques vie	84 554 179	86 143 297
	Provisions techniques non-vie	14 057 383	13 273 495
	Provisions techniques en UC	28 251 150	29 894 297
17	Provisions pour risques et charges	349 793	382 001
18	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 508 353	1 262 499
	Dettes envers la clientèle des entités du secteur bancaire	-	-
	Dettes représentées par des titres	-	-
19	Dettes envers les entités du secteur bancaire	193 085	201 579
20	Autres dettes	4 569 897	3 263 648
21	Comptes de régularisation - passif	76 667	47 933
	Différences de conversion	-	-
<b>Total du passif</b>		<b>141 545 944</b>	<b>141 884 577</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

(en milliers d'euros)		31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Notes</b>			
<b>22</b>	<b>Engagements reçus</b>	<b>698 323</b>	<b>399 258</b>
	Ent reprises d'assurance	660 203	398 997
	Ent reprises du secteur bancaire	-	-
	Autres entités	38 120	261
<b>22</b>	<b>Engagements donnés</b>	<b>3 595 454</b>	<b>4 367 614</b>
	Ent reprises d'assurance	3 595 454	4 337 145
	Ent reprises du secteur bancaire	-	-
	Autres entités	-	30 470

## 2.1.2 COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros) Notes		31 déc. 2022			31 déc. 2021	
		Non-vie	Vie	Autres	Total	Total
	Primes émises	8 694 797	7 436 180	-	16 130 977	11 034 956
	Variation des primes non acquises	-45 838	-458	-	-46 295	-2 408
23	Primes acquises	8 648 959	7 435 722	-	16 084 682	11 032 548
	Produits d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-
	Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	-	-	458 387	458 387	186 411
	Autres produits d'exploitation	-102 457	170 259	-	67 802	-12 523
24	Produits financiers nets de charges	216 207	-3 171 225	45 086	-2 909 932	1 961 751
	Total des produits d'exploitation	8 762 709	4 434 757	503 474	13 700 939	13 168 187
25	Charges des prestations d'assurance	-7 698 351	-3 443 797	-	-11 142 149	-11 228 362
26	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	383 320	-15 465	-	367 855	-94 681
27	Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-
	Charges des autres activités	-	-	-408 691	-408 691	-154 617
27	Charges de gestion	-1 545 400	-760 870	-	-2 306 269	-1 485 630
	Total des charges d'exploitation	-8 860 431	-4 220 132	-408 691	-13 489 255	-12 963 289
	<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-97 723</b>	<b>214 624</b>	<b>94 782</b>	<b>211 684</b>	<b>204 898</b>
2	Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				-7 228	-7 228
	Autres produits nets non techniques				-26 790	-32 730
	<b>Résultat de l'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>				<b>177 666</b>	<b>164 939</b>
28	Résultat exceptionnel				17 146	9 661
29	Impôts sur les résultats				-63 743	-53 677
	<b>Résultat net des entités intégrées</b>				<b>131 069</b>	<b>120 923</b>
	Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence				4 195	7 502
	<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>				<b>135 263</b>	<b>128 425</b>
	Intérêts minoritaires				13 348	24 895
	<b>Résultat net - part du groupe</b>				<b>121 915</b>	<b>103 531</b>

## 2.1.1 ANNEXE AUX COMPTES COMBINES

### 2.1.1.1 Informations générales

#### PRÉSENTATION D'AEMA GROUPE

Aéma Groupe, société de groupe d'assurance mutuelle, est la structure combinante du groupe Aéma Groupe. Elle est régie par le Code des assurances, dont le siège social se situe 17/21 place Etienne Pernet – 75015 Paris, identifiée sous le numéro unique 493 754 261 RCS Paris.

Pour répondre aux besoins des sociétaires-clients, le groupe Aéma Groupe est présent dans les domaines de l'assurance dommages, de l'assurance santé, de la prévoyance, de l'assurance-vie, de l'épargne, du crédit et de la banque. Il exerce également des activités dans le secteur de la gestion d'actifs.

Les états financiers combinés comprennent les comptes sociaux d'Aéma Groupe et ceux des entités faisant partie du périmètre de combinaison.

#### REFERENTIEL COMPTABLE

Au 31 décembre 2022, les états financiers combinés du groupe Aéma Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France pour les groupes d'assurance.

Les principaux textes applicables sont :

- La loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995 ;
- L'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015 ;
- Le Code des assurances ;
- Le règlement ANC n° 2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

Sous réserve des dispositions particulières prévues dans les textes précités :

- La recommandation ANC n°2022-02 du 13 mai 2022 portant sur les modalités de première application du règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises ;
- Le règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance, dans sa version consolidée au 31 décembre 2018 ;
- Le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes annuels des entreprises bancaires ;
- Le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et suivants, pour les autres entités.

#### PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Aéma Groupe présente ses états financiers conformément aux états modèles prévus par le règlement ANC n° 2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

#### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes combinés, Aéma Groupe doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que des informations données dans les notes de l'annexe.

Aéma Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des nouvelles conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants figurant dans les états financiers futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Au 31 décembre 2022, les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements, sont les suivants :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance, avec les projections de sinistralité, de marges futures, les tables de mortalité et les taux d'actualisation ;
- Les dépréciations durables au travers des seuils de déclenchement et des montants de dépréciations constitués ;
- Les écarts d'acquisition au travers des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de dépréciation ;
- Les passifs sociaux, dont l'évaluation s'appuie sur des hypothèses de taux d'actualisation, table de mortalité, rotation des effectifs ;
- La part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, avec l'application des contrats de réassurance à chacun des exercices de survenance concernés.

Ces estimations et jugements sont détaillés dans les notes des postes d'actifs et de passifs concernés.

Au 31 décembre 2022, le groupe Aéma Groupe a également porté une attention particulière sur la comptabilisation et l'allocation du prix d'achat des actifs et passifs identifiables de l'acquisition d'Abeille Assurances Holding. Les estimations et jugements réalisés sur ces travaux sont décrits dans la partie 2.1.3.3. Périmètre.

## 2.1.1.2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

### FAITS MARQUANTS

#### **Une sinistralité climatique exceptionnelle**

L'année 2022 a connu une sinistralité climatique exceptionnelle qui conduit à une charge inégalée, en dehors de 1999 avec les tempêtes Lothar et Martin. Dix événements majeurs ont émaillé la métropole, avec une activité particulièrement marquée entre mi-mai et début septembre, période sur laquelle sept épisodes d'orages et de grêles intenses se sont abattus sur la France. En début d'année, la partie Nord de la France a essuyé plusieurs tempêtes, dont Eunice et Franklin qui se sont succédés entre le 18 et le 21 février. En dehors d'un ultime épisode de grêle sur les Hauts-de-France les 23 et 24 octobre, la fin d'année s'est avérée plutôt clémente, sans événement d'ampleur à déplorer.

#### **Création d'Ofi Invest**

Le 19 septembre dernier, Aéma Groupe a franchi une nouvelle étape stratégique avec la naissance de la marque Ofi Invest. Quatrième pilier du groupe, Ofi Invest regroupe les activités d'Abeille AM, d'Abeille REIM, d'Aéma REIM et des sociétés du groupe Ofi.

Fort de ce positionnement sur un secteur en pleine mutation (développement de la finance durable, nouvelle donne sur les marchés de taux, poids croissant des actifs privés non cotés et de diversification...), Aéma Groupe a souhaité rassembler et réorganiser les différentes forces et expertises complémentaires au sein d'un seul et même pôle dédié à la gestion d'actifs. Ce pôle composé de plus de 600 collaborateurs est organisé autour d'un modèle multi-expertises :

- Les gestions cœur de portefeuille (Core) : intégrant l'allocation d'actifs, et les solutions d'investissement. Cette activité est principalement composée des équipes d'Ofi Asset Management et d'une partie des équipes d'Abeille Asset Management. Cette activité totalise un encours de 159 milliards d'euros sous gestion ;
- Les gestions de diversification : intégrant notamment SWEN CP (private equity, dette mezzanine et infrastructures), ZENCAP AM (dette privée), et Syncicap AM (marchés émergents), Ofi Pierre (immobilier régulé) cette activité représente un encours de 16 milliards d'euros sous gestion ;

- Les gestions immobilières (uniquement non régulées) : intégrant les équipes d'Abeille REIM et Aéma REIM, cette activité totalise un actif géré de 8 milliards d'euros.

S'appuyant sur des marques fortes et engagées historiquement dans la finance responsable, Ofi Invest constitue un acteur de référence en matière d'investissement socialement responsable (ISR).

#### **Émission de dette subordonnée**

Le 5 septembre 2022, Aéma Groupe a annoncé le succès de l'émission de 500 millions d'euros de dette obligataire subordonnée émise par Abeille Vie. Cette émission marque la confiance renouvelée des investisseurs dans le crédit du Groupe et de ses entités.

L'émission a été structurée dans un format « Sustainable », c'est-à-dire que le Groupe s'est engagé à investir un montant équivalent aux fonds reçus dans des actifs verts et sociaux.

Cette levée de fonds permet au Groupe de préparer l'arrivée à échéance prochaine de ses titres subordonnés anciennement émis tout en conservant une bonne flexibilité financière.

#### **Des engagements pour réduire la consommation d'énergie**

En 2022, le groupe Aéma Groupe renforce sa politique de sobriété énergétique et met en œuvre un plan d'action pour réduire sa consommation d'énergie au-delà de l'objectif affiché du gouvernement. Son ambition est de réduire de 15 % sa consommation d'énergie à fin 2023 par rapport à 2019.

Un enjeu d'importance dans le contexte de forte tension du système énergétique actuel, et en cohérence avec ses engagements en faveur de la protection de l'environnement. Les collaborateurs du groupe ont été sensibilisés et encouragés à être acteur, à réduire leur consommation d'électricité au travers de bonnes pratiques (limitation de la température de chauffage et de climatisation, réduction ou ajustement de l'éclairage...). Leur mobilisation a déjà permis une baisse significative de la consommation d'énergie. Le Groupe a ainsi enregistré une baisse de plus de 10 % par rapport à l'année 2019 avec une diminution significative sur les 2 derniers mois de 2022.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

### **Offre publique de retrait de la société Union Financière de France Banque(UFF)**

Le 28 novembre 2022, Abeille Assurances Holding, qui détenait directement ou indirectement 74,99% du capital de la société UFF Banque, a annoncé son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire sur les actions UFF Banque au prix de 21 euros par action.

Le prix proposé valorise 100% des titres UFF Banque à 341 millions d'euros et fait ressortir une prime de 51% par rapport au dernier cours coté de l'action UFF et une prime de 55% sur le cours moyen pondéré par les volumes de l'action UFF au cours des 60 derniers jours de bourse.

L'offre est motivée par la volonté d'Abeille Assurances Holding de i) renforcer ses liens avec UFF et soutenir au mieux son projet stratégique, ii) favoriser le développement d'UFF notamment via la modernisation de ses systèmes d'information, iii) simplifier le fonctionnement d'Abeille Assurances Holding et ses filiales et iv) supprimer les coûts récurrents et contraintes inhérentes à l'inscription de la société à la cote sur un marché réglementé.

A l'issue de l'offre, Abeille Assurances Holding a l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions UFF si les conditions légales et réglementaires sont réunies. Le retrait obligatoire se ferait moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre.

Au cours du mois de décembre 2022, Abeille Assurances Holding a procédé au rachat de 773 243 parts portant sa détention (directe ou indirecte) à 79,75% du capital d'UFF au 31.12.2022. Ces rachats génèrent la constatation d'un écart d'acquisition de 7,9 millions d'euros dans les comptes combinés de la Sgam Aéma Groupe.

L'opération publique d'achat simplifiée a été ouverte le 26 janvier 2023 et sera clôturée le 15 février 2023.

### **Partenariat avec la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ)**

L'affiliation de la MMJ à l'UMG Aésio Macif et à l'UGM « Fonctions Publiques », au 1er janvier 2023, vise à favoriser la formation d'une alliance mutualiste élargie dans le champ de la fonction publique au sein de l'UGM Aésio Fonction Publiques et de permettre à la MMJ de rejoindre par son affiliation à l'UMG Aésio Macif un groupe prudentiel ouvert favorable aux développements des ambitions de ses membres.

MMJ et Aésio mutuelle souhaitent pouvoir répondre aux évolutions de leur environnement, notamment dans le cadre de la réforme de la protection sociale de la fonction publique.

La MMJ en chiffres, c'est :

- 120 000 personnes protégées ;
- 100 collaborateurs ;
- 66 millions d'euros de cotisations acquises.

### **Acquisition de Mondial Pare-Brise**

Macif SAM a réalisé, le 10 février 2023, l'acquisition de Mondial Pare-Brise, spécialiste du remplacement et de la réparation de pare-brises, troisième acteur sur le marché français. Cette acquisition vise à renforcer le positionnement de Macif SAM dans l'écosystème de la mobilité, via une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur sur son cœur de métier, dans un domaine marqué par des coûts de réparation en forte augmentation.

### 2.1.1.3 Périmètre

#### DEFINITION DU PERIMETRE

Les comptes combinés regroupent les états financiers d'Aéma Groupe et des entités dont elle a le contrôle, ou dans lesquelles elle exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière.

Dans l'appréciation du contrôle, il est tenu compte :

- Des droits de vote potentiels, actuellement exerçables ou convertibles (y compris les options en dehors de la monnaie), détenus tant par l'entreprise que par des tiers ;
- Et, le cas échéant, des clauses spécifiques prévues par les statuts ou les pactes d'actionnaires.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si Aéma Groupe dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes combinés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes combinés du groupe.

#### MÉTHODES DE CONSOLIDATION

##### Combinaison

Sont consolidées selon la méthode dite de combinaison les entreprises liées entre elles en vertu d'accords prévoyant :

- Soit une direction commune ;
- Soit des services communs assez étendus pour engendrer un comportement commercial, technique ou financier commun ;
- Soit des relations de réassurance importantes et durables en vertu de dispositions contractuelles, statutaires ou réglementaires.

Cette méthode consiste à agréger les comptes des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison après retraitement aux normes du groupe. Cela conduit à additionner les fonds propres des entités combinées dans ceux du groupe. Pour Aéma Groupe, cette méthode est appliquée pour la combinaison :

- Des sociétés d'assurance mutuelle relevant du Code des assurances ;
- Des mutuelles relevant du Code de la mutualité.

#### Intégration globale

Les entreprises contrôlées de façon exclusive sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le groupe :

- Dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés ;
- Dispose de droits (ou est exposé) à des rendements variables ;
- A la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir dont il dispose.

#### Intégration proportionnelle

Les entreprises contrôlées de façon conjointe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entité exploitée en commun par un nombre limité d'associés, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Un nombre limité d'associés partageant le contrôle : le partage suppose qu'aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ;
- Un accord contractuel qui prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entité exploitée en commun et établit les décisions essentielles nécessitant le consentement des associés participant au contrôle conjoint.

#### Mise en équivalence

Cette méthode de consolidation est retenue pour les sociétés dans lesquelles Aéma Groupe exerce une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle, sans pour autant en avoir le contrôle.

L'influence notable est présumée dès lors que le groupe possède une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote.

La quote-part de résultat postérieure à l'acquisition est comptabilisée en « Résultat », tandis que la quote-part dans les variations de réserves postérieures à l'acquisition, est comptabilisée en « Autres réserves ».

Au 31 décembre 2022, le groupe Aéma Groupe rassemble 49 structures consolidées comme suit :

(en nombre d'entités)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation
Structures combinées	8	8	-
Structures consolidées par intégration globale	37	37	-
Structures consolidées par intégration proportionnelle	-	-	-
Structures consolidées par mise en équivalence	4	4	-
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>-</b>

## LISTE DES ENTITES COMBINEES

Dénomination sociale	Pays	Méthode*	31 déc. 2022		31 déc. 2021	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
<b>Dommages</b>						
Aéma Groupe	France	Combinante	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Macif SAM	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Abeille IARD & Santé	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Solutions	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Macifilia	France	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Thémis	France	IG	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
Compagnie Foncière Macif	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Foncière de Lutèce	France	IG	97,71%	97,71%	97,71%	97,71%
Lesseps Promotion	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
M. A&S	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Marseille Grand Littoral	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Siem	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SNC Paranjou	France	IG	100,00%	97,71%	99,98%	97,69%
Inter Mutuelles Assistance (IMA)	France	MEE	29,57%	29,57%	29,37%	29,37%
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	France	MEE	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
Macif Participations	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Macif Innovation	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Macif Impact ESS	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>Épargne/Retraite</b>						
GIE Macif Finance Épargne	France	IG	100,00%	99,31%	100,00%	99,31%
Mutavie	France	IG	98,47%	98,47%	98,47%	98,47%
Abeille Vie	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Développement Vie	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Assurances	France	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Abeille Épargne Retraite (AER)	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Assurances Groupe Ventures	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Investissements	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Abeille Impact Investing France	France	IG	91,97%	91,96%	100,00%	99,99%
Abeille Retraite Professionnelle (ARP)	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Épargne Actuelle	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Sacaf	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Union Financière de France Banque (UFF)	France	IG	79,75%	79,74%	74,99%	74,98%
GIE d'Abeille Assurances	France	IG	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Socram Banque	France	MEE	33,72%	33,72%	33,72%	33,72%
AXE France	France	MEE	50,00%	49,24%	50,00%	49,24%
<b>Santé/Prévoyance</b>						
UMG Aésio Macif	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Aésio mutuelle	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Apivia Macif Mutuelle	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mutuelle Nationale des Personnels Air France (MNPAF)	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
NUOMA	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MNFCT)	France	Combinée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sécurimut	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Apivia Courtage	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Prévoyance Aésio Macif (PAM)	France	IG	-	-	100,00%	100,00%
<b>Gestion d'actifs</b>						
OFI Holding	France	IG	100,00%	100,00%	60,93%	60,93%
OFI Asset Management (OFI AM)	France	IG	95,00%	95,00%	100,00%	60,93%
OFI Capital Partners	France	IG	95,00%	95,00%	100,00%	60,93%
OFI Distribute	France	IG	95,00%	95,00%	100,00%	60,93%
OFI Pierre	France	IG	100,00%	95,00%	-	-
Zencap AM	France	IG	64,78%	61,54%	-	-
Aéma REIM	France	IG	100,00%	100,00%	-	-
Abeille Asset Management (Abeille AM)	France	IG	-	-	100,00%	99,99%
Abeille Real Estate Investment Management (Abeille REIM)	France	IG	-	-	100,00%	99,99%

\*IG : Intégration globale.

MEE : mise en équivalence.

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

### Acquisitions et entrées dans le périmètre

- Aéma REIM : cette structure entre dans le périmètre de combinaison à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Son activité principale repose sur la négociation et transaction sur immeuble, fonds de commerce, droit au bail et tous droits immobiliers, l'administration de biens, la gestion, le conseil et la réalisation et la gestion d'opérations de maîtrise d'ouvrage. Elle propose également des prestations informatiques, administratives, techniques, financières, comptables, juridiques à toutes sociétés ;
- OFI Pierre : cette structure propose une gamme de fonds professionnels (OPPCI, SCI, et autres FIA) et de fonds grand public (produits structurés, UC). Cette entité entre dans le périmètre de combinaison à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- Zencap AM : Cette entité est spécialisée dans le financement de l'économie réelle sous forme de dette non cotée d'entreprises et d'actifs small et mid cap. Elle entre dans le périmètre de combinaison à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Cessions et sorties du périmètre

- Prévoyance Aésio Macif (PAM) : cette entité a été dissoute suite au transfert de ses activités à Aésio mutuelle et Apivia Macif Mutuelle. Elle sort du périmètre de combinaison à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette sortie n'a pas d'impact significatif sur les comptes combinés d'Aéma Groupe.

### Autres mouvements

- OFI invest (ex OFI Holding) : Le pourcentage d'intérêt du groupe Aéma Groupe dans cette entité passe de 60,93 % à 100 % par rachat des parts détenues par les minoritaires. Cette acquisition génère un écart d'acquisition de 68 580 milliers d'euros inscrit à l'actif du bilan.
- OFI AM, OFI Distribute, OFI Capital Partners : Le pourcentage d'intérêt du groupe Aéma Groupe dans ces 3 entités passe de 60,93 % à 100 % suite au rachat des titres OFI Holding détenus par les minoritaires. Dans un second temps, des cessions de titres ramènent à 95 % le pourcentage de détention du groupe Aéma Groupe dans ces 3 filiales d'OFI Holding. Ces cessions de titres génèrent une plus-value consolidée de 14 564 milliers d'euros.

- UFF Banque : Le pourcentage d'intérêt du groupe Aéma Groupe dans cette entité passe de 74,99 % à 79,75 % par rachats des parts détenues par les minoritaires. Cette acquisition génère un écart d'acquisition de 7 855 milliers d'euros inscrit à l'actif du bilan.

Les mouvements non cités ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

### Informations spécifiques sur l'acquisition d'Abeille Assurances Holding

**Le 30 septembre 2021**, Aéma Groupe a réalisé l'acquisition d'Abeille Assurances Holding, après obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités réglementaires. Depuis cette date, Abeille Assurances Holding et ses filiales contrôlées sont consolidées au sein du périmètre Aéma Groupe.

**Au 31 décembre 2021**, l'évaluation des actifs et passifs acquis avait été faite en fonction de la situation existante à la date d'entrée dans le périmètre de combinaison, sans que les événements ultérieurs aient été pris en compte.

Sur cette base, la situation nette réévaluée de l'ensemble Abeille Assurances s'établissait à 2 160 millions d'euros. Cette évaluation conduisait à constater un écart d'acquisition passif évalué à 39 millions d'euros. Ce badwill était provisoire et révisable réglementairement dans le délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition avait été réalisée

**Au 31 décembre 2022**, de nouvelles informations ont été obtenues et ont permis d'ajuster la comptabilisation des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Sur cette base, la situation nette réévaluée du sous-ensemble Abeille Assurances s'établissait à 2 121 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Cette évaluation conduit à annuler le badwill constaté à la clôture précédente et à comptabiliser un écart d'acquisition actif évalué à 190 millions d'euros. Cet écart d'acquisition est intégralement affecté en valeurs de portefeuilles pour un montant de brut d'impôt. Un impôt différé passif a été comptabilisé de manière concomitante. Cet actif incorporel est amorti de manière linéaire sur une durée de 17 ans.

## ENTITES NON CONSOLIDEES DETENUES A PLUS DE 20 %

Le tableau ci-dessous présente les principales entités détenues directement ou indirectement à plus de 20 %.

Ces entités ne sont pas retenues dans le périmètre de combinaison car leurs contributions aux comptes du groupe ne sont pas significatives.

	Siège social	Quote-part du capital détenu en %	
		31 déc. 2022	31 déc. 2021
SCI Nouvelle clinique mutualiste	France	100,00 %	100,00 %
SCI Val d'Esquières	France	99,99 %	99,99 %
SCI Prevanor	France	99,71 %	99,71 %
Primotel Europe	France	99,38 %	-
SCI KEIKO 2021	France	99,14 %	99,14 %
SCS MUTAVIE 2	France	98,27 %	98,27 %
France Forêts 1	France	50,50 %	50,50 %
France Forêts 2	France	50,50 %	50,50 %
SCI Omega 16	France	49,14 %	49,90 %
SCI Galvani	France	48,86 %	48,86 %
SCI Mutualité de l'Isère (SCIMI)	France	46,59 %	46,59 %
Swen Capital Partners	France	43,63 %	30,67 %
Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé (SAPS)	Algérie	41,00 %	41,00 %
Alpheys	France	34,68 %	24,37 %
Ofivalmo Partenaires	France	28,77 %	10,00 %
Darva SA	France	26,25 %	24,64 %
SCI Ahnac	France	25,03 %	25,03 %
SCI Haute Deule	France	25,00 %	25,00 %
Esfm	France	23,61 %	23,61 %

## ENTITES DETENUES ENTRE 10 % ET 20 %

Sont présentées ci-dessous les principales entités détenues, directement ou indirectement, entre 10 % et 20 %.

	Siège social	31 déc. 2022		
		Quote-part du capital détenu (%)	Capitaux propres*	Résultat net*
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Syneristiki Asfalstiki	Grèce	18,73 %	30 897	903
SRS Holding (Sagesse Retraite Santé)	France	18,45 %	867 125	93 262
Infravia Capital Partners	France	13,00 %	43 709	39 969
New Alpha Asset Management	France	12,66 %	10 175	2 837
DomPlus Groupe	France	11,72 %	11 361	40
Coopest	Belgique	11,48 %	18 882	323

\*Données au 31 décembre 2021

## 2.1.1.4 Principes et méthodes de consolidation

### DATE DE CLÔTURE

Toutes les entités présentes dans le périmètre de combinaison d'Aéma Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre. Le compte de résultat combiné intègre ceux des entités nouvellement consolidées, à compter de leur date d'entrée dans le périmètre de combinaison. Il intègre également les comptes de résultat des entités cédées en cours d'exercice, jusqu'à leur date de cession.

### CONVERSION MONÉTAIRE

#### Conversion des comptes

La devise d'établissement des comptes combinés d'Aéma groupe est l'euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche. Les états financiers combinés n'intègrent pas d'états financiers d'entités dont la devise fonctionnelle (c'est-à-dire celle du système économique dans lequel l'entité se situe) n'est pas l'euro.

#### Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments en devises inscrits au bilan sont convertis au cours de clôture. Les gains et pertes en résultant sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

### OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Toutes les transactions sont éliminées, y compris les actifs et passifs réciproques significatifs et les résultats internes au groupe. Les plus-values résultant de cessions intragroupes sont éliminées à hauteur de la quote-part du groupe dans l'entité considérée. Par exception, les moins-values sont maintenues en totalité si elles répondent aux critères de dépréciation durable.

### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

#### Évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises

Les actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises qui répondent à la définition d'actifs et passifs identifiables sont comptabilisés à la valeur d'utilité à la date d'acquisition, à l'exception des passifs d'assurance qui sont maintenus à leur valeur comptable antérieure à la date d'acquisition si celle-ci est conforme aux principes comptables du groupe.

La date d'acquisition à partir de laquelle le groupe consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de prise de contrôle effective.

Les opérations d'acquisition ou de cession d'intérêts minoritaires qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sur la filiale ne remettent pas en cause les évaluations des actifs et passifs identifiés, déterminées à la date de la prise de contrôle. L'écart dégagé est affecté en totalité en écart d'acquisition.

Dans le cadre d'une prise de contrôle effectuée par étapes, les intérêts minoritaires antérieurement détenus par le groupe sont réévalués. L'ajustement correspondant est comptabilisé en réserves avec, le cas échéant, une modification de l'écart d'acquisition se rapportant aux acquisitions antérieures.

#### Écarts d'acquisition

Un écart d'acquisition est constaté lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de combinaison. Il représente la différence entre le prix de revient de l'activité (ou des titres) de la société acquise et la valeur d'utilité nette des actifs, passifs et passifs éventuels correspondant à la date d'acquisition. Cet écart est affecté en écart d'évaluation s'il porte sur des éléments corporels ou incorporels identifiables. Le solde non affecté est maintenu en écart d'acquisition.

Si l'écart d'acquisition est négatif, cela correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition est alors rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Sauf cas exceptionnels dûment justifiés dans l'annexe, la constatation d'écarts d'évaluation positifs ne peut générer un écart d'acquisition négatif.

Si l'écart d'acquisition est positif, il est présenté à l'actif du bilan dans la rubrique « Actifs incorporels ». Si l'écart d'acquisition est négatif, il est présenté au passif dans la rubrique « Provisions pour risques et charges ».

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques : ajustement de prix, corrections d'erreurs, ou reconnaissance ultérieure d'un impôt différé qui ne répondait pas aux critères d'activation à la date du regroupement.

L'écart d'acquisition est alloué aux segments opérationnels auxquels est affecté le portefeuille ou l'entité nouvellement acquise.

#### Amortissement et dépréciation

Les écarts d'acquisition pour lesquels il existe une limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe font l'objet d'un amortissement linéaire sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur dix ans.

Les écarts d'acquisition pour lesquels il n'existe pas une limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe ne font pas l'objet d'un amortissement.

Tous les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation, réalisés au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Ces tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'entité à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée par la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie de l'entité concernée. Si sa valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées sur un écart d'acquisition ont un caractère irréversible. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession de l'entité concernée. La dépréciation est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'entité (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat.

### Décomptabilisation

Les écarts d'acquisition sont décomptabilisés lors de la cession des actifs ou entités auxquels ils se rattachent.

Le résultat de cession est déterminé en tenant compte de cette sortie d'actif.

### SEGMENTATION SECTORIELLE

Dans l'annexe, l'information sectorielle est présentée conformément au règlement ANC n° 2020-01. Elle propose une ventilation des données financières selon trois activités :

- Assurance non-vie ;
- Assurance-vie ;
- Autres.

Dans le rapport d'activité, l'information sectorielle reflète la structure d'organisation interne et de gestion du groupe Aéma Groupe. Chaque entité du groupe est affectée à un secteur donné en fonction de son activité. Quatre secteurs d'activité sont identifiés :

- Dommages ;
- Épargne/Retraite ;
- Santé/Prévoyance ;
- Gestion d'actifs.

# COMPTES COMBINÉS EN NORMES FRANÇAISES

Le tableau ci-après détaille l'affectation des entités du groupe aux activités présentées dans le rapport d'activité et dans les états financiers. Il permet de mettre en

évidence que certaines entités du groupe sont agréées pour réaliser simultanément des opérations d'assurance non-vie et vie.

Entités du Groupe	Ventilation présentée dans l'annexe			Ventilation présentée dans le rapport de gestion			
	Non vie	Vie	Autres	Dommages	Épargne/ Retraite	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs
<b>Dommages</b>							
Aéma Groupe	X			X			
Macif SAM	X			X			
Abeille IARD & Santé	X			X			
Abeille Solutions	X			X			
Macifilia	X			X			
Thémis	X			X			
Compagnie Foncière Macif	X			X			
Foncière de Lutèce	X			X			
Lesseps Promotion	X			X			
M. A&S	X			X			
Marseille Grand Littoral	X			X			
Siem	X			X			
SNC Paranjou	X			X			
Inter Mutuelles Assistance (IMA)*							
Inter Mutuelles Entreprises (IME)*							
Macif Participations	X			X			
Macif Innovation	X			X			
Macif Impact ESS	X			X			
<b>Épargne/Retraite</b>							
GIE Macif Finance Épargne		X			X		
Mutavie		X			X		
Abeille Vie	X	X			X		
Abeille Développement Vie		X			X		
Abeille Assurances		X			X		
Abeille Épargne Retraite (AER)		X			X		
Abeille Assurances Groupe Ventures		X			X		
Abeille Investissements	X	X			X		
Abeille Impact Investing France		X			X		
Abeille Retraite Professionnelle (ARP)	X	X			X		
Épargne Actuelle		X			X		
Sacaf		X			X		
Union Financière de France Banque (UFF)		X			X		
GIE d'Abeille Assurances		X			X		
Socram Banque*							
AXE France*							
<b>Santé/Prévoyance</b>							
UMG Aésio Macif	X					X	
Aésio mutuelle	X	X				X	
Apivia Macif Mutuelle	X	X				X	
Mutuelle Nationale des Personnels Air France (MNPAF)	X					X	
NUOMA	X					X	
Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MNFCT)	X	X				X	
Sécurimut	X					X	
Apivia Courtage	X					X	
Prévoyance Aésio Macif (PAM)	X	X				X	
<b>Gestion d'actifs</b>							
OFI Holding			X				X
OFI Asset Management (OFI AM)			X				X
OFI Capital Partners			X				X
OFI Distribute			X				X
OFI Pierre			X				X
Zencap AM			X				X
Aéma REIM			X				X
Abeille Asset Management (Abeille AM)			X				X
Abeille Real Estate Investment Management (Abeille REIM)			X				X

\* Les entités mises en équivalence contribuent uniquement sur la ligne quot e-part dans les résultats et des entités mise en équivalence.

## 2.1.1.5 Principes et méthodes d'évaluation

### ACTIFS INCORPORELS

Un actif incorporel est un actif non monétaire, sans substance physique et identifiable (c'est-à-dire pouvant être séparé et vendu, transféré, concédé, loué ou échangé ou résultant de droits contractuels ou légaux).

#### Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées par le groupe Aéma Groupe sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si le projet concerné répond aux critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou le vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif ;
- Probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne) ;
- Disponibilité des ressources financières nécessaires à l'achèvement ;
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement, et ceux directement attribuables pour que l'immobilisation puisse être exploitée, sont cumulés puis amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation de l'actif concerné, à partir de sa mise en service. La durée moyenne d'amortissement est de cinq ans.

### Logiciels

Les licences acquises sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts immobilisables se composent des coûts directement engagés pour la production des logiciels à usage interne. Les coûts qui ne sont pas immobilisables sont enregistrés en charges de la période.

La durée d'utilité estimée la plus fréquente est de trois ans pour les logiciels bureautiques et de cinq à huit ans pour les autres logiciels.

### Autres actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité, et que le coût de ces actifs peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Ils sont ensuite amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation, à partir de la date de leur mise en service, et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable. La durée d'amortissement la plus fréquente est de cinq ans ou, le cas échéant, la durée de leur protection juridique. Les tests de perte de valeur, pratiqués au moins une fois par an, permettent de déterminer s'il est nécessaire de constater des dépréciations complémentaires.

### PLACEMENTS

#### Placements immobiliers

Au bilan, les placements immobiliers sont présentés dans la rubrique « Terrains et constructions ». Ils regroupent les terrains non construits, les immeubles bâtis et parts/actions de sociétés immobilières non cotées, les parts/actions de sociétés foncières non cotées et les stocks/avances sur acomptes des sociétés immobilières.

#### Valorisation

La valeur brute de ces placements correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat net de frais relatifs à l'acquisition ou de production). Les coûts des travaux d'amélioration sont portés en augmentation de la valeur brute des immeubles.

Pour les immeubles bâtis, la valeur brute est répartie selon cinq composants. Les composants des immeubles (hors terrain) sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation, en tenant compte de leur valeur résiduelle, si celle-ci peut être estimée de façon fiable. Les durées d'utilisation majoritairement retenues sont les suivantes :

	Bureaux standing	Bureaux exploitation	Bureaux placements
Terrains	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.
Constructions	100 ans	60 ans	60 ans
Façades et étanchéité	30 ans	30 ans	30 ans
Installations techniques	20 ans	20 ans	20 ans
Agencements	10 ans	10 ans	10 ans

	Centres commerciaux	Autres bâtiments	Entrepôts
Terrains	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.
Constructions	50 ans	50 ans	30 ans
Façades et étanchéité	25 ans	20 ans	25 ans
Installations techniques	20 ans	15 ans	15 ans
Agencements	15 ans	10 ans	10 ans

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée à la clôture en fonction d'expertises indépendantes ou, entre chaque expertise, d'une actualisation de la valeur précédente s'appuyant sur plusieurs critères (notamment la valeur de rendement, la valeur de reconstruction, la valeur de marché).

#### Dépréciation

Lors de chaque clôture, Aéma Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur des actifs.

La valeur d'usage des immeubles d'exploitation détenus à long terme est généralement égale à leur valeur comptable, sauf si le bien doit être cédé à brève échéance.

Concernant l'immobilier de placement, en cas de baisse de valeur significative, une dépréciation est comptabilisée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable ou à sa valeur d'expertise si cette dernière est plus élevée. La valeur recouvrable des placements immobiliers correspond :

- À la valeur vénale, telle qu'elle ressort de l'expertise obligatoire, pour les placements devant être cédés à brève échéance ;
- À la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus, pour les placements devant être conservés.

Cette dépréciation est reprise par le compte de résultat en cas de reprise de valeur.

### Crédit-bail

Les actifs immobiliers financés par des contrats de location financière sont comptabilisés à l'actif sur la base de la valeur actuelle des loyers des crédits-bails et de l'option d'achat. Après leur entrée au bilan, ils sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Au passif, une dette correspondante est constatée en « Dettes envers les entités du secteur bancaire ». Elle est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des contrats de location en cours.

### Placements dans les entités liées et les entités avec lesquelles existe un lien de participation

Les placements dans les entités liées et entités avec lesquelles existe un lien de participation sont principalement composés de valeurs mobilières et de prêts.

Ces placements figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation de ces placements est déterminée en fonction de critères appropriés (notamment dernier cours pour les titres cotés, valeur d'utilité pour les titres non cotés).

Les modalités de détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable sont identiques à celles décrites pour les autres placements relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances.

### Autres placements

La distinction entre les placements relevant des articles R. 343-9 et R. 343-10 se fait en conformité avec les articles du Code des assurances.

Les valeurs amortissables énumérées aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> bis et 2<sup>o</sup> ter de l'article R. 332-2 du Code des assurances, autres que les obligations et les parts indexées, les parts de fonds communs de créance et les titres participatifs, sont classés à l'article R. 343-9 du Code des assurances. Il s'agit principalement des obligations.

Les autres valeurs relèvent de l'article R. 343-10 du Code des assurances. Elles regroupent principalement les actions, les parts d'OPC et les prêts.

### Valeurs mobilières relevant de l'article R. 343-9 du Code des assurances

Les valeurs mobilières amortissables relevant de l'article R. 343-9 du Code des assurances sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors intérêts courus.

Lorsque le prix d'achat est différent du prix de remboursement, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote). Le calcul de l'amortissement des surcotes décotes est principalement réalisé selon la méthode actuarielle.

La valeur de réalisation correspond au dernier cours de Bourse connu au jour de l'inventaire.

Une dépréciation de ces actifs est constituée s'il existe un risque de crédit avéré résultant d'événements survenus après la comptabilisation initiale du titre. Un risque de crédit est considéré avéré s'il est probable que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal. Le simple constat d'une moins-value latente ne constitue pas un risque de crédit avéré dans la mesure où la baisse de la valeur de marché peut résulter de la hausse des taux sans risque. La dépréciation comptabilisée reflète l'ensemble des pertes prévisionnelles.

### Valeurs mobilières relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances

Ces valeurs sont inscrites au bilan à leur prix d'achat (hors intérêts courus et frais d'acquisition).

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : au dernier cours de Bourse connu au jour de l'inventaire ;
- Titres non cotés : prix d'utilité pour l'entreprise ;
- OPC relevant de la directive UCITS IV et Fonds d'Investissements Alternatifs (FIA) relevant de la directive AIFM : dernière valeur liquidative connue au jour de l'inventaire.

À chaque arrêté, ces placements font l'objet d'un examen afin de déterminer si les moins-values latentes ont un caractère durable. Le caractère durable de la perte de valeur est présumé notamment dans les cas suivants :

- Existence d'une dépréciation à l'arrêté précédent ;
- Moins-value de plus de 20 % sur six mois consécutifs (taux porté à 30 % en cas de marchés volatils). Un taux de 20 % a été retenu au 31 décembre 2022.

Les dépréciations sont évaluées conformément au règlement n°2015-11 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et à l'avis n° 2002-F du comité d'urgence du CNC du 18 décembre 2002. Elles sont comptabilisées ligne à ligne, en tenant compte de l'intention et de la capacité de détention :

- Si l'entité n'a pas l'intention ou la capacité de détenir le titre à un horizon déterminé, la dépréciation est évaluée par différence entre la valeur nette comptable et sa valeur vénale (si cette dernière est inférieure à la valeur comptable) ;
- Si l'entité à l'intention et la capacité de détenir le titre à un horizon déterminé, la dépréciation est évaluée par différence entre la valeur nette comptable et sa valeur recouvrable. Cette valeur recouvrable, sauf cas exceptionnels, ne saurait être inférieure à la valeur de marché et n'a pas vocation à être modifiée de manière significative sur la période de détention.

## TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence sont représentatifs des participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition, retraité le cas échéant de l'écart d'acquisition.

Par la suite, sa valeur nette comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation du groupe.

## CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes sociétaires et les cotisations acquises non émises.

Les autres actifs se composent principalement des actifs corporels d'exploitation. Ils comprennent également les stocks et les encours.

Les actifs corporels d'exploitation sont ceux détenus par le groupe pour être utilisés dans la fourniture de services ou à des fins administratives, et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service, et amortis selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique, suivant la méthode des composants. La durée d'utilité se situe entre trois et vingt ans selon la catégorie d'actifs corporels correspondante.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés au coût initial de la transaction.

## IMPÔTS

### Intégration fiscale

Les groupes fiscaux présents au sein du groupe Aéma Groupe sont régis selon les principes de neutralité définis par l'administration fiscale.

Dans ce cadre, les filiales versent à la tête de groupe fiscal, le montant des impôts dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

L'entité intégrante conserve les économies d'impôts générées du fait de l'existence du groupe fiscal, à l'exception de certaines entités en phase de démarrage et d'investissement initial.

### Impôts différés

Les différences liées à des décalages temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé ainsi que les déficits reportables donnent lieu à la détermination d'impôts différés. Les impôts différés sont comptabilisés en contrepartie du compte de résultat. Par exception, ils sont

comptabilisés en contrepartie des capitaux propres s'ils concernent des éléments comptabilisés par réserve.

Tous les passifs d'impôts différés sont comptabilisés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les différences temporelles et pertes fiscales pourront être imputées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque l'entreprise a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

## COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

### Frais d'acquisition reportés

Pour les contrats d'assurance non-vie, la part des frais d'acquisition, relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime, est constatée à l'actif du bilan dans le poste frais d'acquisition reportés inclus dans le poste « Autres actifs ». La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat. Ces frais sont calculés sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ils sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés.

Pour les contrats d'assurance-vie, les frais d'acquisition sont reportés dans la limite des marges nettes futures des contrats. Ils sont amortis en fonction du rythme d'émergence des marges réévaluées à la clôture de chaque exercice, et sur une durée appropriée aux portefeuilles de contrats. Si les marges futures se révèlent insuffisantes, un amortissement exceptionnel des frais d'acquisition reportés est pratiqué. Les chargements d'acquisition sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

### Autres comptes de régularisation actif

Les autres comptes de régularisation actif regroupent notamment les intérêts courus non échus.

## CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

### Capital social et fonds équivalents

La ligne « Capital social et fonds équivalents » correspond aux soldes comptables sociaux d'Aéma Groupe et des entités consolidées selon la méthode de la combinaison.

### Réserves

Les réserves sont composées des éléments suivants :

- Les réserves sociales des entités combinées ;
- L'incidence dans les réserves des retraitements consolidés, et notamment la part du groupe dans l'annulation de la réserve de capitalisation. Cette réserve est un poste spécifique compris dans les capitaux propres individuels des sociétés françaises d'assurance-vie. Elle est neutralisée dans les comptes

combinés par un retraitement consistant à éliminer les variations de l'exercice en les réimputant sur le résultat ;

- L'incidence des changements de méthodes comptables.

### Autres

La rubrique « Autres » présentée dans les fonds propres groupe est composée des subventions d'investissements et des reports à nouveau des entités combinées.

### Gestion des capitaux propres

Aéma Groupe est soumis à la réglementation européenne en matière de solvabilité (Solvabilité II). Cette réglementation vise à protéger les intérêts des assurés. Elle impose notamment, tant au niveau social pour chacune des entreprises européennes ayant une activité d'assurance, qu'au niveau combiné pour Aéma Groupe, les calculs d'un ratio de solvabilité minimum (en dessous duquel l'intervention de l'autorité de contrôle est automatique) et d'un ratio de solvabilité cible (en fonction des risques supportés).

L'évaluation de la solvabilité est réalisé tous les trois mois, et communiqué à l'ACPR.

### INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part détenue par des tiers au groupe dans l'actif net et les résultats nets des entités consolidées par intégration globale.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée lorsqu'Aéma Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie probable de ressources. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision. À défaut, il s'agit d'un passif éventuel qui n'est pas comptabilisé, mais fait l'objet d'une information en annexe.

### Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les entités d'Aéma Groupe disposent de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies :

- Pour les régimes à cotisations définies, aucune provision n'est comptabilisée car le paiement des cotisations dégage l'employeur de toute obligation dans le financement ultérieur du risque. Les paiements du groupe sont enregistrés en charges de la période à laquelle ils sont liés. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance permettra une diminution des paiements futurs ou un remboursement en trésorerie ;
- Pour les régimes à prestations définies, Aéma Groupe constate des provisions pour l'ensemble de ses avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière), conformément aux dispositions de la méthode 2 de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013.

Les engagements sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Ceci conduit à provisionner, au passif du bilan, la valeur actuelle des engagements à la date de clôture, diminuée de la valeur de marché des actifs mis en couverture hors du groupe (pour certains contrats) et des écarts actuariels non comptabilisés. Cette provision est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base d'un taux, au plus égal au taux de rendement des actifs mis en représentation. Les écarts actuariels sont inscrits au compte de résultat de manière étalée selon la méthode du corridor.

### Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que ceux postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice. Ils relèvent des dispositions spécifiques de la section 7 de la recommandation CNC n° 2003-R-01 du 1er avril 2003. Les modalités de provisionnement sont proches de celles utilisées pour les engagements de retraite en régime à prestations définies; la principale différence résidant dans l'absence d'application de la méthode du corridor.

### PROVISIONS TECHNIQUES

#### Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel la compagnie accepte un risque d'assurance significatif d'un tiers (l'assuré) en consentant à indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire si un événement futur incertain spécifique (l'événement assuré) affecte défavorablement l'assuré.

Un risque :

- D'assurance est un risque autre que financier, transféré du souscripteur du contrat vers l'assureur ;
- Financier est un risque de variation potentielle future de taux d'intérêt, de prix d'une valeur mobilière, d'un cours de change ou d'une autre variable similaire.

Un risque d'assurance est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale, c'est-à-dire s'inscrivant en dehors de l'objet initial de l'assurance.

#### Contrats d'assurance non-vie

##### Provisions pour cotisations non acquises

Les provisions pour cotisations non acquises constatent la part des cotisations se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance du contrat, ou à défaut son terme.

Elles sont calculées prorata temporis en incluant les frais d'échéance et de fractionnement dans la valeur portefeuille.

##### Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais, tant internes

qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus et non payés, déclarés ou non, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Les provisions pour sinistres à payer sont calculées dossier par dossier ou par méthodes statistiques, et récapitulées par exercice de survenance et par catégorie. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé et augmentées d'une provision pour frais de gestion, déterminée en fonction des taux de frais réellement observés à la clôture précédente.

### Prévision de recours

La prévision de recours représente l'estimation des recours attendus sur sinistres non clos. Cette prévision est évaluée distinctement de la provision pour sinistre à payer (articles 143-10 et 143-11 de l'ANC n° 2015-11).

### Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation conservées dans les comptes combinés sont celles constatées en application des réglementations locales pour faire face à des risques caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé (catastrophes naturelles, événements naturels, risques attentats) ou à un risque macroéconomique.

### Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques se composent des provisions suivantes :

- Provisions mathématiques des rentes : elles représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise afférents aux rentes dommages et rentes contractuelles. Elles sont calculées en utilisant les taux techniques et tables considérés comme adéquats localement ;
- Provisions pour risques en cours : elles sont destinées à couvrir les sinistres et frais de gestion afférents qui excèdent la fraction de primes reportées nettes des frais d'acquisition correspondants. Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chaque branche au cours des exercices antérieurs ;
- Provisions pour risques croissants : elles sont constituées en assurance maladie et invalidité lorsque les risques croissent avec l'âge de l'assuré et sont couverts par des primes constantes.

### Contrats d'assurance-vie

#### Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements.

Pour les contrats en euros, elles sont égales à la valeur acquise de l'épargne, compte tenu des versements et des retraits effectués par le souscripteur. Elles intègrent les intérêts garantis crédités chaque jour et les intérêts complémentaires distribués chaque année.

Pour les contrats en UC, les provisions mathématiques sont évaluées sur la base de la valeur vénale des actifs servant de support à ces contrats à chaque clôture. Les gains ou les pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat, afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

### Provision globale de gestion

La provision globale de gestion est dotée afin de couvrir les charges futures de gestion des contrats, non couvertes par ailleurs. Elle est calculée, conformément aux articles 142-6 de l'ANC 2015-11 et R 343-3 du Code des assurances, par différence entre les charges futures de gestion et les ressources futures probables, liées à chaque ensemble homogène de contrats existant à cette date.

### Provisions pour participation aux bénéfices

Les provisions pour participation aux bénéfices concernent les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire. Elles regroupent une provision pour participation aux bénéfices exigible et une provision pour participation aux bénéfices différée :

- La provision pour participation aux bénéfices exigible représente le montant des fonds définitivement attribué aux bénéficiaires de contrats lorsque ces fonds, non encore crédités individuellement, ne sont pas payables immédiatement après la liquidation de l'exercice qui les a produits. Elle est comptabilisée dans les comptes individuels et maintenue dans les comptes combinés ;
- La provision pour participation aux bénéfices différée peut être calculée dans les cas prévus par le règlement ANC n° 2020-01, sur les retraitements de consolidation. Les taux de participation utilisés correspondent aux taux contractuels attachés à chacun des portefeuilles concernés (en pratique entre 85 % et 100 %).

### REASSURANCE : ACCEPTATIONS ET CESSIONS EN REASSURANCE

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées affaire par affaire sur la base des résultats de l'année, réels ou estimés. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés le cas échéant de compléments. Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est évaluée de la même façon que les provisions techniques apparaissant au passif. Les dépôts espèces reçus des réassureurs sont comptabilisés en dettes au passif. Les titres remis en nantissement par les réassureurs sont inscrits dans les engagements hors bilan et évalués au cours de Bourse. Ils sont pris en compte dans le test de dépréciation des actifs de réassurance, après déduction des coûts de mise en œuvre de la garantie.

### COTISATIONS ET PRIMES

Les cotisations et primes sont comptabilisées à la date de prise d'effet de la garantie, cette date constituant le fait générateur de leur comptabilisation. Elles correspondent aux primes émises hors taxes, brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date de clôture.

### SINISTRES

Les sinistres comprennent les sinistres réglés durant l'exercice, relatifs à l'exercice en cours ou à des exercices antérieurs nets des recours encaissés et des frais de règlement des sinistres.

### FRAIS DE GESTION

- Frais de règlement des sinistres : compris dans la charge de sinistres sur la ligne « Charges des prestations d'assurance » ;
- Frais d'acquisition : sur la ligne « Charges de gestion » ;
- Frais d'administration : sur la ligne « Charges de gestion » ;

- Autres charges techniques sur la ligne « Autres produits d'exploitation » ;
- Charges des placements : incluses dans le résultat financier sur la ligne « Produits financiers nets de charges ».

L'affectation des frais de gestion aux destinations s'effectue soit directement, soit sur la base de clés de répartition fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables directement liés à la nature des charges.

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les événements postérieurs à la clôture sont ceux survenus entre la date de clôture et la date d'arrêté des états financiers par le conseil d'administration. En l'absence d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, c'est la date de présentation des comptes aux instances qui est retenue.

Lorsque l'événement est lié à des conditions existantes à la date de clôture, il conduit à un ajustement des états financiers.

Lorsque l'événement n'est pas lié à des conditions existantes à la date de clôture, il fait l'objet d'une information en annexe si cette information est jugée significative et pertinente.

## 2.1.1.6 Comparabilité des comptes

### CHANGEMENTS DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE

Aucun changement de réglementation comptable n'impacte significativement les comptes d'Aéma Groupe au 31 décembre 2022.

### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES, D'ESTIMATIONS COMPTABLES ET CORRECTIONS D'ERREURS

Aucun changement de méthode comptable, d'estimations comptables, ou correction d'erreurs n'impacte significativement les comptes d'Aéma Groupe au 31 décembre 2022.

### CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION COMPTABLE

Aucun changement de présentation comptable n'est intervenu au 31 décembre 2022.

### CHANGEMENTS LIÉS AUX EFFETS DE VARIATION DE PÉRIMÈTRE

Les changements liés aux effets de variation de périmètre sont principalement induits par les opérations intervenues dans le cadre de la constitution du pôle gestion d'actifs (entrées dans le périmètre, achats de titres détenus par les minoritaires). Les impacts de ces opérations sur les comptes du groupe sont décrits ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2022			Total bilan
	Colisations acquises brutes	Résultat net - part du groupe	Réserves du groupe	
Prévoyance Aésio Macif (PAM)	-	76	-	-13 460
Aéma Real Estate Investment Management (Aéma REIM)	-	11 947	-	26 065
Zencap Asset Management (Zencap AM)	-	2 069	-272	13 333
OFI Pierre	-	-147	-	851
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>13 945</b>	<b>-272</b>	<b>26 789</b>

Enfin, pour mémoire, un point d'attention doit être précisé pour l'interprétation de la colonne N-1 des états financiers combinés d'Aéma Groupe au 31 décembre 2022 :

- Au bilan, la colonne N-1 correspond au bilan publié par le groupe Aéma Groupe au 31 décembre 2021. À cette date, l'acquisition par Macif SAM d'Abeille Assurances Holding était effective. Par conséquent,

les données chiffrées de la colonne N-1 du bilan au 31 décembre 2022 sont à périmètre comparable (intégration des contributions bilancielle des entités issues de l'ensemble Abeille Assurances) ;

- Au compte de résultat, la colonne N-1 correspond également au 31 décembre 2021 tel que publié. À cette date, les données chiffrées intégraient la contribution des entités issues de l'ensemble Abeille Assurances uniquement à partir du 30 septembre 2021, date de l'acquisition. Par conséquent, les

données chiffrées de la colonne N-1 du compte de résultat au 31 décembre 2022 ne sont pas à périmètre comparable (intégration des contributions des entités issues de l'ensemble Abeille Assurances seulement sur le dernier trimestre de l'année).

Pour permettre la comparabilité du compte de résultat, le tableau ci-dessous mentionne les indicateurs de résultat du groupe en intégrant les entités issues de l'ensemble Abeille Assurances dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

	Aéma Groupe (hors Abeille)	Abeille*	Total au 31 déc. 2021
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Primes acquises	9 073 203	6 985 600	16 058 803
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>109 623</b>	<b>-43 400</b>	<b>66 223</b>

\* Données issues des comptes consolidés Abeille Assurances 2021.

## 2.1.1.7 Notes complémentaires sur les comptes

NOTE 1	Actifs incorporels hors écarts d'acquisition	74	NOTE 17	Provisions pour risques et charges	86
NOTE 2	Écarts d'acquisition	74	NOTE 18	Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	86
NOTE 3	Placements des entités d'assurance	74	NOTE 19	Dettes envers les entités du secteur bancaire	87
NOTE 4	Placements représentant les engagements en unités de compte	76	NOTE 20	Autres dettes	88
NOTE 5	Placements des autres entreprises	76	NOTE 21	Comptes de régularisation - passif	88
NOTE 6	Titres mis en équivalence	77	NOTE 22	Engagements reçus et donnés	89
NOTE 7	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	77	NOTE 23	Cotisations et primes acquises	89
NOTE 8	Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	77	NOTE 24	Produits financiers nets de charges	90
NOTE 9	Créances sur les entreprises du secteur bancaire	78	NOTE 25	Charges des prestations d'assurance	91
NOTE 10	Autres créances	79	NOTE 26	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	91
NOTE 11	Autres actifs	80	NOTE 27	Charges de gestion et charges des autres activités	91
NOTE 12	Comptes de régularisation - actif	80	NOTE 28	Résultat exceptionnel	92
NOTE 13	Capitaux propres du groupe	81	NOTE 29	Impôts sur les résultats	92
NOTE 14	Intérêts minoritaires	82	NOTE 30	Personnel	92
NOTE 15	Passifs subordonnés	82	NOTE 31	Honoraires des commissaires aux comptes	94
NOTE 16	Provisions techniques brutes	85	NOTE 32	Présentation sectorielle	95

## NOTE 1 ACTIFS INCORPORELS HORS ECARTS D'ACQUISITION

## Mouvements sur l'exercice

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Ouverture	683 492	-429 119	254 373	483 984	-310 993	172 991
Augmentation	80 655	-73 616	7 039	118 326	-52 381	65 946
Diminution	-22 349	16 594	-5 755	-26 130	2 239	-23 891
Autres mouvements	252 836	1 989	254 825	107 312	-67 985	39 327
<b>Total</b>	<b>994 634</b>	<b>-484 152</b>	<b>510 482</b>	<b>683 492</b>	<b>-429 119</b>	<b>254 373</b>

## Détail

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022					
	Brut	Ouverture Amort.	Net	Variations Brut	Variations Amort.	Clôture Net
Portefeuilles de contrats	3 290	-2 807	483	267 037	-24 405	243 114
Frais de recherche et de développement	2 780	-2 482	298	6	-151	153
Logiciels développés en interne	260 298	-219 975	40 323	66 313	-20 771	85 864
Autres logiciels	238 671	-181 536	57 135	11 250	-12 280	56 105
Droits au bail	13 430	-10 326	3 104	-1 838	1 245	2 511
Fonds de commerce	788	-377	411	-	-	411
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	137 143	-	137 143	-17 727	1 330	120 746
Autres actifs incorporels	27 092	-11 616	15 476	-13 898	-	1 578
<b>Total</b>	<b>683 492</b>	<b>-429 119</b>	<b>254 373</b>	<b>311 142</b>	<b>-55 033</b>	<b>510 482</b>

La valeur des portefeuilles de contrats a progressé de 267 037 milliers d'euros sur l'exercice, en lien principalement avec la révision de l'allocation du prix d'acquisition d'Abeille Assurances (255 941 milliers d'euros).

Ce montant représente la valeur activable (brute d'impôts différés) des profits futurs attendus sur le portefeuille de contrats acquis.

Il est amorti de manière linéaire sur 17 ans à compter du 30 septembre 2021.

## NOTE 2 ÉCARTS D'ACQUISITION

## Mouvements sur l'exercice

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Ouverture	82 524	-62 531	19 993	82 524	-55 303	27 221
Augmentation	76 435	-7 228	69 207	-	-7 228	-7 228
Diminution	-191	-	-191	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
<b>Clôture</b>	<b>158 768</b>	<b>-69 759</b>	<b>89 009</b>	<b>82 524</b>	<b>-62 531</b>	<b>19 993</b>

En 2022, un nouvel écart d'acquisition a été activé sur l'entité Ofi Invest (ex OFI Holding) pour un montant de 68 580 milliers d'euros.

## Détail par société

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022					
	Brut	Ouverture Amort.	Net	Variations Brut	Variations Amort.	Clôture Net
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	29 311	-22 473	6 838	-	-2 932	3 906
Apivia Courtage	17 549	-10 746	6 803	-	-1 755	5 048
OFI Asset Management	25 410	-19 058	6 352	-191	-2 541	3 620
OFI Holding	10 254	-10 254	-	68 580	-	68 580
UFF	-	-	-	7 855	-	7 855
<b>Total</b>	<b>82 524</b>	<b>-62 531</b>	<b>19 993</b>	<b>76 244</b>	<b>-7 228</b>	<b>89 009</b>

Les écarts d'acquisition se rapportent aux opérations suivantes :

- Inter Mutuelles Entreprises : en mai 2014, Macif SAM est entrée dans le capital d'IME à hauteur de 40 %. Elle est consolidée par mise en équivalence. Au 31 décembre

2022, l'écart d'acquisition net s'élève à 3 906 milliers d'euros ;

- OFI : Macif SAM a pris le contrôle d'OFI Holding en juin 2014. Une opération d'acquisition complémentaire est intervenue en 2022. Cette opération a généré un

écart d'acquisition complémentaire (Cf supra). Au 31 décembre 2022, l'écart d'acquisition net s'élève à 68 580 milliers d'euros ;

- Apivia Courtage : en novembre 2015, Smam Mutuelle a fusionné avec la Smip. Cette fusion a donné naissance à une nouvelle dénomination sociale de la Smip : Apivia Mutuelle. Cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition de 17 549 milliers d'euros, rattaché à Apivia Courtage. Au 31 décembre 2022, l'écart d'acquisition net s'élève à 5 048 milliers d'euros.

En application des principes comptables présentés au paragraphe 2.1.3.4 « Regroupements d'entreprises », Aéma Groupe :

- Amortit ses écarts d'acquisition antérieurs au 31 décembre 2016 ;
- Soumet tous ses écarts d'acquisition à des tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs (ou entités concernées) à leur valeur recouvrable. Celle-ci est déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (méthode ayant prévalu lors des opérations d'acquisition), après ajustement aux nouvelles conditions de marché, des business plans des entités concernées et des hypothèses de calcul.

Au 31 décembre 2022, sur la base des valorisations obtenues, aucun écart d'acquisition n'a été déprécié.

### NOTE 3 PLACEMENTS DES ENTITES D'ASSURANCE

#### État récapitulatif des placements

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
Placements immobiliers	7 185 397	-582 236	6 603 161	7 497 555	894 394
Actions et titres à revenus variables	1 471 131	-52 899	1 418 231	1 672 010	253 779
Parts d'OPC actions	8 489 287	-67 795	8 421 492	9 170 338	748 846
Parts d'OPC obligataires	12 862 453	-13 459	12 848 994	12 271 106	-577 889
Obligations et autres titres à revenus fixes	72 630 391	-2 914	72 627 477	61 751 441	-10 876 036
Autres placements	2 215 248	-27 897	2 187 351	2 321 149	133 798
<b>Total</b>	<b>104 853 906</b>	<b>-747 200</b>	<b>104 106 706</b>	<b>94 683 598</b>	<b>-9 423 108</b>
Placements cotés	94 132 888	-81 442	94 051 445	83 471 488	-10 579 958
Placements non cotés	10 721 018	-665 757	10 055 260	11 212 110	1 156 850
<b>Total</b>	<b>104 853 906</b>	<b>-747 200</b>	<b>104 106 706</b>	<b>94 683 598</b>	<b>-9 423 108</b>
Part des placements d'assurance non-vie	14 749 815	-521 557	14 228 258	14 408 500	180 241
Part des placements d'assurance-vie	90 104 090	-225 643	89 878 447	80 275 098	-9 603 349
<b>Total</b>	<b>104 853 906</b>	<b>-747 200</b>	<b>104 106 706</b>	<b>94 683 598</b>	<b>-9 423 108</b>

La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires, ainsi qu'à des impositions.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
Placements immobiliers	6 669 092	-504 367	6 164 725	6 987 488	822 763
Actions et titres à revenus variables	1 301 126	-37 129	1 263 997	1 722 853	458 856
Parts d'OPC actions	8 854 834	-20 983	8 833 850	9 723 449	889 598
Parts d'OPC obligataires	12 381 504	-2 617	12 378 887	12 412 317	33 430
Obligations et autres titres à revenus fixes	73 561 222	-1 472	73 559 749	74 551 506	991 756
Autres placements	2 141 692	-20 944	2 120 748	2 122 228	1 480
<b>Total</b>	<b>104 909 469</b>	<b>-587 512</b>	<b>104 321 957</b>	<b>107 519 840</b>	<b>3 197 883</b>
Placements cotés	94 839 859	-23 440	94 816 419	97 835 744	3 019 325
Placements non cotés	10 069 610	-564 072	9 505 538	9 684 095	178 557
<b>Total</b>	<b>104 909 469</b>	<b>-587 512</b>	<b>104 321 957</b>	<b>107 519 840</b>	<b>3 197 883</b>
Part des placements d'assurance non-vie	14 079 218	-437 758	13 641 460	15 408 253	1 766 793
Part des placements d'assurance-vie	90 830 250	-149 754	90 680 496	92 111 587	1 431 090
<b>Total</b>	<b>104 909 469</b>	<b>-587 512</b>	<b>104 321 957</b>	<b>107 519 840</b>	<b>3 197 883</b>

## NOTE 4 PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UNITES DE COMPTE

	31 déc. 2022				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Placements immobiliers	5 629 019	-	5 629 019	5 629 019	-
Actions et titres à revenus variables	8 653	-	8 653	8 653	-
Parts d'OPC actions	801 642	-	801 642	801 642	-
Parts d'OPC obligataires	2 323 650	-	2 323 650	2 323 650	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	19 514 906	-	19 514 906	19 514 906	-
<b>Total</b>	<b>28 277 870</b>	<b>-</b>	<b>28 277 870</b>	<b>28 277 870</b>	<b>-</b>

Les placements en UC correspondent aux fonds investis dans le cadre de contrats proposés par Mutavie, Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Retraite Professionnelle.

Au 31 décembre 2022, ces placements sont évalués à 28 278 millions d'euros. Ils sont valorisés en valeur de marché.

	31 déc. 2021				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Placements immobiliers	4 509 111	-	4 509 111	4 509 111	-
Actions et titres à revenus variables	11 472	-	11 472	11 472	-
Parts d'OPC actions	580 759	-	580 759	580 759	-
Parts d'OPC obligataires	2 216 778	-	2 216 778	2 216 778	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	22 480 906	-	22 480 906	22 480 906	-
<b>Total</b>	<b>29 799 025</b>	<b>-</b>	<b>29 799 025</b>	<b>29 799 025</b>	<b>-</b>

## NOTE 5 PLACEMENTS DES AUTRES ENTITES

	31 déc. 2022				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Placements immobiliers	-	-	-	-	-
Actions et titres à revenus variables	47 337	-	47 337	59 452	12 115
Parts d'OPC actions	10 014	-1 325	8 689	51 936	43 247
Parts d'OPC obligataires	192 092	-350	191 742	212 221	20 479
Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-
Autres placements	43 699	-	43 699	46 052	2 353
<b>Total</b>	<b>293 142</b>	<b>-1 675</b>	<b>291 467</b>	<b>369 661</b>	<b>78 194</b>

	31 déc. 2021				
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins-values latentes
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Placements immobiliers	-	-	-	-	-
Actions et titres à revenus variables	59 963	-450	59 513	62 765	3 252
Parts d'OPC actions	11 544	-639	10 905	24 948	14 043
Parts d'OPC obligataires	212 866	-322	212 544	238 797	26 254
Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-
Autres placements	26 609	-239	26 370	26 370	-
<b>Total</b>	<b>310 982</b>	<b>-1 650</b>	<b>309 332</b>	<b>352 880</b>	<b>43 548</b>

## NOTE 6 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

## Mouvements sur l'exercice

(en milliers d'euros)	1 janv. 2022	Dividendes	Variations de périmètre	Autres mouvements	Quote-part de résultat	31 déc. 2022
Axe France	47 233	-1 008	-	-	1 987	48 212
Inter Mutuelles Assistance (IMA)	65 063	-	-	33 833	3 677	102 573
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	28 885	-1 420	-	286	-2 043	25 708
Socram Banque	45 835	-472	-	-102	574	45 835
<b>Total</b>	<b>187 016</b>	<b>-2 900</b>	<b>-</b>	<b>34 017</b>	<b>4 196</b>	<b>222 328</b>

(en milliers d'euros)	1 janv. 2021	Dividendes	Variations de périmètre	Autres mouvements	Quote-part de résultat	31 déc. 2021
Axe France	46 116	-1 002	-	2	2 117	47 233
Inter Mutuelles Assistance (IMA)	61 780	-	-	-81	3 365	65 063
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	26 866	-	-	-	2 019	28 885
Socram Banque	45 835	-	-	-	-	45 835
<b>Total</b>	<b>180 597</b>	<b>-1 002</b>	<b>-</b>	<b>-79</b>	<b>7 501</b>	<b>187 016</b>

## Principales données chiffrées

(en milliers d'euros)		31 déc. 2022				
		Capitaux propres	% intérêts	Total bilan	Capitaux propres	Chiffre d'affaires
Axe France	France	49,24%	124 120	69 824	10 569	4 036
Inter Mutuelles Assistance (IMA)	France	29,57%	683 206	346 916	845 182	10 821
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	France	40,00%	174 067	67 528	55 166	-2 554
Socram Banque	France	33,72%	1 557 541	231 927	47 783	2 710

Les données présentées ci-dessus sont extraites des comptes sociaux des entités concernées, à l'exception d'IMA qui présente des comptes consolidés.

## NOTE 7 PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

## Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Provisions pour cotisations non acquises	175 997	-	175 997	94	-	94
Provisions d'assurance-vie	-	14 419	14 419	-	13 176	13 176
Provisions pour sinistres à payer	2 131 192	6 436	2 137 628	1 703 954	5 964	1 709 919
Provisions pour participation aux bénéfices	5 347	712	6 059	8 539	639	9 178
Provisions pour égalisation	-	-	-	-	-	-
Autres provisions techniques	213 579	-	213 580	190 037	-	190 038
<b>Total</b>	<b>2 526 116</b>	<b>21 567</b>	<b>2 547 684</b>	<b>1 902 624</b>	<b>19 779</b>	<b>1 922 403</b>

## NOTE 8 CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE

## Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Dépréciation	Net
Cotisations acquises non émises	107 951	-	107 951	116 066	-	116 066
Autres créances nées des opérations d'assurance directe	1 693 519	-41 587	1 651 932	1 627 447	-45 781	1 581 666
Créances nées d'opérations d'assurance	1 801 469	-41 587	1 759 882	1 743 514	-45 781	1 697 733
Créances nées d'opérations de réassurance	349 670	-304	349 366	236 267	-220	236 047
<b>Total</b>	<b>2 151 139</b>	<b>-41 891</b>	<b>2 109 248</b>	<b>1 979 781</b>	<b>-46 001</b>	<b>1 933 780</b>

## Répartition par secteur - valeurs nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Cotisations acquises non émises	104 083	3 867	-	107 951
Autres créances nées des opérations d'assurance directe	1 642 400	9 532	-	1 651 932
Créances nées d'opérations d'assurance	1 746 483	13 399	-	1 759 882
Créances nées d'opérations de réassurance	349 159	207	-	349 366
<b>Total</b>	<b>2 095 642</b>	<b>13 606</b>	<b>-</b>	<b>2 109 248</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Cotisations acquises non émises	112 557	3 510	-	116 066
Autres créances nées des opérations d'assurance directe	1 570 218	11 449	-	1 581 666
Créances nées d'opérations d'assurance	1 682 775	14 958	-	1 697 733
Créances nées d'opérations de réassurance	236 347	-300	-	236 047
<b>Total</b>	<b>1 919 122</b>	<b>14 658</b>	<b>-</b>	<b>1 933 780</b>

## Répartition par échéance - valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Cotisations acquises non émises	107 951	-	-	107 951
Autres créances nées des opérations d'assurance directe	1 666 693	22 617	4 209	1 693 519
Créances nées d'opérations d'assurance	1 774 643	22 617	4 209	1 801 469
Créances nées d'opérations de réassurance	349 670	-	-	349 670
<b>Total</b>	<b>2 124 313</b>	<b>22 617</b>	<b>4 209</b>	<b>2 151 139</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Cotisations acquises non émises	116 066	-	-	116 066
Autres créances nées des opérations d'assurance directe	1 627 447	-	-	1 627 447
Créances nées d'opérations d'assurance	1 743 514	-	-	1 743 514
Créances nées d'opérations de réassurance	236 267	-	-	236 267
<b>Total</b>	<b>1 979 781</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 979 781</b>

## NOTE 9 CREANCES SUR LES ENTITES DU SECTEUR BANCAIRE

## Répartition par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	664 368	-	664 368	768 260	-	768 260
Avoirs en banque des autres entreprises	69 112	-	69 112	7 374	-	7 374
<b>Total</b>	<b>733 480</b>	<b>-</b>	<b>733 480</b>	<b>775 635</b>	<b>-</b>	<b>775 635</b>

## Répartition par secteur - valeurs nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	373 586	290 782	-	664 368
Avoirs en banque des autres entreprises	-	-	69 112	69 112
<b>Total</b>	<b>373 586</b>	<b>290 782</b>	<b>69 112</b>	<b>733 480</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	506 066	262 194	-	768 260
Avoirs en banque des autres entreprises	-	-	7 374	7 374
<b>Total</b>	<b>506 066</b>	<b>262 194</b>	<b>7 374</b>	<b>775 635</b>

Répartition par échéance - valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	664 368	-	-	664 368
Avoirs en banque des autres entreprises	69 112	-	-	69 112
<b>Total</b>	<b>733 480</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>733 480</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Avoirs en banque des entreprises d'assurance	768 260	-	-	768 260
Avoirs en banque des autres entreprises	7 374	-	-	7 374
<b>Total</b>	<b>775 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>775 635</b>

NOTE 10 AUTRES CREANCES

Répartition par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances d'impôt exigible	48 614	-	48 614	23 839	-	23 839
Impôts différés actif	276 398	-	276 398	102 465	-	102 465
Personnel	1 425	-	1 425	1 132	-	1 132
Organismes sociaux	20 029	-	20 029	18 302	-	18 302
Autres créances	788 529	-9 866	778 664	969 535	-14 488	955 047
<b>Total</b>	<b>1 134 994</b>	<b>-9 866</b>	<b>1 125 129</b>	<b>1 115 272</b>	<b>-14 488</b>	<b>1 100 785</b>

Répartition par secteur – valeurs nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Créances d'impôt exigible	49 845	-5 887	4 656	48 614
Impôts différés actif	144 085	116 040	16 274	276 398
Personnel	1 108	307	9	1 425
Organismes sociaux	19 216	666	147	20 029
Autres créances	409 759	338 891	30 013	778 664
<b>Total</b>	<b>624 012</b>	<b>450 017</b>	<b>51 100</b>	<b>1 125 129</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Créances d'impôt exigible	20 702	3 137	-	23 839
Impôts différés actif	92 613	4 589	5 262	102 465
Personnel	955	151	26	1 132
Organismes sociaux	17 486	645	171	18 302
Autres créances	411 697	460 083	83 267	955 047
<b>Total</b>	<b>543 454</b>	<b>468 604</b>	<b>88 726</b>	<b>1 100 785</b>

Répartition par échéance – valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Créances d'impôt exigible	48 614	-	-	48 614
Impôts différés actif	276 398	-	-	276 398
Personnel	1 425	-	-	1 425
Organismes sociaux	20 029	-	-	20 029
Autres créances	778 664	-	-	778 664
<b>Total</b>	<b>1 125 129</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 125 129</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Créances d'impôt exigible	23 839	-	-	23 839
Impôts différés actif	102 465	-	-	102 465
Personnel	1 132	-	-	1 132
Organismes sociaux	18 302	-	-	18 302
Autres créances	969 535	-	-	969 535
<b>Total</b>	<b>1 115 272</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 115 272</b>

## NOTE 11 AUTRES ACTIFS

### Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Actifs corporels d'exploitation	500 775	-297 804	202 971	465 710	-280 368	185 342
Stocks et en-cours	994	-	994	18	-	18
<b>Total</b>	<b>501 769</b>	<b>-297 804</b>	<b>203 965</b>	<b>465 728</b>	<b>-280 368</b>	<b>185 360</b>

## NOTE 12 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

### Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Frais d'acquisition reportés	176 914	276 042	-	452 956
Intérêts et loyers acquis non échus	83 210	644 769	-	727 979
Charges constatées d'avance	28 052	5 888	3 564	37 504
Autres	8 267	62 392	39 479	110 138
<b>Total</b>	<b>296 442</b>	<b>989 092</b>	<b>43 043</b>	<b>1 328 577</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Frais d'acquisition reportés	114 177	147 758	-	261 935
Intérêts et loyers acquis non échus	556 931	173 163	-	730 095
Charges constatées d'avance	35 851	1 007	3 899	40 757
Autres	38 357	-	3 776	42 132
<b>Total</b>	<b>745 316</b>	<b>321 928</b>	<b>7 675</b>	<b>1 074 919</b>

### Répartition et mouvements des frais d'acquisition reportés

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Ouverture	114 177	147 758	261 935	64 405	82 532	146 936
Augmentation	62 747	128 473	191 220	5 811	65 760	71 571
Diminution	-10	-188	-198	-15 344	-534	-15 878
Autres mouvements	-	-	-	59 305	-	59 305
<b>Total</b>	<b>176 914</b>	<b>276 042</b>	<b>452 956</b>	<b>114 177</b>	<b>147 758</b>	<b>261 935</b>

## NOTE 13 CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

## Mouvements de l'exercice

(en milliers d'euros)	Capital social et fonds équivalents	Réserves	Résultat net	Autres	Total
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2020</b>	<b>271 056</b>	<b>2 979 013</b>	<b>97 479</b>	<b>1 011</b>	<b>3 348 559</b>
Droits d'adhésion	1 367	-	-	-	1 367
Variations de périmètre	607 399	920 135	-	-4 515	1 523 019
Affectation du résultat N-1	-	112 204	-97 479	-14 725	-
Autres variations	1 834	-824	-	-836	174
Résultat net	-	-	103 531	-	103 531
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2021</b>	<b>881 656</b>	<b>4 010 528</b>	<b>103 531</b>	<b>-19 065</b>	<b>4 976 649</b>
Droits d'adhésion	1 332	-229	-	835	1 938
Variations de périmètre	-	-664	-	-	-664
Affectation du résultat N-1	-	146 342	-103 531	-42 811	-
Autres variations	229	-579	-	7	-343
Résultat net	-	-	121 915	-	121 915
<b>Capitaux propres du groupe au 31 décembre 2022</b>	<b>883 217</b>	<b>4 155 398</b>	<b>121 915</b>	<b>-61 034</b>	<b>5 099 496</b>

## Poids des entités combinées dans les capitaux propres du groupe

(en milliers d'euros)	Capital social et fonds équivalents	Réserves	31 déc. 2022		
			Résultat net	Autres	Total
Aéma Groupe	2 086	129	42	-226	2 031
Macif SAM	259 733	1 795 479	17 070	6 543	2 078 824
UMG Aésio Macif	2 500	-	-835	-	1 665
Aésio mutuelle	606 210	929 596	-80 491	-67 256	1 388 059
Apivia Macif Mutuelle	7 381	572 494	-1 196	-	578 679
MNFCT	229	12 811	271	-	13 311
NUOMA	3 278	49 397	2 140	-95	54 720
MNPAF	1 800	88 130	2 775	-	92 705
Total des entités combinées	883 217	3 448 037	-60 224	-61 034	4 209 995
Total des autres entités					889 501
<b>Total</b>					<b>5 099 496</b>

(en milliers d'euros)	Capital social et fonds équivalents	Réserves	31 déc. 2021		
			Résultat net	Autres	Total
Aéma Groupe	2 086	236	-107	-226	1 990
Macif SAM	258 401	1 716 774	55 315	4 617	2 035 107
UMG Aésio Macif	2 500	-	-	-835	1 665
Aésio mutuelle	606 210	929 149	-38 398	-22 525	1 474 435
Apivia Macif Mutuelle	7 381	575 241	-5 747	-	576 875
MNFCT	229	12 410	401	-	13 040
NUOMA	3 049	51 226	-1 600	-95	52 580
MNPAF	1 800	88 125	6	-	89 930
Total des entités combinées	881 656	3 373 161	9 870	-19 065	4 245 622
Total des autres entités					731 028
<b>Total</b>					<b>4 976 649</b>

## Poids de la réserve de capitalisation dans les réserves du groupe

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Réserve de capitalisation	% d'intérêts	Part dans les fonds propres du groupe	Réserve de capitalisation	% d'intérêts	Total
Apivia Macif Mutuelle	27 985	100 %	27 985	30 644	100 %	30 668
Aésio mutuelle	11 423	100 %	11 423	12 380	100 %	12 380
<b>Entités combinées</b>	<b>39 408</b>		<b>39 408</b>	<b>43 024</b>		<b>43 024</b>
Mutavie	575 907	98,47 %	567 096	590 457	98,47 %	581 423
Abeille Vie	405 958	99,99 %	405 917	568 330	99,99 %	568 273
Abeille Épargne Retraite	207 147	99,99 %	207 126	315 626	99,99 %	315 594
Abeille Retraite Professionnelle	58 300	99,99 %	58 294	49 843	99,99 %	49 838
<b>Entités assurance</b>	<b>1 247 312</b>		<b>1 238 433</b>	<b>1 524 256</b>		<b>1 515 129</b>
<b>Total</b>	<b>1 286 720</b>		<b>1 277 841</b>	<b>1 567 280</b>		<b>1 558 152</b>
<b>Total des réserves groupe</b>			<b>4 155 398</b>			<b>4 010 528</b>
<b>Poids dans les réserves groupe</b>			<b>31%</b>			<b>39%</b>

## NOTE 14 INTERETS MINORITAIRES

## Analyse des mouvements

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Ouverture	134 082	57 190
Variations de périmètre	-61 324	57 161
Dividendes	-15 032	-5 209
Résultat de l'exercice	13 348	24 895
Autres variations	94	45
<b>Clôture</b>	<b>71 169</b>	<b>134 082</b>

## Détail par entité

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Réserves	Résultat net	Total	Réserves	Résultat net	Total
Foncière de Lutèce	4 037	341	4 378	3 290	118	3 408
Mutavie	14 935	544	15 480	14 346	573	14 920
OFI Holding	603	-607	-4	58 518	-539	57 978
OFI AM	964	4 004	4 967	-15 893	9 414	-6 479
OFI Advisers	-	-	-	-13 952	13 952	-
OFI Capital Partners	-979	2 628	1 649	-616	-66	-682
OFI Distribute	2 015	369	2 384	9 245	214	9 459
OFI Pierre	-18	209	190	-	-	-
Zencap	-2 146	5 502	3 356	-	-	-
Union Financière de France Banque (UFF)	34 749	555	35 304	53 944	1 261	55 205
Abeille impact Investing	3 398	-156	3 242	-	-	-
Autres entités	264	-42	222	57	-33	24
<b>Total</b>	<b>57 820</b>	<b>13 348</b>	<b>71 169</b>	<b>109 187</b>	<b>24 895</b>	<b>134 082</b>

## NOTE 15 PASSIFS SUBORDONNES

## Répartition par activité

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Titres subordonnés à durée indéterminée	525 932	-	-	525 932
Titres subordonnés remboursables	1 779 165	509 675	-	2 288 840
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 305 097</b>	<b>509 675</b>	<b>-</b>	<b>2 814 773</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Titres subordonnés à durée indéterminée	525 932	-	-	525 932
Titres subordonnés remboursables	1 779 165	-	-	1 779 165
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 305 097</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 305 097</b>

### Répartition par échéance

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Titres subordonnés à durée indéterminée	1 532	-	524 400	525 932
Titres subordonnés remboursables	438 840	500 000	1 350 000	2 288 840
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>440 372</b>	<b>500 000</b>	<b>1 874 400</b>	<b>2 814 773</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Titres subordonnés à durée indéterminée	1 532	-	524 400	525 932
Titres subordonnés remboursables	29 165	400 000	1 350 000	1 779 165
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>30 696</b>	<b>400 000</b>	<b>1 874 400</b>	<b>2 305 097</b>

### Mouvements de l'exercice

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022					
	Ouverture	Émissions	Variations de périmètre	Amort.	Autres variations	Clôture
Titres subordonnés à durée indéterminée	525 932	-	-	-	-	525 932
Titres subordonnés remboursables	1 779 165	500 000	-	-	9 675	2 288 840
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 305 097</b>	<b>500 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 675</b>	<b>2 814 773</b>

Les autres variations traduisent l'évolution des intérêts courus non échus d'un exercice à l'autre.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021					
	Ouverture	Émissions	Variations de périmètre	Amort.	Autres variations	Clôture
Titres subordonnés à durée indéterminée	125 548	400 000	-	-	384	525 932
Titres subordonnés remboursables	417 962	1 350 000	-	-	11 203	1 779 165
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>543 509</b>	<b>1 750 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 587</b>	<b>2 305 097</b>

## Caractéristiques des passifs subordonnés

(en milliers d'euros)	31 12 2022						Total
		Macif			Abeille Vie		
Nature	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné remboursable	
Date d'émission	6 octobre 2014	8 mars 2013 et 26 juin 2013	21 juin 2021	21 juin 2021	21 juin 2021	5 septembre 2022	
Durée	Durée perpétuelle avec option de remboursement anticipé au 6 octobre 2024	10 ans	Durée perpétuelle avec option de remboursement anticipé (call de six mois jusqu'au 21 juin 2029)	31 ans avec option de remboursement anticipé (call de 3 mois jusqu'au 21 juin 2032)	6 ans	11 ans	
Devise	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	
Montant	124 400	400 000	400 000	850 000	500 000	500 000	
Nombre de titres	1 244	4 000	4 000	8 500	5 000	5 000	
Nominal	100	100	100	100	100	100	
Taux nominal	Taux fixe de 3,916 % jusqu'au 6 octobre 2024 puis Euribor 3 mois + 380 pb	5,50 %	Taux fixe de 3,5 % jusqu'au 21 juin 2029 puis Taux mid-Swaps Eur 5 ans +359 pb	Taux fixe de 2,125 % jusqu'au 21 juin 2032 puis Euribor 3 mois +305 pb	Taux fixe de 0,625 %	Taux fixe de 6,25 %	
Prix de remboursement	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	
Frais d'émission	578	1 091	3 972	5 252	2 839	5 920	
Amortissement		Remboursement au pair le 8 mars 2023		Remboursement au pair 21 juin 2052	Remboursement au pair au 21 juin 2027	Remboursement au pair 9 septembre 2033	
Dérivés associés							
<b>Total</b>	<b>125 548</b>	<b>417 962</b>	<b>400 385</b>	<b>859 551</b>	<b>501 652</b>	<b>509 675</b>	<b>2 814 773</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021					Total
	Macif		Macif			
Nature	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné remboursable	
Date d'émission	6 octobre 2014	8 mars 2013 et 26 juin 2013	21 juin 2021	21 juin 2021	21 juin 2021	
Durée	Durée perpétuelle avec option de remboursement anticipé au 6 octobre 2024	10 ans	Durée perpétuelle avec option de remboursement anticipé (call de 6 mois jusqu'au 21 juin 2021)	31 ans avec option de remboursement anticipé (call de 3 mois jusqu'au 21 juin 2032)	6 ans	
Devise	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	
Montant	124 400	400 000 (avant intragroupe)	400 000	850 000	500 000	
Nombre de titres	1 244	4 000	4 000	8 500	5 000	
Nominal	100	100	100	100	100	
Taux nominal	Taux fixe de 3,916 % jusqu'au 6 octobre 2024 puis Euribor 3 mois + 380 pb	5,50 %	Taux fixe de 3,5 % jusqu'au 21 juin 2029 puis taux mid-Swaps Eur 5 ans + 359 pb	Taux fixe de 2,125 % jusqu'au 21 juin 2032 puis Euribor 3 mois + 305 pb	Taux fixe de 0,625 %	
Prix de remboursement	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	
Frais d'émission	578	1 091	3 972	5 252	2 839	
Amortissement		Remboursement au pair le 8 mars 2023		Remboursement au pair le 21 juin 2052	Remboursement au pair le 21 juin 2027	
Dérivés associés						
<b>Total</b>	<b>125 548</b>	<b>417 962</b>	<b>400 385</b>	<b>859 551</b>	<b>501 652</b>	<b>2 305 097</b>

## NOTE 16 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

### Répartition par nature et activité

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Provisions pour cotisations non acquises	1 593 718		1 593 718	1 548 236	-	1 548 236
Provisions pour sinistres à payer	9 911 125	801 909	10 713 034	9 154 825	724 626	9 879 451
Provisions d'assurance-vie		76 885 177	76 885 177	-	77 464 934	77 464 934
Provisions pour participation aux bénéfices	131 316	6 841 986	6 973 301	143 852	7 923 617	8 067 469
Provisions pour égalisation	32 828	432	33 259	77 445	312	77 756
Autres provisions techniques	2 388 397	24 675	2 413 072	2 349 137	29 809	2 378 946
<b>Total</b>	<b>14 057 383</b>	<b>84 554 179</b>	<b>98 611 562</b>	<b>13 273 495</b>	<b>86 143 297</b>	<b>99 416 792</b>

### Répartition par catégorie

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Vie - contrats collectifs	3 364 155	3 431 016
Vie - contrats individuels	79 421 970	82 171 714
Décès - contrats collectifs	1 634 102	451 687
Décès - contrats individuels	73 857	88 878
Automobile	7 038 209	6 823 610
Responsabilité civile	253 895	210 448
Dommages aux biens	2 807 255	2 441 986
Dommages corporels	2 347 579	2 484 630
Autres	1 670 540	1 312 823
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>98 611 562</b>	<b>99 416 792</b>

## Mouvements sur l'exercice

	31 déc. 2022					Total
	Provisions d'assurance-vie	Provisions pour primes non acquises	Provisions pour sinistres à payer	Provisions participations aux bénéfices	Autres	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Ouverture	77 464 934	1 548 236	9 879 451	8 067 469	2 456 702	99 416 792
Charges des provisions d'assurance	-2 422 508	45 481	861 326	-648 548	-28 494	-2 192 744
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Intérêts techniques et participation aux résultats	1 848 854	-	-141	659 933	748	2 509 395
Utilisation de la provision pour participation aux bénéfices	-	-	-	-1 420 342	-	-1 420 342
Autres mouvements	-6 103	-	-27 602	314 791	17 374	298 460
<b>Clôture</b>	<b>76 885 177</b>	<b>1 593 718</b>	<b>10 713 034</b>	<b>6 973 301</b>	<b>2 446 331</b>	<b>98 611 562</b>

	31 déc. 2021					Total
	Provisions d'assurance-vie	Provisions pour cotisations non acquises	Provisions pour sinistres à payer	Provisions participations aux bénéfices	Autres	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Ouverture	22 188 514	864 956	6 176 188	1 196 295	2 018 554	32 444 508
Charges des provisions d'assurance	52 405	1 872	170 479	453 610	62 522	740 888
Variations de périmètre	54 745 987	681 408	3 329 321	6 800 906	569 185	66 126 807
Intérêts techniques et participation aux résultats	478 028	-	1 060	415 571	-1 212	893 447
Utilisation de la provision pour participation aux bénéfices	-	-	-	-246 638	-	-246 638
Autres mouvements	-	-	202 402	-552 275	-192 347	-542 220
<b>Clôture</b>	<b>77 464 934</b>	<b>1 548 236</b>	<b>9 879 451</b>	<b>8 067 469</b>	<b>2 456 702</b>	<b>99 416 792</b>

## NOTE 17 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

## Mouvements sur l'exercice

	31 déc. 2022						
	Solde ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variations de périmètre	Autres mouvements	Solde clôture
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Provisions pour litiges	27 953	13 948	-5 101	-1 786	-852	-	34 162
Provisions pour pensions et obligations similaires	281 009	13 173	-10 555	-9 972	-	-	273 654
Écart d'acquisition passif	39 241	-	-	-	-39 241	-	-
Autres provisions pour risques et charges	33 798	10 389	-1 332	-1 929	2 084	-1 032	41 977
<b>Total</b>	<b>382 001</b>	<b>37 509</b>	<b>-16 989</b>	<b>-13 688</b>	<b>-38 009</b>	<b>-1 032</b>	<b>349 793</b>

## NOTE 18 DETTES NÉES DES OPERATIONS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

## Répartition par activité et par nature

	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Dettes nées des opérations d'assurance directe	142 250	148 843	-	291 093
Dettes nées d'opérations de réassurance	906 688	7 709	-	914 397
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	235 519	67 343	-	302 862
<b>Total</b>	<b>1 284 457</b>	<b>223 895</b>	<b>-</b>	<b>1 508 353</b>

	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Dettes nées des opérations d'assurance directe	162 572	147 263	-	309 835
Dettes nées d'opérations de réassurance	686 796	13 021	-	699 817
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	187 581	65 265	-	252 847
<b>Total</b>	<b>1 036 950</b>	<b>225 549</b>	<b>-</b>	<b>1 262 499</b>

## Répartition par échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance directe	291 093	-	-	291 093
Dettes nées d'opérations de réassurance	914 397	-	-	914 397
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	302 862	-	-	302 862
<b>Total</b>	<b>1 508 353</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 508 353</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance directe	309 835	-	-	309 835
Dettes nées d'opérations de réassurance	699 817	-	-	699 817
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	252 847	-	-	252 847
<b>Total</b>	<b>1 262 499</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 262 499</b>

## NOTE 19 DETTES ENVERS LES ENTITES DU SECTEUR BANCAIRE

## Répartition par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Dettes des entreprises d'assurance envers les entreprises bancaires	148 826	28 456	-	177 282
Dettes des autres entreprises envers les entreprises bancaires	-	-	15 803	15 803
<b>Total</b>	<b>148 826</b>	<b>28 456</b>	<b>15 803</b>	<b>193 085</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Dettes des entreprises d'assurance envers les entreprises bancaires	147 600	45 717	-	193 317
Dettes des autres entreprises envers les entreprises bancaires	-	-	8 262	8 262
<b>Total</b>	<b>147 600</b>	<b>45 717</b>	<b>8 262</b>	<b>201 579</b>

## Répartition par échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Dettes des entreprises d'assurance envers les entreprises bancaires	109 099	44 983	23 200	177 282
Dettes des autres entreprises envers les entreprises bancaires	6 196	9 607	-	15 803
<b>Total</b>	<b>115 295</b>	<b>54 590</b>	<b>23 200</b>	<b>193 085</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Dettes des entreprises d'assurance envers les entreprises bancaires	115 936	46 477	30 904	193 317
Dettes des autres entreprises envers les entreprises bancaires	5 347	2 915	-	8 262
<b>Total</b>	<b>121 283</b>	<b>49 392</b>	<b>30 904</b>	<b>201 579</b>

## NOTE 20 AUTRES DETTES

## Répartition par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	12 677	2 820 152	-	2 832 828
Personnel	152 011	37 363	29 679	219 053
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	319 221	94 355	26 256	439 833
Dettes d'impôts exigibles	2 726	3 008	707	6 442
Créanciers divers	374 723	558 572	118 032	1 051 326
Impôts différés passif	20 410	-	5	20 415
<b>Total</b>	<b>881 767</b>	<b>3 513 450</b>	<b>174 680</b>	<b>4 569 897</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	12 843	1 511 153	-	1 523 996
Personnel	153 611	41 623	27 263	222 497
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	271 985	87 640	36 646	396 271
Dettes d'impôts exigibles	25 857	2 209	1 053	29 119
Créanciers divers	390 936	571 471	110 378	1 072 785
Impôts différés passif	18 980	-	-	18 980
<b>Total</b>	<b>874 212</b>	<b>2 214 096</b>	<b>175 340</b>	<b>3 263 648</b>

## Répartition par échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	2 832 828	-	-	2 832 828
Personnel	219 053	-	-	219 053
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	439 833	-	-	439 833
Dettes d'impôts exigibles	6 442	-	-	6 442
Créanciers divers	1 026 496	24 830	-	1 051 326
Impôts différés passif	20 415	-	-	20 415
<b>Total</b>	<b>4 545 067</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 569 897</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	1 523 996	-	-	1 523 996
Personnel	107 898	-	-	222 497
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	142 875	-	-	396 271
Dettes d'impôts exigibles	29 119	-	-	29 119
Créanciers divers	200 954	8 561	-	1 072 785
Impôts différés passif	18 980	-	-	18 980
<b>Total</b>	<b>2 023 822</b>	<b>8 561</b>	<b>-</b>	<b>3 263 648</b>

## NOTE 21 COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Produits à répartir sur plusieurs exercices	-	56 583	-	56 583
Autres comptes de régularisation	2 798	15 899	1 387	20 084
<b>Total</b>	<b>2 798</b>	<b>72 482</b>	<b>1 387</b>	<b>76 667</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Produits à répartir sur plusieurs exercices	-	25 622	-	25 622
Autres comptes de régularisation	11 084	10 096	-	22 311
<b>Total</b>	<b>11 084</b>	<b>35 718</b>	<b>-</b>	<b>47 933</b>

## NOTE 22 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		
	Entreprises d'assurance	Autres entités	Total
<b>Engagements reçus*</b>	<b>660 203</b>	<b>38 120</b>	<b>698 323</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>3 595 454</b>	<b>-</b>	<b>3 595 454</b>
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	270 345	-	270 345
Titres et actifs acquis avec engagements de revente	-	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	2 712 151	-	2 712 151
Autres engagements donnés*	612 959	-	612 959
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>	<b>690 882</b>	<b>-</b>	<b>690 882</b>
<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres valeurs détenues pour le compte de tiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Encours d'instruments financiers à terme</b>	<b>1 933 038</b>	<b>-</b>	<b>1 933 038</b>

\* Y compris les engagements relatifs à la retraite et aux avant ages similaires.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021		
	Entreprises d'assurance	Autres entités	Total
<b>Engagements reçus*</b>	<b>398 997</b>	<b>261</b>	<b>399 258</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>4 337 145</b>	<b>30 470</b>	<b>4 367 614</b>
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	317 379	-	317 379
Titres et actifs acquis avec engagements de revente	-	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	3 365 305	-	3 365 305
Autres engagements donnés*	654 461	30 470	684 931
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>	<b>718 988</b>	<b>-</b>	<b>718 988</b>
<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres valeurs détenues pour le compte de tiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Encours d'instruments financiers à terme</b>	<b>2 588 490</b>	<b>-</b>	<b>2 588 490</b>

\* Y compris les engagements relatifs à la retraite et aux avant ages similaires.

Les autres engagements donnés comprennent les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi (IFC notamment) pour un montant de -29 832 milliers d'euros en 2022 contre 1 118 milliers d'euros en 2021. Les engagements reçus incluent les actifs de couverture relatifs aux

engagements de retraite et avantages assimilés couverts par des contrats hors du groupe pour un montant de 3 717 milliers d'euros en 2022 contre 3 519 milliers d'euros en 2021 (cf. note 30).

## NOTE 23 COTISATIONS ET PRIMES ACQUISES

### Répartition par zone géographique

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
France	16 130 977	100 %	11 034 956	100 %	5 096 021	
Europe	-	-	-	-	-	-
Reste du monde	-	-	-	-	-	-
Primes émises	16 130 977	100 %	11 034 956	100 %	5 096 021	
Variation des primes non acquises	-46 295		-2 408		-43 887	
<b>Total</b>	<b>16 084 682</b>		<b>11 032 548</b>		<b>5 052 134</b>	<b>46 %</b>

### Répartition par modalité d'acquisition

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Affaires directes	15 776 677	98 %	10 621 821	96 %	5 154 856	
Affaires acceptées	354 300	2 %	413 135	4 %	-58 835	
Primes émises	16 130 977	100 %	11 034 956	100 %	5 096 021	
Variation des primes non acquises	-46 295		-2 408		-43 887	
<b>Total</b>	<b>16 084 682</b>		<b>11 032 548</b>		<b>5 052 134</b>	<b>46 %</b>

### Répartition par catégorie

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		31 déc. 2021		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Dommages	5 473 577	34 %	3 946 507	36 %	1 527 070	39 %
Automobile	2 949 987		2 346 494		603 493	
Habitation	1 256 994		1 014 727		242 267	
Autres	1 266 595		585 286		681 310	
Épargne/Retraite	7 371 223	46 %	3 930 495	36 %	3 440 729	88 %
Supports en euros	4 652 755		3 003 787		1 648 969	
Supports en UC	2 466 954		926 708		1 540 246	
Autres	251 514		40 102		211 412	
Santé/Prévoyance	3 239 882	20 %	3 155 546	29 %	84 336	3 %
Santé	2 975 385		2 905 767		69 618	
Prévoyance	264 497		249 779		14 718	
<b>Total</b>	<b>16 084 682</b>	<b>100 %</b>	<b>11 032 548</b>	<b>100 %</b>	<b>5 052 134</b>	<b>46 %</b>

### NOTE 24 PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Revenus de placements	272 838	1 480 060	32 895	1 785 793
Autres produits des placements	6 631	17 613	-	24 244
Produits provenant de la réalisation des placements	117 102	298 700	14 519	430 322
Ajustement ACAV (plus-values)	-	3 365 310	-	3 365 310
<b>Produits financiers</b>	<b>396 571</b>	<b>5 161 683</b>	<b>47 415</b>	<b>5 605 669</b>
Frais internes et externes de gestion des placements	-36 661	-115 543	-	-152 204
Autres charges des placements	-34 760	-121 477	-2 328	-158 565
Pertes provenant de la réalisation des placements	-108 943	-1 404 906	-	-1 513 849
Ajustement ACAV (moins-values)	-	-6 690 983	-	-6 690 983
<b>Charges financières</b>	<b>-180 364</b>	<b>-8 332 908</b>	<b>-2 328</b>	<b>-8 515 601</b>
<b>Total</b>	<b>216 207</b>	<b>-3 171 225</b>	<b>45 086</b>	<b>-2 909 932</b>

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Revenus de placements	245 921	562 164	33 304	841 388
Autres produits des placements	1 177	11 476	-	12 653
Produits provenant de la réalisation des placements	128 912	363 291	27 069	519 271
Ajustement ACAV (plus-values)	-	1 381 363	-	1 381 363
<b>Produits financiers</b>	<b>376 010</b>	<b>2 318 293</b>	<b>60 373</b>	<b>2 754 676</b>
Frais internes et externes de gestion des placements	-35 827	-61 728	-	-97 555
Autres charges des placements	-33 216	-8 958	-916	-43 090
Pertes provenant de la réalisation des placements	-57 271	-278 750	-	-336 021
Ajustement ACAV (moins-values)	-	-316 259	-	-316 259
<b>Charges financières</b>	<b>-126 313</b>	<b>-665 695</b>	<b>-916</b>	<b>-792 925</b>
<b>Total</b>	<b>249 697</b>	<b>1 652 598</b>	<b>59 456</b>	<b>1 961 751</b>

## NOTE 25 CHARGES DES PRESTATIONS D'ASSURANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Prestations et frais payés	-6 974 800	-7 200 312	-	-14 175 112
Charges des provisions pour sinistres	-736 499	2 350 461	-	1 613 962
Charges des autres provisions techniques	-50 026	1 755 935	-	1 705 909
Participation aux résultats	-4 095	-349 881	-	-353 976
Variation de la provision pour égalisation	67 068	-	-	67 069
<b>Total</b>	<b>-7 698 351</b>	<b>-3 443 797</b>	<b>-</b>	<b>-11 142 149</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Prestations et frais payés	-5 591 148	-3 288 740	-	-8 879 889
Charges des provisions pour sinistres	-231 774	18 271	-	-213 503
Charges des autres provisions techniques	-40 849	-1 535 573	-	-1 576 422
Participation aux résultats	-4 342	-547 229	-	-551 571
Variation de la provision pour égalisation	-6 978	-	-	-6 977
<b>Total</b>	<b>-5 875 091</b>	<b>-5 353 271</b>	<b>-</b>	<b>-11 228 362</b>

## NOTE 26 CHARGES OU PRODUITS NETS DES CESSIONS EN REASSURANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Cotisations cédées	-944 921	-27 523	-	-972 444
Charges des sinistres cédées	1 195 243	6 800	-	1 202 043
Charges des autres provisions techniques cédées	4 061	4 208	-	8 269
Commissions reçues	128 936	1 050	-	129 986
<b>Total</b>	<b>383 320</b>	<b>-15 465</b>	<b>-</b>	<b>367 855</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Cotisations cédées	-617 872	-17 706	-	-635 578
Charges des sinistres cédées	427 133	3 886	-	431 020
Charges des autres provisions techniques cédées	28 591	6 427	-	35 018
Commissions reçues	71 016	3 844	-	74 860
<b>Total</b>	<b>-91 131</b>	<b>-3 549</b>	<b>-</b>	<b>-94 681</b>

## NOTE 27 CHARGES DE GESTION ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Frais d'acquisition	-836 623	-281 449	-	-1 118 072
Frais d'administration	-663 654	-468 250	-	-1 131 904
Autres charges de gestion	-45 122	-11 171	-	-56 294
Charges des autres activités	-	-	-408 691	-408 691
<b>Total</b>	<b>-1 545 400</b>	<b>-760 870</b>	<b>-408 691</b>	<b>-2 714 961</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021			
	Non-vie	Vie	Autres	Total
Frais d'acquisition	-563 504	-171 750	-	-735 254
Frais d'administration	-536 275	-158 915	-	-695 190
Autres charges de gestion	-49 568	-5 617	-	-55 185
Charges des autres activités	-	-	-154 617	-154 617
<b>Total</b>	<b>-1 149 347</b>	<b>-336 283</b>	<b>-154 617</b>	<b>-1 640 246</b>

**NOTE 28 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits sur cessions d'actifs	47 559	29 108
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	3 063	15 428
Autres produits exceptionnels	45 060	21 840
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>95 682</b>	<b>66 376</b>
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	-48 354	-28 637
Dotation aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	-7 544	-4 774
Autres charges exceptionnelles	-22 637	-23 304
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-78 536</b>	<b>-56 715</b>
<b>Total</b>	<b>17 146</b>	<b>9 661</b>

**NOTE 29 IMPOTS SUR LES RESULTATS****Détail de la charge d'impôts**

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Impôts exigibles	-22 573	-71 361
Impôts différés	-41 170	17 684
<b>Total</b>	<b>-63 743</b>	<b>-53 677</b>

**Charge d'impôt théorique**

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Résultat net de l'ensemble combiné	135 263	128 425
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4 195	7 502
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-7 228	-7 228
Impôts sur les résultats	-63 743	-53 677
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>202 040</b>	<b>181 829</b>
<b>Taux d'impôt théorique</b>	<b>25,83 %</b>	<b>28,41 %</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-52 187</b>	<b>-51 653</b>

**Preuve de l'impôt**

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-52 187</b>	<b>-51 653</b>
Impact des différentiels de taux	30 075	22 531
Impact des crédits d'impôt	13 495	7 688
Impact des charges ou produits non déductibles ou non imposables	-3 331	-15 665
Autres	-51 795	-16 579
<b>Retraitements</b>	<b>-11 556</b>	<b>-2 024</b>
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>-63 743</b>	<b>-53 677</b>
Taux effectif d'impôt	31,55 %	29,52 %

**NOTE 30 PERSONNEL****Effectif et charges de personnel**

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Assurance	Autres	Total	Assurance	Autres	Total
Charges de personnel	-1 404 670	-97 133	-1 501 803	-1 177 519	-53 208	-1 230 726
<b>Effectif</b>	-	-	-	-	-	-
- Employés	11 349	49	11 398	11 169	43	11 212
- Cadres	7 692	477	8 169	7 364	410	7 774
<b>Total</b>	<b>19 041</b>	<b>526</b>	<b>19 567</b>	<b>18 533</b>	<b>453</b>	<b>18 986</b>

Les effectifs mentionnés correspondent aux personnes présentes dans les entités combinées et consolidées par intégration globale à la date de clôture. Ils sont exprimés en équivalent temps plein.

Les charges de personnel intègrent celles concernant les effectifs d'Abeille Assurances Holding et de ses filiales à partir du 30 septembre 2021, date d'entrée de ces entités dans le périmètre du groupe Aéma Groupe.

### Avantages sociaux

Conformément à la législation française et aux pratiques de chaque entité, le groupe participe à des régimes d'avantages sociaux garantissant :

- Des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (IFC) ;
- Des avantages à long terme (médailles du travail, fonds épargne temps, comptes épargne temps et congés anniversaire).

### Évolution des engagements relatifs aux avantages sociaux

Au 31 décembre 2022, les engagements relatifs aux avantages au personnel ont évolué comme suit :

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Engagements de retraite et avantages similaires	Autres avantages à long terme	Total	Engagements de retraite et avantages similaires	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>190 806</b>	<b>136 599</b>	<b>327 405</b>	<b>129 198</b>	<b>44 491</b>	<b>173 688</b>
Entrées de périmètre (engagements à la date d'entrée)	1 001	-	1 001	72 913	98 504	171 417
Coût des services passés (modification de régime, etc.)	-	0	0	293	32	325
Coût des services rendus	4 389	5 793	10 182	9 460	5 572	15 032
Coût de l'actualisation	1 417	543	1 960	454	76	529
Prestations N	-6 262	-4 293	-10 555	-7 100	-1 186	-8 286
Écarts actuariels sur dette	-38 139	-23 724	-61 863	-14 412	-10 889	-25 301
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>153 211</b>	<b>114 918</b>	<b>268 130</b>	<b>190 806</b>	<b>136 599</b>	<b>327 405</b>

### Couverture des engagements

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Engagements de retraite et avantages similaires	Autres avantages à long terme	Total	Engagements de retraite et avantages similaires	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>153 211</b>	<b>114 918</b>	<b>268 130</b>	<b>190 806</b>	<b>136 599</b>	<b>327 405</b>
Actifs de couverture (hors groupe)	3 717	69 116	72 833	3 519	86 075	89 595
Stocks de pertes (gains) actuariels non comptabilisés	-29 832	-15 669	-45 501	1 118	-8 475	-7 357
Provision pour risque et charges	179 327	94 328	273 654	186 204	94 805	281 009
Autres créances	-	-32 856	-32 856	-36	-35 806	-35 842
<b>Couverture des engagements</b>	<b>153 211</b>	<b>114 918</b>	<b>268 130</b>	<b>190 806</b>	<b>136 599</b>	<b>327 405</b>
<b>Déficit (excédents de couverture)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Hypothèses retenues pour la valorisation des avantages au personnel

	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Taux d'actualisation	3,77 %	0,98 %
Taux de rendement attendu des actifs	3,77 %	0,98 %
Duration des régimes	12,40 ans	13,41 ans
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Profil de carrière	2,74 %	2,00 %

## NOTE 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31 déc. 2022			Total	
	Mazars	Groupe Y Audit	Autres	K€	%
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>1. Honoraires afférents à la certification des comptes</b>					
Sgam Aéma Groupe	282	282	-	564	7 %
Entités combinées ou intégrées globalement	1 828	1 734	2 550	6 112	80 %
Sous-total	2 110	2 016	2 550	6 676	87 %
<b>2. Services Autres que la Certification des Comptes (SACC)</b>					
Sgam Aéma Groupe	75	70	-	145	2 %
Entités combinées ou intégrées globalement	296	207	359	862	11 %
Sous-total	371	277	359	1 007	13 %
<b>Total</b>	<b>2 481</b>	<b>2 293</b>	<b>2 909</b>	<b>7 683</b>	<b>100 %</b>

En 2022, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 8 502 milliers d'euros TTC. Ils sont en forte hausse de 2 401 milliers d'euros TTC en lien avec l'entrée dans le périmètre de consolidation des entités du sous-ensemble Abeille Assurances le 30 septembre 2021. Le compte de résultat 2021 n'intégrait donc, pour ces entités, que les charges du dernier trimestre 2021.

Les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) concernent principalement :

- les travaux relatifs à l'émission des passifs subordonnés réalisée en septembre 2022,
- les travaux de revue des états comptables consolidés produits volontairement au sein du Groupe,
- et les travaux relatifs à l'examen limité des états comptables du Groupe pour la période du 1er janvier au 30 juin.

	31 déc. 2021			Total	
	Mazars	Groupe Y Audit	Autres	K€	%
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>1. Honoraires afférents à la certification des comptes</b>					
Sgam Aéma Groupe	157	162	-	319	5 %
Entités combinées ou intégrées globalement	975	1 299	2 530	4 803	79 %
Sous-total	1 132	1 461	2 530	5 122	84 %
<b>2. Services Autres que la Certification des Comptes (SACC)</b>					
Sgam Aéma Groupe	178	162	-	340	6 %
Entités combinées ou intégrées globalement	213	93	333	639	10 %
Sous-total	391	255	333	979	16 %
<b>Total</b>	<b>1 523</b>	<b>1 716</b>	<b>2 863</b>	<b>6 101</b>	<b>100 %</b>

## NOTE 32 PRESENTATION SECTORIELLE

Le résultat sectoriel est présenté après élimination des opérations réciproques. Ces opérations sont directement comptabilisées dans les rubriques comptables et secteurs

concernés. La création d'une ligne distincte « Opérations intersectorielles » n'est pas nécessaire à l'analyse du résultat net des différents secteurs du groupe.

## Compte technique de l'assurance non-vie

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes acquises	8 648 959	-944 921	7 704 039
Primes émises	8 694 797	-958 368	7 736 430
Variation des primes non acquises	-45 838	13 447	-32 391
Part du compte technique dans les produits nets des placements non-vie	173 071	-	173 071
Autres produits techniques	139 137	-	139 137
Charges des sinistres	-7 711 299	767 110	-6 944 188
Prestations et frais payés	-6 974 800	767 110	-6 207 689
Charges des provisions pour sinistres	-736 499	-	-736 499
Charges des autres provisions techniques	-50 026	432 194	382 168
Participation aux résultats	-4 095	-	-4 095
Frais d'acquisition et d'administration	-1 500 277	128 936	-1 371 341
Frais d'acquisition	-836 623	-	-836 623
Frais d'administration	-663 654	-	-663 654
Commissions reçues des réassureurs	-	128 936	128 936
Autres charges techniques non-vie	-241 594	-	-241 594
Variation de la provision pour égalisation	67 068	-	67 068
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>-479 055</b>	<b>383 320</b>	<b>-95 735</b>
Participation des salariés*	-45 122	-	-45 122
Produits nets des placements hors part du compte technique non-vie	43 135	-	43 135
Élimination des opérations intersectorielles	-	-	-
<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-481 043</b>	<b>383 320</b>	<b>-97 723</b>

\* Y compris charges d'intéressement.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes acquises	6 959 283	-617 872	6 341 411
Primes émises	6 961 170	-589 670	6 371 500
Variation des primes non acquises	-1 887	-28 202	-30 089
Part du compte technique dans les produits nets des placements non-vie	160 355	-	160 355
Autres produits techniques	123 271	-	123 271
Charges des sinistres	-5 822 923	626 802	-5 196 121
Prestations et frais payés	-5 591 148	626 802	-4 964 346
Charges des provisions pour sinistres	-231 774	-	-231 774
Charges des autres provisions techniques	-40 849	-171 078	-211 927
Participation aux résultats	-4 342	-	-4 342
Frais d'acquisition et d'administration	-1 099 779	71 016	-1 028 763
Frais d'acquisition	-563 504	-	-563 504
Frais d'administration	-536 275	-	-536 275
Commissions reçues des réassureurs	-	71 016	71 016
Autres charges techniques non-vie	-205 505	-	-205 505
Variation de la provision pour égalisation	-6 978	-	-6 978
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>62 534</b>	<b>-91 131</b>	<b>-28 598</b>
Participation des salariés*	-49 568	-	-49 568
Produits nets des placements hors part du compte technique non-vie	89 342	-	89 342
Élimination des opérations intersectorielles	-	-	-
<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>102 307</b>	<b>-91 131</b>	<b>11 176</b>

\* Y compris charges d'intéressement.

## Compte technique de l'assurance-vie

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes	7 435 722	-27 523	7 408 199
Part du compte technique dans les produits nets des placements	162 157	-	162 157
Ajustement ACAV (plus-values)	3 365 310	-	3 365 310
Autres produits techniques vie	205 636	-	205 636
Charges des sinistres	-7 288 029	6 329	-7 281 700
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>-7 200 312</i>	<i>6 329</i>	<i>-7 193 983</i>
Charges des provisions pour sinistres	-87 717	-	-87 717
Charges des provisions techniques d'assurance-vie et autres provisions techniques	4 194 113	1 675	4 195 788
Provisions d'assurance-vie	2 438 178	1 674	2 439 852
Provisions en UC	1 744 746	-	1 744 746
Provisions pour égalisation vie	-	-	-
Autres provisions techniques	11 189	1	11 189
Participation aux résultats	-349 881	3 004	-346 877
Frais d'acquisition et d'administration	-749 699	1 050	-748 649
<i>Frais d'acquisition</i>	<i>-281 449</i>	<i>-</i>	<i>-281 449</i>
<i>Frais d'administration</i>	<i>-468 250</i>	<i>-</i>	<i>-468 250</i>
Commissions reçues des réassureurs	-	1 050	1 050
Ajustements ACAV (moins-values)	-6 690 983	-	-6 690 983
Autres charges techniques	-35 377	-	-35 377
<b>Résultat technique de l'assurance-vie</b>	<b>248 970</b>	<b>-15 465</b>	<b>233 505</b>
Participation des salariés*	-11 171	-	-11 171
Produits nets des placements hors part du compte technique	-7 709	-	-7 709
Élimination des opérations intersectorielles	-	-	-
<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>230 090</b>	<b>-15 465</b>	<b>214 624</b>

\* Y compris charges d'intéressement.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes	4 073 265	-17 706	4 055 559
Part du compte technique dans les produits nets des placements	563 407	-	563 407
Ajustement ACAV (plus-values)	1 381 363	-	1 381 363
Autres produits techniques vie	68 059	-	68 059
Charges des sinistres	-3 240 768	6 872	-3 233 896
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>-3 288 740</i>	<i>6 872</i>	<i>-3 281 868</i>
Charges des provisions pour sinistres	47 972	-	47 972
Charges des provisions techniques d'assurance-vie et autres provisions techniques	-1 565 274	-3 488	-1 568 762
Provisions d'assurance-vie	-29 701	-3 489	-33 190
Provisions en UC	-1 535 693	-	-1 535 693
Provisions pour égalisation vie	-	-	-
Autres provisions techniques	120	1	121
Participation aux résultats	-547 229	6 930	-540 299
Frais d'acquisition et d'administration	-330 666	3 844	-326 822
<i>Frais d'acquisition</i>	<i>-171 750</i>	<i>-</i>	<i>-171 750</i>
<i>Frais d'administration</i>	<i>-158 915</i>	<i>-</i>	<i>-158 915</i>
Commissions reçues des réassureurs	-	3 844	3 844
Ajustements ACAV (moins-values)	-316 259	-	-316 259
Autres charges techniques	1 653	-	1 653
<b>Résultat technique de l'assurance-vie</b>	<b>87 550</b>	<b>-3 549</b>	<b>84 001</b>
Participation des salariés*	-5 617	-	-5 617
Produits nets des placements hors part du compte technique	24 087	-	24 087
Élimination des opérations intersectorielles	-	-	-
<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>106 020</b>	<b>-3 549</b>	<b>102 471</b>

\* Y compris charges d'intéressement.

## Compte d'exploitation des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Chiffre d'affaires	457 239	185 943
Autres produits d'exploitation	1 148	468
Achats consommés	-287 359	-88 875
Charges de personnel*	-101 667	-55 216
Autres charges d'exploitation	-19 665	-10 526
<b>Résultat d'exploitation hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition</b>	<b>49 696</b>	<b>31 794</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>45 086</b>	<b>59 456</b>
Élimination des opérations intersectorielles	-	-
<b>Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>94 782</b>	<b>91 251</b>

\* Y compris participation et intéressement des salariés.

## 2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

À l'assemblée générale de la société de groupe d'assurance mutuelle Aéma Groupe,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés d'AEMA GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes combinés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur

ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

### Evolution de l'écart d'acquisition d'Abeille Assurances

#### Risque identifié

Le Groupe a acquis les titres Abeille Assurances le 30 septembre 2021 pour un montant de 2,121 Md€ et racheté 1,1 Md€ de dettes subordonnées.

A ce titre, le Groupe a procédé à la première consolidation de cette acquisition et a établi la juste valeur des actifs nets identifiables à 2,12 Md€.

Un écart d'acquisition actif de 190 M€ a ainsi été comptabilisé et affecté en valeurs de portefeuilles (actif incorporel).

Nous avons considéré que cette acquisition constituait un point-clé de l'audit dans la mesure où l'identification et l'évaluation des actifs et passifs identifiables ainsi que la durée d'amortissement de l'écart d'acquisition sont réalisés sur la base de jugement du management du Groupe.

*Note 2.1.3.3 « Périmètre » paragraphe « Informations spécifiques sur l'acquisition d'Abeille Assurances Holding »*

#### Notre réponse

Afin de couvrir le risque identifié, nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- Nous avons analysé la documentation juridique en lien avec le « closing » de l'opération ;
- Nous avons revu le bilan d'ouverture en date du 30/09/2021 (date de transfert de propriété et de prise de contrôle) ;
- Nous avons apprécié la correcte évaluation des actifs et passifs identifiables ;
- Nous avons revu la correcte évaluation de l'amortissement de l'écart d'acquisition ;
- Nous avons apprécié le retournement au 31/12/2022 des écritures d'allocation de l'écart d'acquisition aux actifs et passifs identifiables, dites « écritures de PPA » ;
- Nous avons examiné l'information produite dans les comptes combinés.

### Évaluation des provisions pour dépréciation à caractère durable des placements financiers

#### Risque identifié

Votre Groupe comptabilise des provisions pour dépréciation à caractère durable des placements financiers relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances, selon les modalités exposées dans la note

2.1.3.5 de l'annexe aux comptes combinés et la note 3 de l'annexe aux comptes combinés.

Au 31 décembre 2022, ces provisions s'élèvent à 305,3 M€ dont 183,0 M€ au titre des placements immobiliers (terrains et constructions), 45,8 M€ au titre des placements dans les entreprises liées et dans lesquelles existe un lien de participation, et 76,5 M€ au titre des autres placements.

L'évaluation de la valeur d'inventaire des placements financiers repose sur :

- la détermination d'une valeur recouvrable pour les titres cotés, obtenue en capitalisant la valeur de marché à la date d'inventaire lorsque le titre est considéré comme devant être déprécié et à un taux d'évolution future sur une durée égale à l'horizon de détention des placements, en cohérence avec la durée des passifs ;
- un examen dossier par dossier, mené à chaque arrêté des comptes en fonction des événements survenus sur les titres non cotés ;
- pour les titres toujours en portefeuille et qui étaient déjà détenus par les entités Abeille au 30/09/2021, un retraitement de consolidation doit être opéré. En effet, la PDD consolidée doit être calculée par rapport à leur valeur d'entrée dans le bilan d'ouverture utilisé pour le calcul de l'écart d'acquisition, soit leur valeur de marché au 30/09/2021.

Compte tenu de la part significative de jugement de la Direction, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour dépréciation à caractère durable des placements financiers constituait un point clé de notre audit.

Note 2.1.3.5 « Principes et méthodes d'évaluation »

### Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable des provisions pour dépréciation à caractère durable, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes, par nos soins ou par celui des commissaires aux comptes locaux le cas échéant :

- Nous avons contrôlé la correcte classification des titres en portefeuille au regard de la réglementation ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthodologie retenue pour l'évaluation des provisions pour dépréciation à caractère durable ;
- Nous avons analysé les modalités de mise en œuvre du recensement des titres concernés ;
- Nous avons contrôlé la correcte application de la méthodologie de calcul de la provision sur un échantillon de titres et nous avons apprécié la cohérence du calcul de juste valeur retenue pour l'évaluation de la provision ;
- Nous avons rapproché les données comptables avec les données issues du système de gestion des placements ;
- Nous avons revu les effets de retournement du PPA et notamment le calcul de la PDD en vision consolidée ;

- Nous avons reçu et exploité les travaux réalisés par les auditeurs locaux des différentes filiales significatives du Groupe.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes combinés.

### Évaluation des provisions pour sinistres à payer non-vie

#### Risque identifié

Les provisions pour sinistres à payer non vie, figurant au bilan combiné au 31 décembre 2022 pour un montant de 9 911 M€, représentent 7 % du passif.

Elles représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus et non payés, déclarés ou non, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge des entités combinées exerçant des activités d'assurance non vie.

Elles sont calculées selon les modalités présentées dans le paragraphe 2.1.3.5 et la note 16 de la partie 2.1.3.7 de l'annexe aux comptes combinés.

Elles requièrent l'exercice du jugement de la Direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et du taux de frais de gestion retenu.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de la part de jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.

Paragraphe « PROVISIONS TECHNIQUES » de la Note 2.1.3.5 « Principes et méthodes d'évaluation » et note 16 de la partie « 2.1.3.7 » de l'annexe aux comptes.

### Notre réponse

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres à payer, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées et a comporté les travaux suivants :

- Nous avons apprécié la fiabilité du dispositif de contrôle interne déployé sur la gestion directe pour évaluer les provisions dossiers par dossiers et la gestion déléguée ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthode de calcul utilisée pour l'estimation des provisions et des hypothèses retenues pour leur calcul ;
- Nous avons analysé le dénouement de la provision de l'exercice précédent avec les charges réelles des sinistres (boni/mali) ;
- Nous avons procédé à notre propre évaluation des provisions sur un échantillon de produits/garanties ;
- Nous avons contrôlé la qualité des données utilisées dans le cadre de l'évaluation des sinistres à payer ;
- Nous avons réalisé des contrôles généraux informatiques sur les applications métiers impactant l'évaluation des sinistres à payer non vie ;

- Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes combinés.

Enfin, nous avons circularisé les commissaires aux comptes locaux via des instructions d'audit.

## Évaluation des provisions d'assurance-vie

### Risque identifié

Les provisions d'assurance vie s'élèvent à 76 885 M€ au 31 décembre 2022.

Les modalités d'évaluation sont précisées à la note 2.1.3.5 de l'annexe aux comptes combinés.

Elles correspondent aux engagements du Groupe envers ses bénéficiaires des contrats d'assurance vie et de prévoyance dont les modalités sont décrites dans la note « Provisions techniques » de l'annexe aux comptes combinés.

Du fait de l'importance de ce poste dans les comptes combinés, nous avons considéré que l'évaluation des provisions d'assurance vie constituait un point clé de notre audit.

*Note 2.1.3.5 « Contrats d'assurance vie » et Note 16 « Provisions techniques brutes » de l'annexe aux comptes combinés.*

### Notre réponse

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions d'assurance vie, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées et a comporté les travaux suivants :

- Nous avons mis à jour notre connaissance des procédures de contrôle interne des systèmes d'information et du processus de déversement en comptabilité ;
- Nous avons rapproché la comptabilité et les données de gestion ;
- Nous avons réalisé des recalculs de provisions mathématiques par sondages ;
- Nous avons revu les comptes « souscripteurs » et examiné les rapprochements bancaires ;
- Nous avons procédé à une revue analytique des provisions mathématiques en lien avec les résultats statistiques ;
- Nous avons reçu et exploité les travaux réalisés par les auditeurs locaux des filiales significatives du Groupe.

Enfin, nous avons vérifié que les notes de l'annexe aux comptes combinés donnent une information appropriée.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe,

données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles présentées dans la note 1.5.4 « Solvabilité » du rapport de gestion, extraites du rapport prévu par l'article L. 356-23 du Code des assurances.

## AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes d'AEMA GROUPE par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2005 pour GROUPE Y Audit et du 20 juin 2012 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2022, le cabinet GROUPE Y Audit était dans la 17ème année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 11ème année de sa mission sans interruption, dont trois années pour chacun des cabinets depuis que la société est devenue une entité d'intérêt public en application du 6° du III de l'article L. 820-1 du Code de commerce.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES COMBINES

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES COMBINES

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons

identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes combinés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

MAZARS  
Paris, le 2 juin 2023

GROUPE Y AUDIT  
Niort, le 2 juin 2023

Pierre de LATUDE    Olivier LECLERC

Christophe MALÉCOT

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

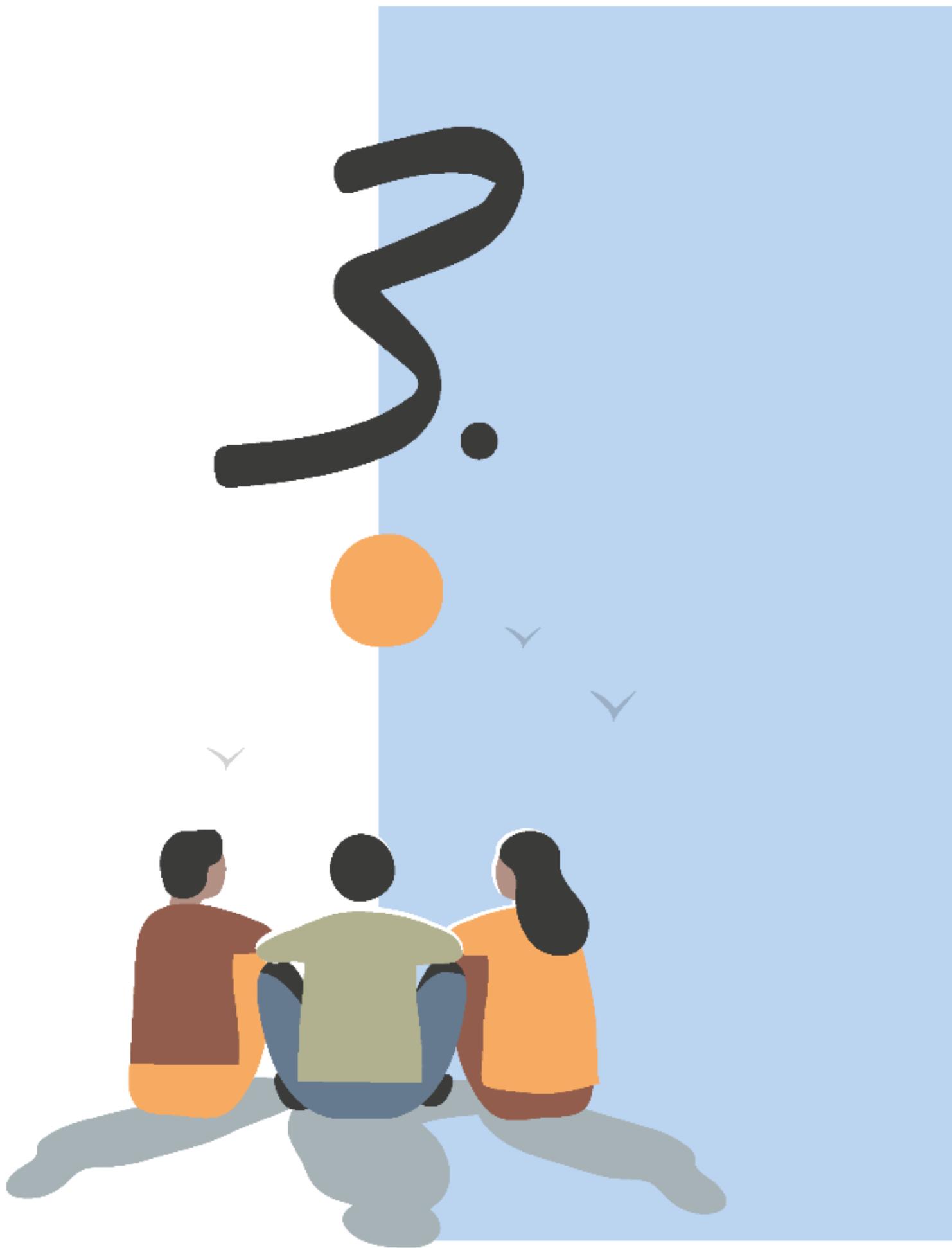
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de

continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.





# COMPTES SOCIAUX D'AEMA GROUPE

---

3.1	COMPTES SOCIAUX	105
3.2	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	112

## 3.1 COMPTES SOCIAUX

## 3.1.1 BILAN

## ACTIF

(en euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de développement		
Concessions, brevets et droits similaires		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations en cours		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières	14 915	14 915
Participations par mise en équivalence		
Autres participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	15	15
Prêts		
Autres immobilisations financières	14 900	14 900
<b>Actif immobilisé</b>	<b>14 915</b>	<b>14 915</b>
Stocks et en-cours		
Créances	1 186 533	2 882 720
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 186 533	2 882 720
Capital souscrit et appelé, non versé		
Divers	15 535 440	20 380 673
Valeurs mobilières de placement	12 225 147	19 495 106
<i>dont actions propres</i>		
Disponibilités	3 310 293	885 566
Comptes de régularisation	5 629	24 883
Charges constatées d'avance	5 629	24 883
<b>Actif circulant</b>	<b>16 727 602</b>	<b>23 288 276</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler		
Primes de remboursement des obligations		
Écarts de conversion actif		
<b>Total actif</b>	<b>16 742 518</b>	<b>23 303 191</b>

**PASSIF**

<i>(en euros)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Capital social ou individuel	2 086 360	2 086 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	42 285	42 285
Report à nouveau	-225 632	-225 632
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-0</b>	<b>0</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 903 012</b>	<b>1 903 012</b>
Provisions pour risques	209 279	283 961
Provisions pour charges	276 169	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>485 447</b>	<b>283 961</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>13 588 577</b>	<b>15 163 771</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 373 334	3 305 069
Dettes fiscales et sociales	12 215 243	11 858 702
<b>Dettes diverses</b>	<b>765 481</b>	<b>5 952 447</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	765 481	5 952 447
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>14 354 058</b>	<b>21 116 218</b>
Écart de conversion passif		

<b>Total passif</b>	<b>16 742 518</b>	<b>23 303 191</b>
---------------------	-------------------	-------------------

## 3.1.2 COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>47 373 552</b>	<b>49 792 913</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	-	690
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements, transferts de charges	9 888 384	7 412 417
Autres produits	-	-
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>57 261 937</b>	<b>57 206 020</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	19 671 972	19 228 133
Impôts, taxes et versements assimilés	3 762 735	3 743 077
Salaires et traitements	19 355 969	19 586 760
Charges sociales	14 234 622	12 615 725
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>276 169</b>	<b>33 891</b>
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions	276 169	33 891
Autres charges	482 374	694 435
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>57 783 841</b>	<b>55 902 021</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-521 904</b>	<b>1 303 998</b>
<b>Quote-part sur opérations faites en commun</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Produits financiers</b>	<b>7 006</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 186	70 589
<b>Charges financières</b>	<b>25 186</b>	<b>70 589</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-18 228</b>	<b>-70 589</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-540 132</b>	<b>1 233 409</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 739 095	36 024
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 739 095</b>	<b>36 024</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 631	302 885
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>6 631</b>	<b>302 885</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 732 464</b>	<b>-266 861</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 195 180	977 449
Impôts sur les bénéfices	-2 848	-10 901
<b>Total des produits</b>	<b>59 008 038</b>	<b>57 242 044</b>
<b>Total des charges</b>	<b>59 008 038</b>	<b>57 242 044</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.1.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

#### 3.1.3.1 Principes, règles et méthodes comptables

##### PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux de la Sgam Aéma Groupe pour l'exercice clos, sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable général.

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

La date de clôture des comptes est le 31 décembre.

Les comptes sont présentés en euros.

##### Règles d'évaluation des principaux postes du bilan

###### Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Néant.

Immobilisations corporelles

Néant.

###### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

###### Valeurs mobilières

Ces valeurs sont inscrites au bilan à leur prix d'achat (hors intérêt couru et frais d'acquisition).

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : derniers cours du jour de l'inventaire ;
- Titres non cotés : prix d'utilité pour l'entreprise ;
- Sicav et parts de Fonds Communs de Placement (FCP) : dernier prix de rachat.

Si la valeur de réalisation est inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation d'actif est comptabilisée.

##### CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### FAITS SIGNIFICATIFS

L'année 2022 fut marquée par les travaux de sécurisation et d'accompagnement de la nouvelle configuration du Groupe. À ce titre, deux événements impactent les comptes sociaux de la Sgam Aéma Groupe :

- Les travaux d'arrimage entamés en 2021 et qui se sont poursuivis sur l'année 2022 qui font suite à l'acquisition d'Abeille Assurances Holding le 30 septembre 2021 ;
- La mise en place d'une nouvelle organisation de la Sgam Aéma Groupe (Aéma 2.0) qui s'est traduite par le repositionnement au sein de Macif SAM des missions initialement réalisées en gestion pour compte, et l'interruption des cumuls de responsabilités sur plusieurs entités entraînant des mobilités et une réorganisation des Directions de la Sgam. Ces évolutions ont nécessité la mise en place de dispositifs d'accompagnement auprès des Directions et des collaborateurs.

##### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 713 962 euros. Ces honoraires concernent à la fois l'audit des comptes sociaux et des comptes combinés.

Informations

##### Organisation de la Sgam Aéma Groupe

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Sgam Aéma Groupe constitue l'entité mère du groupe dont les affiliées sont Macif SAM et l'UMG Aésio Macif.

Les frais de la Sgam Aéma Groupe au titre de l'année 2022 sont répartis entre ses affiliées qui réaffectent aux autres entités du groupe (Abeille Assurances Holding, Mutavie, Apivia Macif Mutuelle, Aésio mutuelle, etc.) selon des clés de répartition.

##### Combinaison des comptes de la Sgam Aéma Groupe

La Sgam Aéma Groupe est l'entreprise mère du groupe et est à ce titre, désignée comme entité combinante. Elle est consolidée selon la méthode de la combinaison.

##### Capitaux propres

Le fonds d'établissement de la société est de 2 086 360 euros et se compose comme suit :

- Macif SAM : 1 251 816 euros ;
- UMG Aésio Macif : 834 544 euros.

##### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

### 3.1.3.2 Détail des comptes

#### IMMOBILISATIONS

(en euros)	Solde à l'ouverture	Acquisition apports	Autres	Cessions	Réévaluation	Solde à la clôture
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières	14 900					14 900
<b>Immobilisations financières</b>	<b>14 915</b>					<b>14 915</b>
<b>Total général</b>	<b>14 915</b>					<b>14 915</b>

#### AMORTISSEMENTS

Néant.

#### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice	1 903 012	
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	-	-
Variations des primes liées au capital	-	-
Variations des réserves	-	-
Variations des subventions d'investissement	-	-
Variations des provisions réglementées	-	-
Autres variations	-	-
Résultat de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Situation à la clôture de l'exercice	-	1 903 012

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	Situation et mouvements				Solde à la clôture
	Solde à l'ouverture	Augment. dotations de l'exercice	Diminutions		
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provision indemnités fin de carrière	-	276 169	-	-	276 169
Provision taxe Art. 39	250 070	-	74 682	-	175 388
Autres provisions	33 891	-	-	-	33 891
<b>Total</b>	<b>283 961</b>	<b>276 169</b>	<b>74 682</b>	<b>-</b>	<b>485 447</b>

#### EFFECTIF MOYEN EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) AU COURS DE L'EXERCICE

(en nombre)	Personnel salarié
Cadres	182
Non cadres	17
<b>Total</b>	<b>199</b>

## CREANCES ET DETTES

(en euros)

État des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 900	14 900	-
Autres créances clients	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	21 671	21 671	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 965	20 965	-
État, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	-	-	-
Groupe et associés	1 043 285	1 043 285	-
Débiteurs divers	100 612	100 612	-
Charges constatées d'avance	5 629	5 629	-
<b>Total général</b>	<b>1 207 062</b>	<b>1 207 062</b>	<b>-</b>
<i>Dont produit à recevoir</i>	3 492	-	-
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

(en euros)

État des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 373 334	1 373 334	-	-
Personnel et comptes rattachés	5 942 397	5 942 397	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 127 866	4 127 866	-	-
État : impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
État : autres impôts, taxes et assimilés	2 111 573	2 111 573	-	-
Groupe et associés	758 047	758 047	-	-
Autres dettes	7 434	7 434	-	-
<b>Total général</b>	<b>14 354 058</b>	<b>14 354 058</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Dont charges à payer</i>	10 582 404	-	-	-

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en euros)

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires export	Total au 31 déc. 2022	Total au 31 déc. 2021
Production vendue de services (refacturation aux affiliées)	47 373 552	-	47 373 552	49 792 913
<b>Total</b>	<b>47 373 552</b>	<b>-</b>	<b>47 373 552</b>	<b>49 792 913</b>

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en euros)

Nature des charges	Montant
Divers	6 631
<b>Total</b>	<b>6 631</b>

(en euros)

Nature des produits	Montant
Reprises provisions diverses	1 739 095
<b>Total</b>	<b>1 739 095</b>

## HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

(en euros)	31 déc. 2022		
	Mazars	Groupe Y Audit	Total
Honoraires afférents à la certification des comptes	268 963	268 963	537 926
Services autres que la certification des comptes (SACC)	91 176	84 859	176 035
<b>Total général</b>	<b>360 139</b>	<b>353 822</b>	<b>713 962</b>

## REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Report déficitaire imputé	Impôt dû	Résultat net après impôt
<b>Résultat</b>							
<b>Total</b>	-	360 783	360 783	-	360 783	-	-

(en euros)	31 déc. 2022	
Résultat comptable de l'exercice		-
Réintégrations fiscales		554 783
Déductions fiscales		-194 000
<b>Détermination du résultat fiscal</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>Déficit</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	360 783	-
Déficit de l'exercice reporté en arrière	-	-
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	-360 783	-
<b>Résultat fiscal</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## TRANSFERTS DE CHARGES

(en euros)	31 déc. 2022	Imputation au compte
<b>Nature des transferts</b>		
Opérations de transferts et détachement de personnel	6 944 016	791000/791001/791003
Avantages en nature	140 915	791000/791100
Refacturation de frais sur opérations financières	2 728 771	791000
<b>Total</b>	<b>9 813 702</b>	

## INDEMNISATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en euros)	2022
Indemnisation des membres des organes d'administration et de direction	398 401

## ENGAGEMENTS HORS BILAN EN MATIERE DE RETRAITES, PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES

(en euros)	Dirigeants	Autres
<b>Engagements reçus</b>	-	3 767 680
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	-	3 767 680
<b>Engagements donnés</b>	-	4 248 946
Pensions et indemnités assimilées	-	-
Compléments de retraite pour personnel en activité	-	-
Compléments de retraite pour personnel à la retraite	-	-
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	-	3 213 601
Autres engagements	-	1 035 346

## 3.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 3.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'assemblée générale de la société de groupe d'assurance mutuelle Aéma Groupe,

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AEMA GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

#### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

#### VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

#### AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

##### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AEMA GROUPE par votre Assemblée Générale du 14 décembre 2005 pour le cabinet GROUPE Y Audit et du 20 juin 2012 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2022, le cabinet GROUPE Y Audit était dans la 17ème année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 11ème année de sa mission sans interruption, dont trois années pour chacun des cabinets depuis que la société est devenue une entité d'intérêt public en application du 6° du III de l'article L. 820-1 du Code de commerce.

#### RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas

d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions éco-nomiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle in-terne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire, le cas échéant, dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Niort et Paris La Défense , le 2 juin 2023

Les commissaires aux comptes

GROUPE Y Audit

MAZARS

**Christophe MALÉCOT**

**Olivier LECLERC Pierre de LATUDE**

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi

que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### 3.2.2 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

À l'assemblée générale de la société de groupe  
d'assurance mutuelle Aéma Groupe,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre  
société, nous vous présentons notre rapport sur les  
conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des  
informations qui nous ont été données, les caractéristiques  
et les modalités essentielles des conventions dont nous  
avons été avisés ou que nous aurions découvertes à  
l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer  
sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence  
d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes  
de l'article R. 322-57 du Code des assurances, de statuer  
sur toutes les conventions autorisées au terme dudit  
article.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons  
estimé nécessaires au regard de la doctrine  
professionnelle de la Compagnie nationale des  
commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

##### **Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis  
d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice  
écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée  
Générale en application des dispositions de l'article R.  
322-57 du Code des assurances.

Les commissaires aux comptes

Mazars  
Paris, le 2 juin 2023

Groupe Y Audit  
Niort, le 2 juin 2023

**Pierre de LATUDE Olivier LECLERC**

**Christophe MALÉCOT**





*aéma*  
G R O U P E

GROUPE  
MUTUALISTE  
DE PROTECTION



## AÉMA GROUPE

Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (Sgam),  
entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social se situe  
17-21, place Étienne-Pernet - 75015 Paris,  
Immatriculée au RCS Paris sous le numéro 493 754 261.